revue S!LENCE

Février 2022
n° 507 - 4,80 €

écologie
alternatives
non-violence

Quelle place pour le sauvage ?

La mégamachine se déglingue

Le 100 % renouvelable est possible

LASSERPE

QUOI DE NEUF ?

Nouveau point de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente.
Voici le nouveau venu du mois :

- **Creuse :** *Kilukru, Lieu de vie culturel et solidaire : café-bar, cantine et épicerie,* 23 Le Bourg, 23160 Bazelat

Erratum

Dans *Silence* n° 505 p. 21, dans la brève "Le prix de l'énergie s'envole", il fallait lire "En 2021, le prix du mégawattheure a ainsi pu grimper à 3 000 €" au lieu de "En 2021, le prix du kilowattheure a ainsi pu grimper à 3 000 €". Merci à Bruno Colin de nous avoir signalé cette erreur d'unité de puissance.

Participez à *Primevère* avec *Silence* !

Comme chaque année, la revue tient un stand au salon de l'alter-écologie *Primevère* du 25 au 27 février 2022 à Lyon. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider à tenir ce stand pendant ces trois jours : l'occasion de rencontrer des lectrices et lecteurs de *Silence*, de participer à la vie de la revue, et de profiter du foisonnement des conférences et des stands ! Si vous êtes intéressé·e, contactez tout de suite Marion : *marion.bichet@revuesilence.net ou au 04 78 39 55 33.*

Nouveaux relais locaux en Bretagne et en Meurthe-et-Moselle

- **Bretagne :** en renfort d'Alexis Robert qui continue à diffuser *Silence* en Ille-et-Vilaine et au-delà, un nouveau relais local est né dans le Finistère sud. Merci et bienvenue à Raymond Cochet ! Lecteur de *Silence* depuis les débuts de la revue, c'est un militant de longue date dans les mouvements non-violents. Il s'engage aujourd'hui dans les luttes locales contre les OGM… et dans la diffusion de *Silence* ! *Raymond Cochet, 27 rue de l'Aven Port Manech, 29920 Nevez, monmoncochet@free.fr, tél. : 06 88 05 40 35.*
- **Meurthe-et-Moselle :** nous accueillons Gérard Varinot, militant depuis plus de 10 ans au sein d'un groupe décroissant. Il a déjà contribué à faire connaître *Silence* à l'occasion de la sortie du n° 497 sur Fukushima. Merci et bienvenue à lui ! *Gérard Varinot, 54200 Toul, Tél. : 03 83 64 47 27.*

Merci pour votre soutien !

C'est avec grand plaisir que nous pouvons compter, au terme d'un mois et demi de campagne, 3 465 abonné·es au 10 janvier 2022 : c'est 386 abonné·es de plus, au-dessus de la limite de 200 abonné·es supplémentaires dont la revue avait besoin pour se maintenir à flot.

C'est également un retour au nombre d'abonné·es que nous avions juste avant le premier confinement, qui avait marqué un arrêt.

Les dons et commandes de Noël ont également permis d'augmenter légèrement la trésorerie.

La revue *Silence* est donc heureuse de constater qu'une fois de plus elle peut compter sur son lectorat, qui se tient prêt à la soutenir pour pouvoir continuer à la lire : voilà la force de la presse indépendante !

Pour consolider ce regain d'oxygène, nous avons besoin de continuer à nous faire connaître ! Nous vous invitons à continuer de parler de *Silence* autour de vous en 2022 et à offrir des abonnements pour les anniversaires et autres occasions !

SOMMAIRE

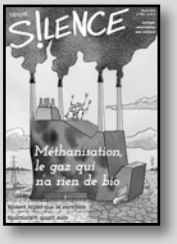

Prochain numéro

Méthanisation, le gaz qui n'a rien de bio

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04

Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion : Marion Bichet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h

Rédaction : Guillaume Gamblin et Martha Gilson : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 5 janvier 2022.

Éditeur : Association S!lence
N° de commission paritaire : 0920 D 87026
N° ISSN : 0756-2640
Date de parution : 1er trimestre 2022
Tirage : 4 300 ex.
Impression : Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot
Administrateurs : Pascal Antonanzas, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli, Agnès Ploteny
Directrice de publication : Gaëlle Ronsin
Comité de rédaction : Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Garet, Agnès Ploteny, Nicolas Robin, Gaëlle Ronsin
Pilotes de rubriques : Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenvaël Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Selek, Xavier Sérédine
Maquette : Damien Bouveret (www.free-pao.fr)
Dessins : Freepik, Lasserpe
Correctrices : Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Annick Marcillon, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse, Laurence Wuillemin
Photographes : aleksandarlittlewolf, Annabelle Avril, Bruno Berthemy - LPO, Anne-Sophie Clémençon, Laurent Colindre, Yves Gladu, Library of Congress, px-here.com, Serge Perrin, Herbert Roers, Christoph Soeder, Baptiste Soubra / Collectif la Faille, Valk, Anne-Cécile Werth
Et pour ce n° : Renda Belmallem, Michel Bernard, Quentin Boyer, Justin Carrette, Monique Douillet, Léa Giraud, Thomas Grillot, Stéphen Kerckhove, Charlotte Mijeon, Jocelyn Perret, Agnes Ploteny, Francis Vergier
Internet : Damien Bouveret, Victor Poichot
Archives : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs aut·rices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs aut·rices.

Partenaires

Dossier

Quelle place pour le sauvage ?

05 Dépasser une protection techniciste de la nature
07 Reprendre des terres, laisser place au sauvage
11 La *LPO* : s'adapter à chaque situation pour protéger la nature
14 La diplomatie du bison

Chroniques

16 40 ans dans le rétro : **1989 : Le mur de Berlin s'effondre, le développement se veut durable**
17 Bonnes nouvelles de la terre : **En Grèce, l'usine de savons écolos grandit sans patron**
20 Chroniques terriennes : **Paysan·nes, une espèce en voie de disparition ?**
25 L'Écho féministe : ***Verdragon* : allier féminisme, antiracisme, lutte des classes et écologie**

Brèves

16 Alternatives
19 Climat
19 Agriculture
20 Environnement
23 Énergies
24 Nucléaire
25 Féminismes
26 Politique
26 Paix & Non-violence
27 Société
28 Transports
28 Santé

29 Agenda
29 Annonces
41 Courrier
42 Livres

Articles

30 Nucléaire
100 % d'électricité renouvelable : est-ce vraiment plus cher ?
32 Effondrements
La mégamachine se déglingue
36 Alternatives
Construire son habitat léger
38 Histoire
Que reste-t-il de *La Colonie* fouriériste dans les Yvelines ?
48 Dessins
Les enfants de Tchernobyl

Le réensauvagement en débats

Rivières sauvages, forêts sauvages, réserves de vie sauvage : de nombreux collectifs, intellectuel·les et publications défendent aujourd'hui le réensauvagement comme façon de mieux protéger ce qu'il reste d'espaces naturels. Mais au-delà des effets d'annonce, (re)créer des espaces sauvages à côté d'espaces de plus en plus urbanisés, est-ce la meilleure façon de préserver la biodiversité ?

La vie sauvage continue de s'effondrer et malgré les moyens mis en place, les pouvoirs publics n'arrivent pas à endiguer ce phénomène. Entre 1970 et 2016, *"les effectifs de plus de 20 000 mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons"* ont chuté de 68 % dans le monde (1). Si les questions du retour du loup ou de la réintroduction de l'ours sont très médiatisées en France, elles cachent des enjeux complexes, et peut-être le véritable problème : l'artificialisation effrénée des territoires.

DR

"Espace libre illimité. Accès interdit."

Les écologistes ont depuis longtemps milité pour préserver une part sauvage du monde, la plus ancienne revue écolo française, créée en 1973, s'appelle d'ailleurs *Le Sauvage (2).* Cette idée que la non-intervention humaine est la meilleure façon de protéger la nature est précieuse, mais on ne peut faire l'économie d'interroger les rapports complexes qu'entretiennent les humains avec leur territoire. À chaque lieu sa réponse spécifique, pour une cohabitation respectueuse, et prolifique.

Ce dossier donne la voix à celles et ceux qui, sur le terrain et loin des appareils d'États et des logiques néolibérales, se confrontent quotidiennement à la difficile tâche de prendre soin de la nature, pour que le sauvage soit un principe au service du vivant et des communautés.

Martha Gilson et Gaëlle Ronsin

1. Selon le dernier rapport *"Planète vivante"* du *Fonds Mondial pour la Nature (WWF),* publié en septembre 2020.

2. La revue continue de paraître sur internet : *https://www.lesauvage.org*

Couverture : Vautour fauve - *Gyps fulvus © Laurent Colindre*

› Texte : ***Gaëlle Ronsin***

Dépasser une protection techniciste de la nature

La première grande loi française de protection de la nature date de 1976. Mais depuis près de quarante ans, la situation ne cesse de se dégrader. Outre l'accaparement sans limite de la nature par le capitalisme, la cause de cet échec pourrait venir de la dépolitisation des pratiques de conservation, pensées de façon technique et déliée des luttes sociales.

DR

Comment préserver une part sauvage de la nature, tout en en profitant ?

Les espaces protégés couvrent aujourd'hui environ 26 % du territoire français (métropolitain et ultramarin). Ce chiffre recoupe des réalités multiples : les parcs nationaux — sous protection intégrale avec l'autorisation de quelques pratiques extensives comme le pastoralisme —, qui couvrent près de 8 % du territoire français ; les parcs naturels régionaux — qui ne réglementent pas l'activité humaine mais valorisent de grands espaces ruraux habités en s'appuyant sur le patrimoine naturel et culturel — qui représentent près de 16 % du territoire, mais aussi les espaces naturels sensibles, les zones Natura 2000, etc. La protection des espaces s'opère par voie réglementaire (1) ou contractuelle (2) mais également souvent par la maîtrise foncière d'un territoire, comme le font les Conservatoires d'espaces naturels ou les départements en achetant des terres.

Protéger des espaces et des espèces

D'autres pratiques se sont concentrées sur la protection des espèces sauvages rares et vulnérables. Des plans nationaux d'action ont été adoptés pour défendre des espèces endémiques ou inscrites sur la liste rouge de l'*Union internationale pour la conservation de la nature,* comme le grand tétras, dans les Alpes, ou les tortues marines, dans les Antilles. La protection des habitats naturels (renforcés par la déprise agricole) a permis le retour sur le sol français de grands prédateurs, dont le loup. Des réintroductions d'animaux éradiqués des montagnes, comme certains oiseaux (vautours) ou mammifères (ours, bouquetins) ont été initiées par l'État. Mais ces opérations ne concernent qu'une toute petite partie de la biodiversité menacée.

S'intéresser à la nature ordinaire

La valeur de la "nature ordinaire", à savoir les espèces, paysages ou écosystèmes proches des humains dans des milieux urbains ou agricoles, est de plus en plus considérée. Des opérations de restauration écologique sont mises en œuvre. Des projets visent par exemple à redonner leur lit "naturel" aux rivières françaises, qui sont pour quasi la moitié d'entre elles en mauvais état écologique (en raison de pollutions, de la construction de digues ou de l'exploitation de leur eau ou leurs graviers).

La nature est aussi pensée de façon plus dynamique, en cherchant à sauvegarder les continuités écologiques entre les écosystèmes pour donner,

1. La protection dans les parcs nationaux se traduit par exemple par une série d'interdictions portant sur l'extraction de ressources ou l'aménagement de l'espace pour le tourisme, entre autres. La création de parcs nationaux dans les années 1970 a permis, par exemple, d'interdire l'extension de certaines stations de ski dans les Alpes.
2. Dans ce cas, la gestion d'un espace naturel est déléguée à un tiers (commune, associations, agriculteurs, etc.) dans le cadre d'une convention de maîtrise d'usage.

par exemple, des moyens à la faune sauvage de se déplacer. Des passerelles à chauves-souris ont ainsi vu le jour au-dessus de certaines autoroutes afin d'éviter la collision entre ces mammifères et les voitures. Mais n'est-ce pas un pansement face aux réelles causes de la dégradation de la nature ?

Politiser la protection de la nature

Le premier site naturel protégé de France, créé en 1853 à Fontainebleau, s'est constitué grâce à des mobilisations politiques. Des artistes peintres venant s'inspirer des lieux se sont opposés aux coupes dans le massif et ont permis de protéger un patrimoine en le soustrayant aux règles forestières habituelles, pour faire exister un territoire hors de logiques marchandes. Mais cette vision politique de la conservation semble avoir été un peu oubliée pour laisser la place à une approche techniciste. Aujourd'hui, la conservation de la biodiversité s'appuie sur des expertises scientifiques et techniques telles que des inventaires d'espèces ou d'habitats dits "remarquables", dont la liste est dressée selon des critères internationaux. Sa mise en œuvre s'applique aux territoires et à ses habitant·es, avec parfois des logiques néocoloniales (3), en imposant une vision par le haut de ce qui doit être protégé ou non. Les usages sociaux des lieux sont souvent mis à l'écart lorsqu'il s'agit de créer un nouvel espace protégé (4).

Les politiques publiques de la conservation sont en outre de plus en plus soumises à des logiques néolibérales qui imposent aux institutions des méthodes de gestion managériale (réduction des moyens financiers, fonctionnement par projet, développement d'approches marchandes pour préserver la biodiversité comme les services écosystémiques). Malgré la création annoncée par le gouvernement de nouvelles aires protégées, les moyens ne suivent pas. Les personnels de parcs nationaux se sont mis plusieurs fois en grève pour dénoncer cette situation (5).

Pour sortir des pratiques capitalistes, inventer et habiter des espaces hors des logiques destructrices de l'environnement, de plus en plus d'acteurs appellent à la préservation du sauvage.

Yves Gladu

Beauduc, un site Natura 2000 situé en Camargue.

Préserver une part sauvage

La volonté de préserver, voire de restaurer une "nature sauvage" a toujours été présente en Europe. Cette notion est source de débat car le sauvage est représenté comme un espace inhabité, sur le modèle des vastes étendues de nature du continent américain. En Europe, les pratiques agricoles et forestières ont forgé la majorité des paysages et territoires. Scientifiquement, la possibilité de maintenir et restaurer ou non des espaces à haut niveau de naturalité dans ce contexte fait débat. Toutefois, des études scientifiques montrent que la diversité biologique a été mieux préservée dans les territoires protégés de tout type. Ces espaces seraient en outre particulièrement efficaces dans le contexte des changements climatiques.

Des mobilisations associatives se sont constituées récemment pour mettre en œuvre ce principe. Le réseau *Rewild* est une coalition européenne d'ONG qui œuvre au "réensauvagement" via la promotion de la libre évolution de forêts, la restauration de milieux naturels ou la réintroduction d'animaux sauvages. La réserve d'Oostvaardersplassen, aux Pays-Bas, a été l'un des premiers projets soutenus, dont les choix de gestion et l'efficacité ont été contestés. Des grands herbivores (cerfs, chevreuils) ont été introduits et vivent toute l'année dans un territoire clôturé sans alimentation supplémentaire. En cas de conditions environnementales difficiles, ils ne peuvent pas aller s'alimenter ailleurs et meurent de faim, parfois en très grand nombre comme lors de l'hiver 2017-2018. Face aux protestations, l'État autorise des abattages préventifs de ces animaux.

En France, les projets de réensauvagement d'ampleur sont plus récents et posent question, lorsqu'ils excluent des pratiques ou des populations locales (voir "Reprendre des terres, laisser place au sauvage", p. 7). Ces projets sont associatifs, parfois créés de façon déconnectée des territoires où ils s'implantent. Les institutions (comme les mairies ou les départements) sont alors peu enclines à les soutenir.

La disparition du monde sauvage est aussi une vraie question philosophique. La biodiversité est le produit d'une longue histoire et dans chaque être vivant se retrouvent la diversité, la complexité et la beauté du monde. Si la terre devient un territoire où l'être humain a tout fabriqué, même de façon bienveillante, il n'existera plus aucune extériorité, élément pourtant nécessaire au vivre-ensemble. ♦

3. Par exemple, la création du parc national de La Réunion a donné lieu à la perpétuation d'une vision néocoloniale du cirque de Mafate : ainsi, via la charte du parc, les "gens de la ville" tendent à imposer aux Mafatais la "bonne" façon d'habiter, comme le montrent les travaux des chercheurs Bruno Bouet ou Igor Babou.
4. La sociologue Valérie Deldrève a par exemple montré comment la création du parc national des Calanques, aux portes de Marseille, a renforcé des formes plurielles d'inégalités environnementales, en définissant ce qui est considéré comme un patrimoine ou non. Ainsi, les compétitions de chasse sous-marine sont interdites car jugées contraires à la philosophie d'un parc mais les concours de pêche sont acceptés comme pratique festive associée à la "vie au cabanon", vue comme bonne tradition à préserver. Valérie Deldrève et Arlette Hérat, "Des inégalités garantes de la protection des Calanques ?", *VertigO — la revue électronique en sciences de l'environnement,* volume 12, n° 2, 2012.
5. Comme ailleurs, en mars 2021, les agents des parcs nationaux se sont mis en grève, par exemple au parc des Cévennes, pour contester des suppressions de postes.
Voir le *Syndicat national de l'environnement – FSU,* 104, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas, sne@fsu.fr, tél. : 01 41 63 27 30, https://snefsu.org

Valk

› Propos : ***Antoine Chopot, Virginie Maris*** (philosophes) ***et Camille Besombes*** (médecin infectiologue et épidémiologiste), membres de la revue *Terrestres*
› Recueillis par : ***Gaëlle Ronsin***

Reprendre des terres, laisser place au sauvage

Comment politiser la défense du sauvage ? Comment prendre en considération le sauvage dans les luttes politiques ? Entre réflexions philosophiques et pratiques de terrain, le collectif *Reprise de terre* expose sa vision du réensauvagement comme alternative à la gestion des milieux et terreau de rencontres entre paysan·nes, naturalistes et zadistes.

Au cours de l'été 2021, un collectif lié à la revue *Terrestres* a organisé dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes les rencontres "Reprise de terres". Un sous-groupe s'est constitué pour réfléchir à la façon de promouvoir et pratiquer le réensauvagement tout en luttant contre le capitalisme. *Silence* a discuté avec une partie de ses membres.

***Silence :* Comment est née votre réflexion sur le sauvage et le réensauvagement ?**

Antoine Chopot, Virginie Maris et Camille Besombes : Notre groupe est né après une rencontre avec l'*Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas),* qui venait de créer une réserve de vie sauvage dans la Drôme (le Grand Barry). L'*Aspas* souhaitait également faire d'un ancien domaine de chasse privé une zone de "libre évolution" dans le Vercors (1). La libre évolution vise une non-gestion de l'écosystème et cherche à éviter toute intervention ou exploitation humaines, par exemple forestière, notamment en laissant les arbres vieillir et le bois mort se décomposer sur place. Il s'agit d'en faire un lieu sans chasse, sans activité agricole, ni prélèvement, où l'humain n'est que simple visiteur. La réserve du Vercors n'est écologiquement pas exceptionnelle mais, par son réensauvagement, ce milieu se reconstituera et deviendra de moins en moins praticable hors des sentiers.

On s'est dit qu'il était primordial de tenter d'alimenter des liens amicaux et politiques entre ce projet de l'*Aspas* et d'autres réseaux, des zones à défendre et des collectifs forestiers et paysans — qui s'intéressent à la reprise de terres mais de façons différentes — dans le but de mettre en regard leurs stratégies et de confronter leurs rapports à la nature et à la politique. Le récent "mouvement climat" nous avait laissé·es insatisfait·es. C'est enthousiasmant, cette mobilisation de la jeunesse et de gens variés, mais il manquait de sol sous nos pieds… Notre groupe s'inscrit dans un collectif plus large, nommé "Reprise de terres" (2), qui s'est constitué contre le saccage par le productivisme des terres naturelles, agricoles ou urbaines. Le constat d'un grand mouvement foncier agricole qui s'annonce à l'échelle

1. Cette nouvelle réserve de vie sauvage a été créée à Léoncel, dans le Vercors, fin 2019.

2. On peut écouter une présentation de ce projet dans un podcast réalisé par les amis de *Radio Zinzine* en avril 2021, disponible sur l'audioblog de *Terrestres* : https://audioblog.arteradio.com, "Reprise de terres - Présentation".

des dix prochaines années en France, du fait d'un départ massif à la retraite des agricult·rices, nous incite à appeler à la reprise des terres pour faire advenir d'autres usages et enraciner des victoires sociales et écologistes. Un processus d'enquêtes participantes a débuté pour affiner les questionnements et construire le programme des rencontres de cet été.

Qui pratique le réensauvagement aujourd'hui en France ?

Les pratiques de libre évolution et de réensauvagement proposent une alternative radicale à la seule "gestion" des espèces et des milieux. C'est une vision de confiance dans ce que peut faire la nature dès lors qu'elle est rendue à sa spontanéité, notamment dans cette période actuelle de grands bouleversements climatiques et biologiques. En refusant un monde entièrement domestiqué et dominé par les vaches, les poulets et les plantations de l'agriculture intensive, en voulant préserver la dynamique sauvage de certaines forêts ou rivières, le réensauvagement tente de nous inscrire dans une temporalité longue, inhabituelle pour les humains, attentive à l'histoire évolutive des vivants et des milieux.

Nous sommes allé·es rencontrer à la fois des individus et des collectifs, institutionnels ou non. Il y a des chercheur·ses et naturalistes qui réfléchissent à cette question depuis longtemps, comme Jean-Claude Génot et Annick Schnitzler, qui portent la question de la libre évolution forestière et la préservation de forêts sauvages, mais aussi Loïs Morel, écologue à Rennes et spécialiste des friches, y compris dans leurs aspects philosophiques.

Certaines institutions, comme les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) Normandie ou Auvergne, ont lancé des programmes régionaux d'espaces en libre évolution (ou programmes *Prele*). Ils visent à conserver des milieux comme des friches agricoles ou des forêts humides sans agir dessus et sensibiliser à ces pratiques de non-intervention pour changer de regard sur des espaces souvent délaissés mais utiles à la biodiversité.

Plusieurs collectifs promeuvent ces approches à l'intérieur du milieu forestier, comme le groupe *Forêt vivante* ou le *Réseau pour les alternatives forestières (3).* Au sein de ce réseau, il y a *Recrue d'essences,* qui a pour but d'acquérir des parcelles forestières, un peu sur le modèle de *Terre de liens,* pour travailler en leur sein de manière respectueuse et soutenable, ou dans d'autres cas pour les préserver des activités humaines afin de garantir une régénération après une coupe rase.

Dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, le collectif *Abrakadabois* développe une approche sensible des espaces boisés sur ce territoire, que ce soit de la forêt ou des haies. L'idée est de récolter du bois de façon durable pour les besoins quotidiens sur la ZAD (chauffage, construction, artisanat, etc.) mais aussi d'arriver à laisser 25 % de la forêt de Rohanne en libre évolution forestière. Pour eux, il est important,

3. Pour en savoir plus sur l'état des lieux des forêts françaises et les alternatives développées, voir les deux dossiers de *Silence* écrits en coopération avec le *Réseau pour les alternatives forestières :* "La forêt brûle", n° 428, novembre 2014, et "Vivre avec la forêt", n° 449, octobre 2016.

DR

Le réseau Conviva *défend une approche conviviale de la conservation : pour lutter contre les extinctions croissantes, il faut aussi s'attaquer aux politiques de plus en plus autoritaires. C'est en pensant le monde globalement qu'on peut entrevoir un futur plus désirable.*

dans le contexte des changements climatiques, d'avoir des espaces témoins permettant de se réajuster, mais cela bouleverse les pratiques classiques des forestiers.

L'ensauvagement spontané des territoires

Le monde agricole s'oppose souvent au réensauvagement. Pourquoi ?

L'initiative de l'*Aspas* dans le Vercors, très médiatisée, a effectivement suscité de vives réactions. Une motion de la *Confédération paysanne* a été prise, d'abord dans la Drôme puis nationalement, pour appeler à bloquer ces projets de réserve qui iraient à l'encontre de l'agriculture paysanne. Selon la *Conf',* ces réserves proposeraient une vision simpliste de l'écologie, en opposant humain et nature, en excluant les paysan·nes des terres et en disqualifiant leurs pratiques.

Cette motion s'inscrit dans un contexte de sentiment de menace sur leur métier. En effet, il y a un ensauvagement de fait et spontané de certains espaces autrefois cultivés (pâtures, vergers, taillis, etc.) — phénomène nommé "déprise agricole" — qui est important à l'échelle européenne. L'équivalent de la superficie de la Pologne pourrait partir en friche d'ici à 2030. Mais c'est une réalité ambiguë qui révèle, premièrement, qu'avec l'agriculture intensive il y a de moins en moins de paysans et paysannes pour habiter les campagnes. Cette déprise est donc vue comme un processus essentiellement négatif, dommageable. Cela symbolise une forme d'abandon des milieux, considérés comme délaissés, mais aussi la mort d'une certaine façon d'être au monde. L'avancée de la forêt en moyenne montagne signe, par exemple, la fin d'une certaine paysannerie et d'une façon d'habiter la montagne.

Outre les aspects liés au foncier et à la rivalité entre associations de protection de la nature et syndicats paysans, cette opposition porte, selon nous, sur la façon de concevoir nos rapports avec les animaux. Une partie du milieu antispéciste a pu saisir dans la libre évolution une façon de faire avancer la cause de la libération animale et défendre leurs positions anti-chasse. De notre côté, nous aimerions défendre le réensauvagement depuis un autre point de vue, capable de faire alliance avec les paysans et les paysannes pratiquant une agriculture respectueuse et extensive.

Anne-Cécile Werth

Antoine Ponton, fermier de Terre de Liens, *président de l'*ADEAR Mayenne, *administrateur de* Paysans de nature *(entre autres…).*

En France, on a de bons exemples de cette nouvelle dynamique avec l'association *Fermes paysannes et sauvages* et le réseau *Paysans de nature (4).* Ils visent à réconcilier agriculture et vie sauvage en développant des pratiques différentes : en laissant par exemple de nombreux espaces d'enfrichement, en mettant en place un maximum de nichoirs, en recréant beaucoup de mares. Ces fermes de polyculture et d'élevage promeuvent une "hospitalité active" envers les espèces sauvages qui les fréquentent et sont des auxiliaires de leur production. Le plus souvent naturalistes et ornithologues à l'origine, leurs responsables se sont rendu compte des limites de la protection de la biodiversité sans s'impliquer dans l'enjeu du foncier agricole.

Comment promouvoir une approche plus inclusive du réensauvagement ?

Notre proposition est de considérer l'état de déprise agricole et forestière autrement que comme une simple fatalité : le renoncement à produire sur certains espaces peut être choisi et joyeux, car il implique un autre partage des espaces et des ressources, plus en faveur de la vie sauvage. Ces espaces de naturalité peuvent être des sources de rediversification et de réparation de milieux écologiques, ainsi que de revivification de territoires socialement appauvris. Nous défendons une approche convivialiste ou communautaire du réensauvagement, fondée sur les communautés habitantes, contre l'approche essentiellement descendante et bureaucratique qui caractérise la grande majorité de l'histoire de la conservation de la nature.

Certaines initiatives mêlent déjà aujourd'hui communautés habitantes et savoirs écologiques. Nous avons rencontré Fred Lagarde, de l'association *Le Champ des possibles,* qui initie les habitant·es du plateau de Millevaches à la démarche scientifique et aux savoirs naturalistes, afin de leur donner des clés supplémentaires d'implication dans leur territoire. L'enjeu est de connaître son milieu pour mieux le défendre. Par exemple, la reconnaissance de certains lichens permet d'identifier des îlots d'ancienneté des arbres et de dispersion de biodiversité. Cela pourrait

4. Le collectif *Paysans de nature* est présenté dans *Silence* n° 480, juillet 2019 : "Réconcilier agriculture et vie sauvage".

permettre d'intervenir sur les plans de gestion forestière ou de localiser les îlots de vieux arbres à défendre en priorité par des groupes qui luttent contre les coupes rases.

Pratiquement, un éventail de stratégies pourrait cohabiter, en passant par exemple par des acquisitions foncières ou des legs. Il sera compliqué de répéter l'expérience de l'*Aspas,* qui a fait appel à de gros donateurs et a suscité des tensions par un manque de concertation locale. Mais beaucoup de petits propriétaires privés veulent confier leur bout de rivière ou de forêt à des associations pour en faire des espaces favorables au sauvage. On pourrait aussi penser à des ZAD visant le réensauvagement, un peu comme celle du Carnet qui défend une zone naturelle pour elle-même (5). Nous réfléchissons aussi aux nouvelles formes juridiques ou institutionnelles que pourrait prendre cette défense du sauvage, par exemple à travers la création d'un conservatoire national d'espaces naturels qui jouerait, dans les milieux terrestres, un rôle d'acquisition foncière analogue à celui du Conservatoire du littoral.

En quoi le réensauvagement peut-il faire partie d'une stratégie politique de lutte contre le capitalisme ?

Les milieux sauvages peuvent être des alliés de nos luttes. La forêt de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes a été une partenaire lors des tentatives d'expulsions en 2012 : les zadistes s'y sont caché·es, sa géographie a freiné l'avancée des policiers. Inversement, les luttes peuvent être les alliées des milieux sauvages. Un naturaliste de Notre-Dame-des-Landes formule cela très bien : l'objectif de faire durer les luttes — par l'occupation d'une zone contre sa destruction — a un effet bénéfique sur l'écosystème lui-même car, le temps de la lutte, lorsqu'il s'enracine, profite au temps des vivants.

Toutefois, la réponse est plus complexe pour la paysannerie. La motion de la *Confédération paysanne* contre le réensauvagement propose de "s'élever contre l'accaparement foncier pour le réensauvagement sur tout le territoire national", alors que les luttes de ces paysan·nes sont plus habituellement dirigées contre des projets industriels et d'artificialisation. Certes, avec ses réserves de vie sauvage, l'*Aspas* utilise la propriété privée et l'acquisition foncière, mais pas pour des intérêts privés : elle ne réalise donc pas un accaparement des terres.

Nous considérons que cette opposition figée entre la préservation de la nature sauvage et les défenseu·ses de la paysannerie, qui protègent des endroits à travers leurs pratiques, n'est pas constructive. Ces groupes nous semblent en réalité du même côté de la ligne de conflit : celui qui les oppose à l'accaparement des terres par l'agriculture industrielle et par l'artificialisation des sols !

Mais il y a peu d'espace de rencontres sur ces questions entre le milieu des associations environnementales, le milieu paysan et le milieu politique autonome. L'idée de *Reprise de terres* est de proposer des enquêtes, des discussions, des rencontres en chair et en os, et des ateliers pour désamorcer ce conflit.

Finalement, qu'est-ce que ces rencontres à Notre-Dame-des-Landes ont permis ?

Les rencontres d'été dans la ZAD ont permis de rassembler les personnes rencontrées, de l'autonome zadiste jusqu'à l'act·rice institutionnel·le, du naturaliste à la paysanne, dans une mise en présence originale. Trois axes ont occupé les participant·es : un sur le foncier agricole, un sur les terres en ville, et le nôtre, intitulé "Entre usages et protection : la déprise de terres ?". Des ateliers ont été organisés, par exemple sur l'échelle écologique à choisir pour constituer des milieux en libre évolution ou sur les dimensions positives de l'enfrichement. Des plénières, des balades naturalistes ou des échanges informels ont rassemblé environ 200 personnes pendant quatre jours. Cela a permis d'apporter un souci naturaliste dans des milieux militants peu sensibilisés à cette approche. Il s'agissait d'un côté d'intéresser les mondes politisés aux savoirs naturalistes et, de l'autre, de politiser les écologues et acteur·rices de la protection de la nature pour faire infuser cette culture de lutte.

De notre côté, nous réfléchissons à créer une association pour soutenir par exemple la création de comités de vie sauvage, qui allieraient l'ensauvagement à des communautés habitantes, basées sur des usages locaux comme la relocalisation des moyens de subsistance. Nous nous inspirons du réseau des *Apac* (6), qui défend des aires protégées communautaires dans 70 pays, ainsi que du réseau *Conviva* (7), qui prône une approche convivialiste de la conservation et combine des changements sociaux structurels à des pratiques locales pour promouvoir la décroissance, la relocalisation de notre subsistance et une autogestion de nos territoires. ◆

5. La zone à défendre du Carnet, créée à l'été 2020 pour contrer un projet d'extension industrielle du port de Nantes-Saint-Nazaire, a été expulsée depuis.

6. Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire, https://www.iccaconsortium.org, info@iccaconsortium.org

7. *Conviva* est un réseau néerlandais qui défend une approche de la conservation de la nature profitant à la fois à la faune, à la flore et aux humains. https://conviva-research.com
Bram Büscher et Robert Fletcher, *The Conservation Revolution: Radical Ideas for Saving Nature beyond the Anthropocene,* Verso, 2020, 224 p. (non traduit)

➳ Pour aller plus loin

◆ La revue numérique *Terrestres* regroupe des textes d'intellectuel·les et militant·es sur l'écologie politique. Un texte de présentation du collectif *Reprise des terres* et de l'axe sur le réensauvagement y est publié : www.terrestres.org

◆ Virginie Maris, *La Part sauvage du monde — Penser la nature dans l'Anthropocène,* Le Seuil, Anthropocène, 2018

◆ Léna Balaud et Antoine Chopot, *Nous ne sommes pas seuls — Politique des soulèvements terrestres,* Le Seuil, Anthropocène, 2021

➳ Contacts

◆ **Aspas,** B. P. 505, 26401 Crest cedex, www.aspas-nature.org

◆ **Confédération paysanne,** 104 rue Robespierre, 93170 Bagnolet, tél. : 01 43 62 04 04, www.confederationpaysanne.fr

◆ **Réseau pour les alternatives forestières,** 30 avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél. : 09 72 47 75 31, www.alternativesforestieres.org

◆ **Le Champ des possibles,** Lachaud Fauvet, 23340 Gentioux, https://assochampdespossibles.wordpress.com

◆ **Paysans de nature,** Les Terres, ch. de la Grande-Ministrie, 85230 Beauvoir-sur-Mer, tél. : 06 82 70 35 44, www.paysansdenature.fr

› Propos recueillis par : ***Martha Gilson***

Un vautour moine et un vautour fauve dans les Grands Causses.

Bruno Berthemy - LPO

La *LPO* : s'adapter à chaque situation pour protéger la nature

La *Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)* milite depuis 1912 pour défendre la nature par la connaissance, la protection et l'éducation. Association nationale qui s'appuie sur un fort ancrage local porté par 8 000 bénévoles et 550 salarié·es, elle agit concrètement en s'adaptant au terrain et à ses habitant·es. Entretien avec Yves Verilhac, son directeur général.

***Silence :* Comment la *LPO* se positionne-t-elle par rapport à la question du réensauvagement ?**

Yves Verilhac : Il y a "à boire et à manger" dans la façon dont cette notion est mobilisée aujourd'hui. La *LPO* est une association de naturalistes pragmatiques. Elle fait donc des analyses au cas par cas. Philosophiquement, la *LPO* reconnaît l'idée de la "non-gestion", de laisser faire la nature. Mais pas partout, pas tout le temps. Il est faux d'affirmer que la nature a absolument besoin de l'humain pour se diversifier. Mais il est tout aussi faux de dire qu'elle peut totalement s'en passer partout. Pas à l'échelle de nos territoires ni à l'échelle de quelques siècles seulement. Au niveau planétaire et sur plusieurs millénaires, c'est certainement vrai : la biodiversité n'a pas attendu l'apparition des humains pour se multiplier et se diversifier. Oui, il y a un véritable intérêt biologique à laisser certaines forêts se réensauvager. Mais si vous n'intervenez pas pour protéger une tourbière ou un marais, vous vous tirez une balle dans le pied car vous laissez le milieu se fermer et s'appauvrir. Nous n'avons pas le temps d'attendre que de nouvelles tourbières se créent ou que des tempêtes, avalanches ou autres inondations rouvrent des milieux.

De plus, la notion de réensauvagement peut aussi porter un jugement de valeur a priori négatif sur les actions des humains.

Comment la *LPO* intègre-t-elle les habitant·es d'un territoire à la protection de la nature ?

Nous utilisons toutes les possibilités qui nous sont offertes, avec l'idée d'agir avec les femmes et les hommes sur les territoires mais sans perdre de vue nos objectifs. L'activité de la *LPO* repose

Protéger la nature ou la biodiversité ?

"Je n'aime pas ce terme de biodiversité qui est un terme technocratique, dénué de culture et de poésie, et qui renie le combat historique de protection de la nature. On imagine des espèces au lieu de penser aux milieux naturels. C'est une confusion, puisque l'homme fait partie de la biodiversité, de même que le Coronavirus ! Cette dérive sémantique n'est pas neutre : elle accompagne la raréfaction de la création d'espaces naturels protégés, la volonté de s'intéresser à la nature dite ordinaire (comme si la rareté n'avait plus aucun sens), elle introduit le principe "éviter, réduire, compenser", et celui de continuités. Plus besoin de protéger : il suffit d'échanger !"

d'abord sur le socle des connaissances scientifiques. Pour cela aussi, nous mobilisons tout un chacun grâce aux sciences participatives. La *LPO* gère des milliers d'hectares en propriété propre, en location ou en espaces naturels protégés (1). Elle établit des contrats avec des agricult·rices, associe les populations et acteurs locaux, organise des animations, développe des projets et équipements pour les populations les plus défavorisées ou handicapées, etc.

Nous proposons à des particuliers ou des entreprises, écoles et collectivités d'accueillir et de développer la nature chez soi grâce aux refuges *LPO*. Zéro chasse et pêche, zéro pesticides (nous n'avons pas attendu que ce soit interdit, ça fait 100 ans qu'on s'en passe), des équipements et aménagements pour abriter et nourrir la petite faune. Aujourd'hui, il y a 36 000 refuges *LPO* en France, qui couvrent 50 000 ha, du simple balcon d'immeuble au parc de plusieurs dizaines d'hectares. Certains bénévoles préfèrent partager leur passion grâce à l'animation nature et à l'éducation. D'autres s'engagent dans le transport et le sauvetage de la faune en détresse dans nos centres spécialisés.

1. En 2021, la *LPO France* a un budget annuel de l'ordre de 21 millions d'euros dont 64 % sont des fonds privés et 36 % sont d'origine publique. Les associations locales *LPO*, juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes. Les fonds privés (environ 13 millions d'euros) proviennent essentiellement des adhésions, dons, legs, ventes de la boutique, abonnements, prestations de services à des entreprises. Parmi les fonds publics (environ 8 millions d'euros), 21 % proviennent des collectivités, 38 % de l'État et 19 % de l'Europe. Ils correspondent essentiellement à des rémunérations pour des prestations, le plus souvent sur appel d'offre et mise en concurrence, comme pour la gestion des réserves naturelles.

La réintroduction, autre volet de la protection de la nature

Depuis une trentaine d'années, des efforts importants visent à reconstituer les populations de certaines espèces animales disparues à l'échelle d'une région, avec son lot de succès pour certains rapaces, les castors ou encore le lynx. Selon la *LPO*, *"des oiseaux comme les vautours ou le gypaète ont été facilement éliminés car leur reproduction est très lente et ils sont naturellement peu farouches. Il est heureux de constater que ces espèces se maintiennent sans difficulté dans un monde moderne, pour peu qu'on leur garantisse un minimum de place et de considération. Une réintroduction n'est ni plus ni moins qu'une mesure de conservation s'inscrivant dans la restauration des biocénoses (1) perturbées par l'humain."* Les réintroductions et les renforcements de populations font partie des méthodes de restauration, aussi bien des populations d'espèces en danger d'extinction que des fonctions écologiques des écosystèmes.

Le vautour fauve avait quasiment disparu du territoire français entre 1920 et 1950. Seule une population relictuelle persistait dans les Pyrénées, en vallée d'Ossau. L'espèce a fait l'objet de réintroductions à partir des années 1980 dans le Massif central (initiées par le *Fonds d'intervention des Rapaces* — dorénavant *LPO* — et le Parc national des Cévennes), puis des années 1990 dans les Alpes (2). La réintroduction du vautour fauve est d'abord, dans les Alpes et le Massif central, un succès écologique, tant du point de vue des effectifs présents et du taux de reproduction que de la restauration de la fonction naturelle d'élimination des animaux morts. La réintroduction s'inscrit dans une démarche socio-économique où le monde de l'élevage, en particulier le pastoralisme et l'élevage extensif, occupe une place importante dans l'économie de la région. Ce succès de la réintroduction des vautours fauves s'est accompagné d'une innovation portée par les éleveu·ses : la placette individuelle d'équarrissage naturel (3), c'est-à-dire un endroit où les éleveurs peuvent laisser des cadavres d'animaux. L'exemple du sud du Massif central, où une centaine de ces placettes ponctuent les espaces pastoraux, constitue une source d'inspiration dans la recherche d'un équilibre partagé et d'un lien renforcé entre activités pastorales et populations de vautours.

Léa Giraud, *responsable du site Grands Causses de la* LPO

1. Ensemble des êtres vivants d'un biotope, d'un milieu donné.
2. Le numéro 20 la revue *Silence*, en juin 1983, parlait déjà de la réintroduction des vautours !
3. Par dérogation au principe général de l'équarrissage industriel, l'équarrissage naturel n'est autorisé qu'à titre dérogatoire et dans des conditions précises.

La protection de la nature s'oppose-t-elle aux activités humaines ?

La diversité biologique s'effondre. C'est un fait. Aujourd'hui 62, 2 % de la biomasse des mammifères sur terre est composée de bétail d'élevage, 37, 4 % d'humains, et il ne reste plus que 0, 4 % de biomasse de mammifères sauvages. Pour les oiseaux, ce n'est guère mieux avec 71, 4 % de la biomasse représentée par la volaille d'élevage, et 28, 6 % seulement d'oiseaux sauvages !

La deuxième évidence, c'est que les causes en sont connues : artificialisation et destruction des milieux, surexploitation des richesses, pollutions diverses, changement climatique, arrivée d'espèces exotiques…

La troisième évidence est que, pour la première fois, l'humain est responsable de ce que certains scientifiques n'hésitent pas à nommer "sixième extinction". Il semble que la population et même les élu·es (souvent en retard) ont pris la mesure du changement climatique et de ses conséquences. En revanche, l'enjeu du vivant demeure dans l'angle mort du rétroviseur. On voit se développer des hectares de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles et naturelles, alors que l'artificialisation est la première menace sur le vivant. Des parcs éoliens sont implantés dans des secteurs à enjeux européens pour les oiseaux et les chauves-souris. Le réchauffement climatique entraîne la montée des eaux, pourtant nous avons les plus grandes difficultés à faire accepter le recul des réserves naturelles à l'intérieur des terres.

Ceci dit, nous ne cherchons pas à fuir le conflit. La protection de la nature est un enjeu parmi d'autres mais vous ne pouvez pas non plus demander à tout le monde de partager cette finalité. Quand des agricult·rices ont du maïs sur de très bonnes terres et qu'on leur dit : "L'eau va monter donc il faut partir mais on va vous racheter vos terres", ça ne se fait pas facilement, et c'est normal.

Quel serait le monde idéal de la *LPO* ?

On arrêterait de déréglementer, de tuer des espèces en danger, les enfants apprendraient le nom des plantes et des animaux à l'école, on créerait au moins un parc national et dix réserves naturelles par an, on y mettrait des moyens humains et financiers, on

DR

Dans le parc naturel régional des Monts d'Ardèche, des vautours sur la placette de Montselgues.

Créer des réserves de biodiversité

L'association *Agir pour l'environnement* encourage elle aussi la création de réserves de biodiversité. En effet, les obligations réelles environnementales (ORE) nées de la loi Biodiversité de 2016 sont des outils juridiques permettant à un particulier ou une collectivité locale de signer, devant notaire, un contrat écologique avec une association de protection de l'environnement, valable jusqu'à 99 ans. Pour créer une réserve de biodiversité, rien de plus simple ! Il faut renoncer à intervenir sur les lieux et laisser faire la nature. Le principe est simple : "ne pas déranger".

◆ *Plus d'infos : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourlenvironnement.org*

intégrerait les coûts induits de l'absence de prise en compte des enjeux environnementaux, et on arrêterait de subventionner la destruction. Prenez la nouvelle politique agricole commune (PAC), celle qui est en cours de finalisation. La PAC, c'est notre argent à travers nos impôts. Comment se fait-il que nous continuions à financer, par ce moyen, des modèles non vertueux qui portent atteinte à la santé des gens et détruisent la nature ?

Comment évolue la biodiversité en France aujourd'hui ?

La *LPO* voit l'oiseau comme un très bon indicateur sensible car, selon les espèces, on retrouve tous les régimes alimentaires, toutes les latitudes et altitudes, tous les milieux. On peut mesurer la qualité de la biodiversité à travers l'état de conservation et la diversité des populations d'oiseaux. Quelques familles se portent mieux aujourd'hui que dans les années 1970. C'est le cas de presque tous les hérons, sauf le butor étoilé. C'est aussi le cas d'un certain nombre de rapaces (vautours, faucons pèlerins, etc.). Et on sait pourquoi : parce qu'on s'est attaqué aux causes de leur disparition — empoisonnement et tirs pour les rapaces, destruction des milieux et tirs pour les hérons. Mais, dans leur grande majorité, les autres espèces s'effondrent, en particulier celles des milieux agricoles. On observe une perte de 80 % des tourterelles des bois, c'est une véritable hécatombe. Il y a urgence à prendre le virage qui s'impose car nous allons droit dans le mur. Chacun, à son propre niveau, peut faire quelque chose. En commençant par adhérer à une association comme la *LPO* ! ◆

➳ Pour aller plus loin

◆ *Ré-ensauvageons la France — plaidoyer pour une nature sauvage et libre,* Gilbert Cochet, Stéphane Durand, Babel, 2021, 168 p., 6,90 €

◆ *L'Europe réensauvagée — vers un nouveau monde,* Gilbert Cochet, Béatrice Kremer-Cochet, Actes Sud, 2020, 336 p., 23 €

◆ *Pour une forêt primaire en Europe de l'Ouest,* Francis Hallé, Actes Sud, 2021, 64 p., 8 euros

◆ *Vercors, vie sauvage,* Sarah Petitbon et Louise Drulhe (ill.), éd. 369, collection Manuels, 2021, 72 p., 12 €

› Texte : ***Thomas Grillot,***
historien, chercheur à l'Institut d'histoire du temps présent du CNRS

La diplomatie du bison

DR

Un bison bloque une route dans le parc national de Yellowstone.

Le mythe des Indiens d'Amérique, qui seraient "par nature" proches du "sauvage", a la peau dure. Le bison en est un emblème. Entre consommation de viande et défense d'une espèce classée comme "quasi menacée", intérêts marchands, touristiques et écologiques, le bison incarne les multiples enjeux de la préservation d'une espèce animale.

Le bison : un enjeu politique

De toutes les espèces éradiquées pendant la colonisation de l'Amérique du Nord, celle qui a sans doute le plus marqué les esprits est le bison. Se comptant autrefois par millions, les troupeaux qui marquaient la région de leur empreinte sont réduits, à la fin du 19e siècle, à un demi millier d'individus dispersés dans une poignée de zones protectrices (1). Dès le début du 20e siècle, des activistes soucieu·ses de préserver un "Ouest" idéalisé, comme Theodore Roosevelt, s'efforcent en effet de sauver l'espèce, tandis que des rancher s'avisent de son potentiel commercial. C'est à partir du parc du Yellowstone qu'elle est réintroduite dans une réserve indienne, celle des Crows du Montana, en 1934. Du point de vue de l'État fédéral américain, il s'agit d'abord d'une alternative à l'abattage par lequel les parcs nationaux luttaient jusqu'alors contre la surpopulation de certaines espèces, mais aussi d'un encouragement au développement économique des réserves indiennes. L'impulsion décisive vient des Crows eux-mêmes (2) et a des implications politiques. Importer des bisons du Yellowstone, c'est réaffirmer un droit de regard sur un territoire dont les Crows ont été spoliés, voire un début de cogestion. Le projet, qui se veut aussi partie intégrante d'un plan de préservation des bisons, des élans et des ours, est associé à un moratoire sur la chasse. Confinées sur les terres improductives de la réserve, ces espèces réintroduites sont avant tout appréhendées comme de futures réserves de viande pour des populations qui en manquent.

Le bison, produit marketing

Ces expériences de réintroduction en terre indienne se poursuivent mais s'étendent peu. Ce sont des éleveurs non Indiens qui s'avisent de l'intérêt économique qu'il y aurait à populariser la viande de bison, comme le milliardaire Ted Turner qui avait acquis des bisons dans les années 1970. Jusqu'à provoquer un véritable boom de leur élevage dans les années 1990. Car il s'agit bien d'élevage, voire d'industrie : pour accélérer la production de viande, les animaux sont finis au grain dans de nombreux ranchs. Leur viande est marketée comme une alternative plus saine que le bœuf, ou incorporée dans des barres énergétiques — concept lancé par les Lakotas de Pine Ridge.

Cette croissance des populations de bisons, organisée de manière industrielle, bat son plein au moment même où émerge un projet de "bisonnisation" des Grandes Plaines d'une toute autre nature : les "Communs du bison". Deborah et Frank Popper, deux

1. Les cinq premières furent instaurées dans les États du Wyoming (*Yellowstone National Park*), en Oklahoma (*Wichita Mountains National Wildlife Refuge*), dans le Montana (*National Bison Range*), le Dakota du Sud (*Wind Cave National Park*), et le Nebraska (*Fort Niobrara National Wildlife Refuge*).

2. En l'occurrence les leaders Robert Yellowtail, fonctionnaire du Bureau des affaires indiennes, et Max Bigman.

universitaires du New Jersey, suggèrent en 1987 que l'État fédéral apporte une solution radicale aux problèmes rencontrés par l'agriculture dans la région. Plutôt que de continuer à subventionner des exploitations déficitaires, régulièrement confrontées à des sécheresses catastrophiques, ou des territoires marqués par la dépopulation, pourquoi ne pas effacer la présence humaine (non indienne), nationaliser les terres et massivement réintroduire des espèces animales jadis dominantes dans la région ? Le projet de "Communs" rappelle l'idée lancée en 1841 par le peintre George Catlin de créer au centre des États-Unis une réserve pour animaux et Indiens confondus "dans leur beauté inviolée et leur sauvagerie". Il suscite l'enthousiasme de certains, comme l'intellectuel lakota Vine Deloria Jr., mais aussi la colère des populations locales.

Lithographie (Augustus Kollner, 1850) "Amérindien chassant le bison".

"Entre exploitation commerciale et mise en avant d'une relation dite 'spirituelle'"

Sans déboucher sur de véritables mises en application, le projet *Buffalo Commons* ("Communs du bison") influence les débats qui donnent naissance à l'*Intertribal Bison Cooperative.* À partir de 1992, cette organisation s'efforce de fédérer les efforts des groupes indiens : gestion des troupeaux possédés par les tribus, formation de spécialistes, négociation avec les autres acteurs de la préservation et du marché. Le bison est, comme au 19e siècle, l'objet d'une véritable diplomatie, à ceci près qu'il est cette fois partie prenante. Sous l'impulsion d'activistes comme les *Blackfeet* (3), Leroy Little Bear, professeur à l'université de Lethbridge (Alberta), ou Paulette Fox, consultante en sciences de l'environnement, huit tribus signent ainsi en 2014 un traité d'amitié entre elles et avec le bison. Elles se donnent pour objectif de restaurer une relation privilégiée et égalitaire avec un animal considéré comme un parent, un frère même. La restauration de l'espèce passe dans cette approche par une "dédomestication" des troupeaux existants mais aussi par le retour de cérémonies perdues ou peu pratiquées, liées au bison, ou par l'insertion de segments consacrés au bison dans l'enseignement des sciences à l'intérieur des réserves (4).

Comme ailleurs en Amérique du Nord, la réintroduction du bison à partir des réserves indiennes ne se fait pas sans tension, entre exploitation commerciale et mise en avant d'une relation dite "spirituelle", consommation de viande et défense d'une espèce classée comme "quasi menacée" par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Elle se fait dans un contexte où les frontières juridictionnelles entre États fédérés, État fédéral et tribaux obligent à des négociations permanentes. Infectés par la brucellose introduite dans les Plaines par le bétail euroaméricain, les bisons sont perpétuellement soupçonnés par les éleveurs, notamment dans le Montana, de véhiculer la maladie. La gestion des troupeaux est donc aussi celle des relations avec ces partenaires difficiles.

Derrière le bison, les populations amérindiennes

Plus qu'une adhésion à un projet de réensauvagement clairement défini, les initiatives indiennes en faveur du bison se déploient sous la forme d'alliances avec des projets amis, aux positions philosophiques proches mais pas nécessairement identiques, et au moyen d'un certain "entrisme". Leroy Little Bear semble ainsi avoir joué un rôle important dans la prise en compte du bison par la *Yellowstone to Yukon Conservation Initiative (Y2Y),* qui se propose d'appliquer le concept de corridor écologique à une immense zone allant de l'Alaska jusqu'aux Rocheuses (5). Défendre dans ce contexte l'idée que les Amérindiens ont une relation privilégiée avec certaines espèces permet non seulement de faire entendre la nécessité de prendre celles-ci en compte, mais aussi de faire prendre au sérieux le travail écologiste des groupes et spécialistes indiens. Elle positionne ces derniers comme des partenaires institutionnels des États et des grands trusts écologistes, et permet de recevoir des financements pour des programmes centrés sur les réserves — avec des objectifs de santé publique parfois très éloignés de la lutte pour la préservation de l'environnement ou de la diversité biologique.

Les programmes en faveur du bison sont ainsi souvent associés, au moins dans les discours, à la lutte contre les addictions, pour la guérison (*"healing"*) et le bien-être. Ils entrent en résonance avec d'autres projets de réintroduction et de mise en relation thérapeutique entre humains et animaux, autour des chevaux, par exemple. Retrait des barrières contraignant les mouvements des animaux, "retrouvailles" avec une espèce, sentiment de fierté individuelle et collective et renouveau culturel y sont pareillement mis en relation (6). Le réensauvagement y apparaît comme partie intégrante d'un projet plus vaste : guérir les maux d'une colonisation caractérisée par la relégation en réserve, une minorisation tant politique que psychologique, et la rupture forcée de relations vitales avec des animaux qui étaient autant sources de nourriture que parents. ♦

3. Les Blackfeet (Pieds noirs) forment une confédération qui comprend trois tribus nord-amérindiennes des Grandes Plaines de l'Alberta, au Canada, et du Montana, aux États-Unis : les Siksikas, les Pikunis et les Gens-du-Sang.

4. Pour en savoir plus sur les origines du projet chez les Blackfeet, voir www.buffalotreaty.com/treaty ; voir aussi https://blackfeetnation.com/iinnii-buffalo-spirit-center/

5. Jeremy Hance, "How Native American tribes are bringing back the bison from brink of extinction'", *The Guardian*, 12 décembre 2018

6. Sur le programme de promotion des populations de chevaux sauvages, voir https://canafoundation.org/pilot-project/

40 ans dans le rétro

1989

Le mur de Berlin s'effondre, le développement se veut durable

Suisse, Brésil, Québec, Kanaky, Berlin, G7 : l'actualité mondiale nous bouscule.

Suite aux nombreuses pannes de la centrale nucléaire Superphénix, la ville de Genève porte plainte. En septembre, une nouvelle coalition antinucléaire transnationale se crée : le *Comité européen contre SuperPhénix*, devenue par la suite les *Européens contre SuperPhénix*. Une carte postale-pétition dépasse les 120 000 exemplaires. *Silence* relaie mois après mois cette nouvelle mobilisation.

Mutations politiques

C'est aussi l'année du bicentenaire de la révolution française et pour cela, un sommet du G7 doit se tenir en France, en juillet, à Paris. Un contre-sommet se met en place auquel participe *Silence*. Le numéro d'été (n° 118-119) comporte un dossier d'une dizaine de pages pour présenter les différents ateliers.

Dans une série d'articles sur le Brésil, la revue revient sur l'assassinat de Chico Mendès, un syndicaliste, récoltant de caoutchouc. Une brochure est réalisée, *"Quel avenir pour l'Amazonie, en souvenir de Chico Mendès"*, avec une préface de René Dumont et Alain Ruellan, en coédition avec la *Cimade*.

Ce n'est que début 1989 que les *Verts* adoptent dans leur règlement la parité hommes-femmes dans toutes les élections. Cela paraît banal aujourd'hui, mais à l'époque, c'est une première. C'est aussi cette année-là que le destin des *Verts* bascule : en ayant de nombreux députés européens en juin 1989, ils franchissent le pas de la professionnalisation.

En juin, après l'assassinat du leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, un nouveau supplément sur la situation en Kanaky est publié conjointement par 18 médias.

L'arrivée du développement durable alors que les alternatives se multiplient

Dans le n° 113, de février, commence une longue présentation de la spiruline, encore presque inconnue en France. Deux mois plus tard, première annonce d'une conférence sur la permaculture.

Le rapport de l'ONU *Notre avenir à tous*, aussi appelé "Rapport Brundtland", est présenté en mars : il conceptualise le développement durable. Terme qui sera ensuite galvaudé de multiples façons.

En mai, est encartée dans la revue une fiche donnant les premières bases de l'espéranto.

Au printemps, le *Salon international de la jeunesse* de Montréal décide d'inviter dix associations françaises à tenir un stand. Michel Bernard et Perline se rendent quinze jours au Québec et en reviennent avec une liste de lieux alternatifs qui sera publiée dans le n° 117, de juin.

Dans le numéro d'été (118/119), un entretien avec le chercheur Richard Grantham présente la question du réchauffement climatique. Ce sont les débuts du *GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* dont les rapports seront de plus en plus alarmistes.

Le numéro de septembre présente la théorie *Gaïa*, avec un entretien de Teddy Goldsmith, de *The Ecologist*. Celle-ci présente la planète comme un être vivant qui peut s'autoréguler. Elle va engendrer des divergences dans la façon de penser l'écologie.

Et en interne…

En octobre, avec l'arrivée d'un maquettiste à mi-temps, Hubert Plisson, *Silence* inaugure une nouvelle maquette, augmente son tirage qui atteint 3 000 ex. Pour la première fois la revue est agrafée. Elle passe à 32 pages, imprimées par Pierre Diviani d'*Atelier 26* et gagne nettement en qualité visuelle.

En novembre, c'est la chute du mur de Berlin, l'effondrement du bloc soviétique. *Silence* se rend sur place espérant un basculement vers une société alternative… mais ce sera une ruée vers le mode de vie capitaliste.

Michel Bernard

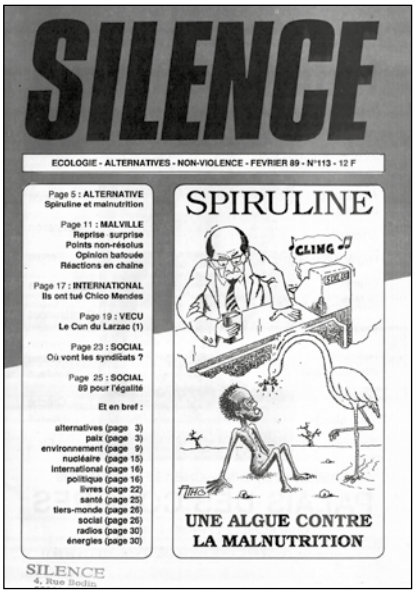

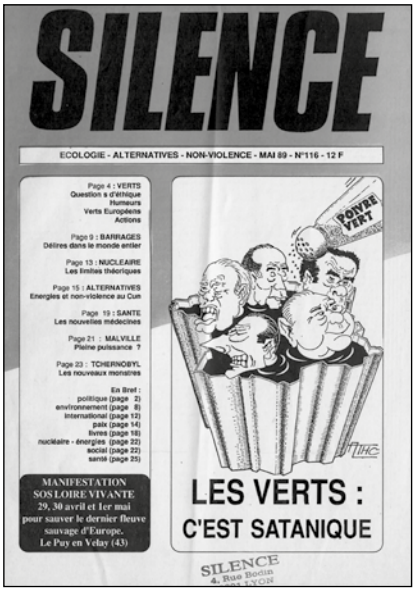

Chaque mois, Michel Bernard retrace l'histoire de la revue **Silence**, *année après année.*

Bonnes nouvelles de la Terre

En Grèce, l'usine de savons écolos grandit sans patron

Il est 13 h 30 à Thessalonique, dans le nord de la Grèce, et c'est la fin de la journée de travail pour les ouvrières et ouvriers de l'usine *VioME*. Comme tous les jours, tout le monde se retrouve autour d'une grande table devant l'usine, discute, boit et mange avant de rentrer chez soi. Leur histoire est un conte anticapitaliste que les milieux militants grecs aiment à raconter et qui inspire de nombreuses luttes.

En 2011, au plus fort de la crise économique, *Filkeram & Johnson* — le propriétaire de l'usine et l'un des principaux fabricants de matériaux de construction en Grèce — fait faillite. Des centaines de personnes risquent d'être licenciées, de nombreux salaires impayés. Qu'à cela ne tienne, les travailleu·ses réuni·es et déterminé·es décident d'occuper l'usine. Sans salaire, ils et elles peuvent compter sur la solidarité de nombreux collectifs de la ville et de toute la société civile grecque.

Après deux ans d'occupation, ils et elles créent la coopérative *VioMe* et relancent la production. *"Au départ, on a cherché à produire les mêmes matériaux de construction que l'on fabriquait avant. Mais la demande était très faible durant la crise économique, il n'y avait plus de chantiers. On s'est tournés vers la fabrication de nettoyants et de produits d'entretiens naturels et biologiques"*, raconte à *Reporterre* Fotini, jeune chimiste à *VioMe*.

Après la création de la coopérative en 2013 et la relance de la production, collectifs, coopératives, squats et associations se mobilisent rapidement pour proposer à la vente les produits de l'entreprise, en Grèce comme ailleurs. (2) Cela permet de conserver une dizaine d'emplois sur le site.

"Ouvrier, chimiste, ingénieur ou livreur, tout le monde a le même salaire"

"Toutes les personnes que vous voyez dans l'usine – ouvriers, chimistes, ingénieurs ou livreurs – ont le même salaire. Toutes les décisions sont prises en commun et à l'unanimité lors de nos assemblées tenues à 7 h tous les matins.", explique Dimitris, qui travaille à l'usine depuis très longtemps.

DR

"C'est un petit salaire qu'on touche pour l'instant, mais avec notre production, notre modèle économique est stable, on est même arrivés à recruter deux personnes récemment."

"Ici, c'est plus qu'une simple usine, on tisse des liens forts entre nous. On fusionne notre travail et notre lutte politique", explique Euripide qui travaille ici depuis quelques mois.

"Nous sommes en lien avec de nombreux collectifs en lutte. Depuis 2015 et le début de la crise migratoire, on organise des collectes de produits de première nécessité, des vêtements ou des événements de solidarité pour les exilés", poursuit Dimitris.

"Nous avons des relations avec beaucoup d'associations et de collectifs écologiques radicaux. Il faut prendre cette lutte de manière holistique, et ce n'est certainement pas compatible de vouloir protéger l'environnement tout en maximisant les profits des grandes entreprises", conclut Dimitris.

Justin Carrette

Quelques coopératives comme La Louve *(Paris 18e), les* Grains de sel *(Paris 13e),* Les 400 coop *(Paris 11e) et* EcoFair *(en Belgique à Anvers, Herzele et Ronse) vendent des produits de* VioMe.

En partenariat avec : **www.reporterre.net**

Job la crevette, pirate écolo !

Abonné à *Silence*, Michel Saoût est également un homme de théâtre. Parmi les cordes à son arc, il écrit, compose et interprète des spectacles musicaux pour le jeune public. *Job la crevette* est un conte écolo. Autrefois pêcheur Job La Crevette est le témoin de pollutions des mers et océans qui l'empêchent de travailler. Il décide de devenir pirate pour lutter contre les responsables de ces actes malveillants. La rencontre avec un oiseau des îles va transformer ses manières d'agir. L'auteur invite aussi des associations écologistes locales à venir tenir un stand en marge de certaines de ses interventions en festivals.

♦ *Michel Saoût, 44140 Le Bignon, robinsubois@free.fr, www.troubadourdeveil.com*

Citymagine, un jeu pour inventer la ville de demain

L'association *Empreintes* a créé, avec la participation des *Amis de la Terre - Belgique*, un outil pédagogique pour imaginer la ville de demain. *Citymagine* est un jeu de plateau coopératif de 6 à 24 joueu·ses réparti·es en 6 équipes. Chaque équipe a en charge la gestion d'un des 6 quartiers confrontés aux problématiques urbaines de la mobilité, de l'approvisionnement, de la pollution, de la promiscuité, de l'absence de liens sociaux. Les joueu·ses doivent mener une réflexion sur leurs modes de consommation, sur le projet de société qu'ils et elles souhaitent développer et sur d'autres manières de vivre. En partant d'initiatives citoyennes existantes et à construire, la partie avance vers une ville nouvelle.

♦ *On peut se le procurer au prix indicatif de 60 € auprès d'Empreintes, Rue Nanon 98, 5000 Namur, Belgique, tél. : (+32) 081 390 660, www.empreintes.be/citymagine ou le consulter au Réseau Idée, 266 rue Royale, 1210 Bruxelles.*

Médias :

♦ **Politis,** *"Libertés fondamentales, combat vital", hors-série n° 74, novembre-décembre 2021, 6 €, Politis, 2 impasse Delaunay 75011 Paris.* Comment s'opposer à 20 ans de lois liberticides ? Un numéro riche sur la tentation autoritaire de plus en plus présente au sein du gouvernement, au regard des atteintes à la société civile (islamophobie, attaque des associations, etc.). Alors que les discours de l'État se focalisent sur ses fonctions répressives, celui de *Politis* se veut offensif pour dénoncer un recul des droits et réaffirmer l'importance des libertés fondamentales.

♦ **Les coulisses de la lutte,** *sur https://organisez-vous.org.* Une série de 4 podcasts de 40 minutes chacun réalisé par Narimane Baba Aissa, qui mettent en lumière ce que les personnes en lutte vivent au quotidien, de la grève contre la sous-traitance à un camp autogéré contre le nucléaire, en passant par la lutte pour le droit au logement et la défense d'une maternité de proximité.

♦ **CQFD,** *"Santé connectée, allô écran bobo", n° 204, décembre 2021, 4 €, CQFD, BP 70054, 13192 Marseille cedex 20.* Un dossier qui dénonce le déploiement de la santé connectée, qui s'implante en s'asseyant sur le secret médical, en aggravant encore la fracture numérique. Non, les artefacts numériques ne sont en aucun cas une réponse au démantèlement de la psychiatrie publique. Un dossier nécessaire.

♦ **D.Connexion(s),** *"Pandémie informatique", été 2021, n° 5, D.connexion(s), 9 rue Poussin, 75016 Paris.* Une petite gazette bienvenue qui réaffirme le droit à la déconnexion numérique. L'association qui l'édite se mobilise depuis 2018 pour sensibiliser la population aux conséquences des technologies numériques et pour promouvoir le développement d'alternatives viables aux technologies numériques actuelles. Alors, prêt·es à couper le wifi et à conduire sans GPS ?

Pierre Rabhi, figure de l'agroécologie

DR

Pierre Rabhi est mort, le 4 décembre 2021, d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de 83 ans. Paysan, pionnier de l'agroécologie, écrivain et conférencier, enfant du désert devenu philosophe, il est né à Kenadsa dans une oasis du désert algérien. Immigré en France, d'abord ouvrier, il s'installe en compagnie de sa femme Michèle et leurs cinq enfants dans une petite ferme en Ardèche, réalisant ainsi son rêve de retour à la terre. Il cherche ensuite à partager et à transmettre ses intuitions et son savoir agroécologique et lance en France, en Afrique sahélienne et au Maghreb, de nombreuses initiatives pour contribuer à l'autonomie alimentaire des populations. Il se fait connaître d'un public de plus en plus large à travers une vingtaine de livres, dont *Du Sahara aux Cévennes* (1983) et *Vers la sobriété heureuse* (2010), dans lesquels il témoigne de son parcours et prône la simplicité volontaire, la modération et le respect de la nature. Il est notamment le fondateur des *Oasis en tous lieux* en 1996, devenues plus récemment les *Coopératives Oasis, de Terre et humanisme* en 1999, du *Mouvement Colibris*, ou encore du centre de formation à l'agroécologie des *Amanins*. En 2002, il présente sa candidature aux élections présidentielles dans le cadre d'un Appel à l'insurrection des consciences, sans parvenir à récolter 500 signatures. *Silence* l'avait longuement interviewé dans son n°280 de février 2002. Certaines critiques portent sur la pertinence de ses pratiques culturales ou encore sur ses positionnements qui peuvent être jugés traditionalistes sur la bioéthique ou la famille, ou dépolitisants. Il n'en reste pas moins une des figures inspiratrices de l'écologie de ces dernières décennies.

Loire-Atlantique

Un projet de hameau léger se lance !

Le conseil municipal de la commune de Plessé, située entre Nantes et Rennes, a voté à l'unanimité en novembre 2021 la réalisation d'un hameau léger de 12 logements sur un terrain communal constructible de 7 000 m² afin de proposer une alternative écologique et solidaire aux lotissements conventionnels. Chaque foyer possédera son habitat réversible et partagera des espaces communs avec ses voisin·es (buanderie, chambre d'ami·es, salle commune, etc.) afin de réduire les coûts et l'impact écologique tout en créant du lien. Constitué·es en association, les habitant·es loueront le terrain aménagé à la commune à travers un bail emphytéotique de 99 ans et géreront ensemble le lieu, notamment les arrivées et les départs. *"La demande est extrêmement forte mais il existe peu de lieux où il est possible de s'installer légalement, malgré la reconnaissance de ce type d'habitat par la loi ALUR en 2014"*, souligne Xavier Gisserot de l'association *Hameaux Légers*. Un appel à projets a été publié pour identifier un groupe de personnes souhaitant s'y installer en habitat réversible et participatif pour un coût modéré, et les personnes intéressées ont jusqu'au 13 mars pour candidater sur le site : *http://hameaux-legers.org/plesse*

Belgique

La *Fondation Marius Jacob* : financer les luttes

Créée en mai 2019, la *Fondation Marius Jacob* est un outil financier collectif et autogéré qui a pour vocation de soutenir les résistances, les alternatives et les luttes. Le principe est simple : des personnes mutualisent ensemble un maximum d'argent, puis s'organisent pour sa redistribution à des collectifs et initiatives qui en ont besoin. Le but est de renforcer l'autonomie, l'indépendance et l'impact de mouvements sociaux de base. En 2020, plus de 20 groupes ont pu être soutenus et 50 personnes mutualisent mensuellement une partie de leurs revenus avec la fondation. Le nom est un clin d'œil à Marius Jacob, militant anarchiste qui volait aux riches pour redistribuer aux pauvres. Parmi les projets déjà soutenus :

♦ la *Ding Dong Family*, un collectif d'électricien·nes et de technicien·nes solidaires qui opèrent dans des lieux collectifs, occupations, squats, événements militants

♦ *L'Orageuse*, une bibliothèque queer-féministe autogérée à Liège, Cafétéria Collective Kali, 32 rue Saint-Thomas, 4000 Liège, Belgique, orageuse@bawet.org

♦ *PermaCity Verviers*, projet de réaménagement d'un terrain de 5 000 m² en friches à Verviers en jardin potager et verger collectif agrémenté d'une zone de rencontres, PermaCity Verviers, Pont aux Lions 23, 4800, Verviers, Belgique.

https://fondationmariusjacob.org, contact@fondationmariusjacob.org

CLIMAT

Le malus écologique sur les véhicules les plus lourds ne changera rien

Depuis le 1er janvier 2022, une nouvelle taxe a été mise en place sur l'achat des voitures : 10 € par kilo supplémentaire au-delà de 1 800 kg. Cette mesure vise à limiter les émissions de CO_2 des véhicules les plus lourds. Cette mesure est passablement inefficace puisqu'elle ne s'applique pas aux voitures hybrides et électriques (dont les batteries pèsent au moins 250 kg), pas aux familles de 3 enfants et plus, et la limite est bien trop élevée. Ainsi, parmi les 20 SUV les plus vendus, aucun ne franchit les 1 800 kilos qui déclencheraient le malus, rapporte *Ouest France*. Rappelons que la Citroën 2CV mise en vente en 1948 ne pesait que 485 kg, la Fiat 500 mise en vente en 1957 faisait 470 kg, la Renault 4L lancée en 1961 pesait 540 kg. Aujourd'hui, les voitures les moins lourdes sont la Citroën AX avec 772 kg, la Peugeot 208 avec 980 kg. À cette taxe malus, il faudrait son équivalent en bonus, applicable à tous les modes de transports : avec moins de 20 kg, un vélo bénéficierait alors d'un bonus de 17 800 € !

Reccords de température en 2021

Si, en France, les températures ont été proches de la normale (+0,2 °C de moyenne sur l'année), il n'en est pas de même au niveau européen (été le plus chaud) et au niveau mondial. Quelques records nationaux : 49,6 °C à Lytton, le 29 juin (Canada) ; 54,4 °C à Furnace Creek, le 10 juillet (États-Unis), et au même endroit record de température minimale : - 42 °C. 48,8 °C à Syracuse (Italie), le 11 août ; 31,3 °C à Castlederg, le 21 juillet (Irlande) ; 34,3 °C à LakselvèBanak, le 5 juillet (Norvège) ; 47,4 °C à Montoro, le 14 août (Espagne) ; 49,1 °C à Cizre, le 20 juillet (Turquie), etc.

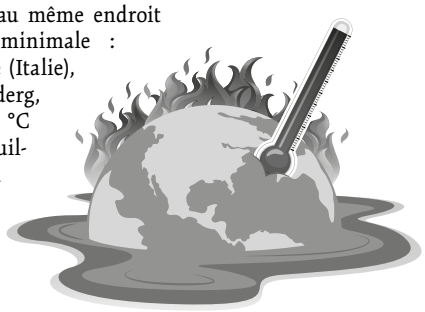

AGRICULTURE

Le baromètre 2021 des agricultures familiales

Depuis quatre ans, le Baromètre des agricultures familiales, construit par les *ONG Autre Terre, Iles de Paix et SOS Faim*, traite des enjeux qui touchent les agricultures familiales et auxquels elles répondent. Pour cette édition 2021, le rapport fait le focus sur les savoirs et la recherche. Il montre que la fabrication des savoirs et de la science n'est pas neutre. La recherche agroalimentaire reste largement au service de l'agriculture industrielle et du *statu quo*, et elle peut être instrumentalisée, voire manipulée, pour bénéficier à certains intérêts particuliers. 25 % de toutes les dépenses pour la recherche agricole sont financés par le secteur privé, et 60 % des financements privés se font uniquement vers 3 cultures : le maïs, le blé et le soja. Certains lobbys industriels manipulent des études scientifiques pour influencer la structuration du savoir et semer le doute pour préserver leurs intérêts (à l'image de l'industrie du tabac). Face à ces pressions, les ONG défendent une science au service de l'agriculture familiale, une recherche participative en vue d'une transition agroécologique.

♦ *https://barometre-agricultures-familiales.org*

Inde

Victoire pour la paysannerie

En septembre 2020, trois lois agricoles avaient été adoptées sans concertation avec les syndicats. Elles libéralisaient la commercialisation des produits agricoles, entraînant la disparition des prix minimum garantis par l'État. Depuis, d'énormes mobilisations paysannes ont dénoncé ces lois qui obligeaient à brader le fruit des récoltes aux grandes entreprises. Fin 2020, des centaines de milliers de paysan·nes venu·es de tout le pays avaient bloqué la capitale, New Delhi. Et la révolte a eu gain de cause, car en novembre 2021, le Premier ministre indien a annoncé l'abrogation de ces trois lois.

Les Groupements fonciers agricoles : financer ensemble la petite paysannerie

Le Groupement Foncier Agricole (GFA) est un outil juridique qui peut servir à financer du foncier agricole pour installer des paysan·nes bio. Ce type de financement se développe, il existe déjà 4 groupements en Bretagne. Concrètement, un GFA est une société civile spécifique au monde agricole, proche de la SCI (Société Civile Immobilière). Il permet d'acheter du foncier agricole à plusieurs personnes, exploitant·es ou non des terres. Ces personnes sont appelées les associé·es. D'un côté, les associé·es achètent des parts du GFA et perçoivent les loyers. De l'autre côté, le GFA met à disposition les terres aux paysan·nes, dans le cadre d'un bail rural environnemental. Les paysan·nes sont libres et responsables de la conduite de leur ferme. Cette solution permet d'épauler celles et ceux qui n'ont pas hérité d'un accès à la terre, c'est un moyen concret de soutenir l'installation paysanne. Actuellement, en Indre-et-Loire les acteurs locaux (*Confédération paysanne, Inpact37, ADEAR*, etc.) aimeraient se fédérer pour créer un GFA Touraine qui pourrait acquérir des fermes pour installer des paysan·nes bio.

♦ *Plus d'infos : https://indre-et-loire.confederationpaysanne.fr/*

Chroniques terriennes

Paysan·nes, une espèce en voie de disparition ?

px-here.com

Le dernier recensement agricole rendu public en décembre 2021 dresse un tableau bien sombre de l'agriculture française. Cette dernière poursuit son lent déclin, s'acheminant vers une agriculture sans paysan·nes. En dix ans à peine, 100 000 fermes ont disparu. Chaque heure qui passe en France, sept jours sur sept, 24 heures sur 24, c'est ainsi une ferme qui disparaît, absorbée par plus gros, rejouant la fable de la grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf. Entre 2000 et 2020, la taille des exploitations a cru de 64 %, passant en moyenne de 42 à 67 hectares ! Le tout largement compensé par une mécanisation grandissante et un endettement systémique, source d'un stress inouï, expliquant pour partie le taux de suicides élevé constaté chez les paysan·nes.

Malgré ce constat accablant, le ministre de l'Agriculture fait bonne figure. Pire, il semble s'en satisfaire en revendiquant "une agriculture qui reste à taille humaine". Alors même qu'un·e agricult·rice sur 4 a plus de 60 ans (en augmentation de 5 % en 10 ans) (1), le ministre de l'Agriculture, porte-parole pleinement assumé de l'agro-industrie, appréhende cette lente dérive comme un atout.

Identifier les responsables de cette destruction

Faute d'en tirer les enseignements, notre agriculture est condamnée à n'être que l'ombre d'elle-même, activité industrielle produisant plus pour produire plus. Niant les effets destructeurs de ce productivisme agricole, le ministre de l'Agriculture ne cherche aucunement à changer la donne ni à identifier les responsables de cet échec évident. Et pour cause : le responsable, c'est lui, acteur incontournable, maillon central d'une cogestion patiemment mise en œuvre sous l'égide du syndicat agricole majoritaire, la *FNSEA*.

Paradoxalement, c'est donc un syndicat d'exploitants agricoles qui coconstruit un modèle dont la conséquence directe est de réduire le nombre de paysan·nes. Le tout en produisant une nourriture de piètre qualité tout en détruisant les écosystèmes et en imprégnant trop souvent air, sols, eaux, animaux et aliments de substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. Et ce pour le plus grand profit des coopératives et banques vivant de l'endettement des paysan·nes.

Plus insidieusement, ce modèle agricole à bout de souffle engendre une désertification rurale, faute de miser sur une agriculture riche en emplois locaux et non délocalisables.

Pour des aides agricoles favorables au monde paysan

Nous devons nous saisir de ce recensement agricole pour faire évoluer ce secteur. Redonner à l'activité agricole ses lettres de noblesse, réinsuffler du sens au monde paysan et une fierté qu'il a perdue en cherchant à adopter un taylorisme agricole fait d'endettement, d'engrais, d'antibiotiques et de pesticides.

Un véritable "plan Marshall" doit être mis en œuvre, mobilisant ainsi les budgets nécessaires à la transition agricole et alimentaire. Chaque année, 9 milliards d'euros d'aides européennes sont déversés sur l'agriculture française. Ces aides doivent enfin être utilisées pour faire de notre agriculture une activité résiliente, s'appuyant sur des paysan·nes nombreu·ses et non plus sur une poignée d'exploitant·es agricoles.

Stéphen Kerckhove

♦ *Agir pour l'Environnement* participe à la plateforme "Pour une autre PAC", qui défend une révision complète de l'actuelle politique agricole commune en faveur d'une nouvelle politique agricole et alimentaire commune (PAAC) mise au service de tou·tes les citoyen·nes, en conciliant des objectifs de : valorisation du métier de paysan·ne ; durabilité de l'agriculture ; souveraineté alimentaire ; respect du bien-être animal ; dynamisme du tissu rural ; cohérence avec le développement des paysan·nes du Sud et lutte contre les changements climatiques.
https://pouruneautrepac.eu

1. Et plus de 55 % des agricult·rices ont plus de 50 ans ! (Ndlr)

En partenariat avec : **Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourlenvironnement.org.**

Le monde merveilleux de la 5G

♦ **Les débuts modestes de la 5G.** Un peu plus d'un an après l'attribution des fréquences 5G aux opérateurs en France, ceux-ci se sont empressés d'installer plus de 50 000 antennes, dans les grandes villes surtout, pour la rendre efficiente. Les campagnes de publicité se sont démultipliées, mais les ventes de nouveaux appareils connectés à la 5G ne sont pas à la hauteur des attentes des fabricants. Un tiers "seulement" des appareils vendus utilisent cette technologie. Les utilisat·rices privilégient d'autres critères comme la taille des écrans, la batterie, etc. L'hypothétique connexion à des milliers d'objets connectés du quotidien ne répond apparemment pas à un besoin.

♦ **Une empreinte carbone *Géante*.** Selon le *Haut Conseil pour le climat*, le déploiement de la 5G, selon les perspectives actuelles, devrait faire bondir les émissions de CO_2 liées au numérique. Ainsi, d'ici 2030, l'empreinte carbone du numérique qui s'élève à 15,1 Mt équivalent CO_2 en 2020 en France, devrait augmenter dans une fourchette comprise entre 2,7 et 6,7 Mt éqCO_2. La 5G ferait donc augmenter à elle seule de 15 % à 40 % les émissions de ce secteur qui est déjà le 5e plus gros émetteur de CO_2 au monde.

(*"Maîtriser l'impact carbone de la 5G"*, sur www.hautconseilclimat.fr)

Autriche

Victoire écolo contre un tronçon d'autoroute près de Vienne

DR

Le 1er décembre 2021, la ministre du Climat autrichienne, Leonore Gewessler, déclare, lors d'une conférence de presse, l'abandon de la partie de l'autoroute S1 qui devait passer sous le parc national de la Lobau, à Vienne.

C'est une percée en matière de politique environnementale qui aurait été impossible sans l'opposition au projet menée depuis une vingtaine d'années et intensifiée depuis plusieurs mois sous l'impulsion du collectif *Lobau Bleibt* (1).

Avec une superficie de 2 300 hectares, la Lobau est l'une des dernières plaines d'inondation intactes d'Europe. Elle représente 24 % de la superficie totale du parc national de la plaine inondable du Danube. La Lobau est déclarée par l'Unesco "réserve de biosphère" et zone protégée dès 1977. Il y a 10 ans, la Lobau et toute la plaine d'inondation du Danube, à l'est de Vienne jusqu'à la frontière slovaque, ont été déclarées parc national. Cette zone abrite plus de 30 espèces de mammifères et 100 espèces d'oiseaux nicheurs, huit espèces de reptiles et 13 espèces d'amphibiens, environ 60 espèces de poissons et 800 espèces de plantes (2).

L'occupation depuis le 27 août 2021 de trois sites de construction par *Lobau bleibt* en fait la deuxième et plus longue occupation sur le sol autrichien, après celle d'Hainburg en 1984 contre l'implantation d'une centrale hydraulique.

Avec cette première victoire, le collectif demande maintenant au *SPÖ*, parti au pouvoir à Vienne, d'annuler complètement le projet d'autoroute S1. Ce qui offrirait à la ville l'occasion d'aligner ses actes avec ses engagements, notamment la promesse de réduire le trafic automobile…

"Le SPÖ doit lui aussi prendre une décision : soit il continue à cimenter le système automobile avec la construction de l'autoroute urbaine, soit il saisit la chance d'un tournant de la mobilité socialement et climatiquement équitable ! La règle reste la même : les chantiers de l'autoroute urbaine resteront occupés jusqu'à ce que le SPÖ *de Vienne annonce l'arrêt immédiat des travaux"*, déclarait Florian Mayr, d'*Extinction Rebellion.*

La lutte continue.

Quentin Boyer

1. *Lobau Bleibt* signifie litteralement "La Lobau reste". Ce collectif a été impulsé en 2021 par le *Conseil de la jeunesse, Fridays For Future, System Change not Climate Change* et *Extinction Rebellion*. Voir *https://lobaubleibt.at*
2. Voir *https://lobau.org/die-lobau*

2 février : journée mondiale des zones humides

DR

Le *Pôle-relais tourbières*, animé par la *Fédération des conservatoires d'espaces naturels* rappelle toute l'année l'importance des tourbières (une tourbière est une zone humide où la saturation quasi permanente en eau va ralentir la décomposition des végétaux morts) et fait la promotion de la préservation de ces dernières. La convention de Ramsar sur les zones humides a été signée à Ramsar (Iran) le 2 février 1971. Cette date a donc été désignée "Journée mondiale des zones humides". L'objectif : sensibiliser un large public à la préservation des zones humides et faire connaître leur importance au niveau mondial. En France, en septembre 2021, 51 sites Ramsar (zone humide d'importance internationale) s'étendent sur une superficie de plus de 3,6 millions d'hectares, en métropole et en outre-mer. Du 29 janvier au 28 février 2022, associations, gestionnaires d'espaces naturels, centres d'éducation ou de documentation ou encore collectivités font découvrir les richesses et les rôles de ces milieux.

♦ *Maison de l'environnement de Bourogone-Franche-Comté, Pôle-relais tourbières, 7 rue Voirin, 25000 Besançon, contact@pole-tourbieres.org, https://www.pole-tourbieres.org*

EN BREF !

♦ **Loire-Atlantique : un coup d'arrêt au projet du plus gros méthaniseur de France ?** À Corcoué-sur-Logne, en Loire-Atlantique, un projet de construction du plus gros méthaniseur de France est engagé. Son gigantisme et les destructions qu'il générerait ont avivé de nombreuses oppositions locales. Fin octobre 2021, le département a formulé un avis défavorable sur le projet, *"incompatible avec les infrastructures routières existantes et qui nécessiterait d'importants aménagements routiers"* avec le passage de 200 camions par jour. Reste à voir si cet avis suffira à bloquer le projet.

Le secteur du bois scié par la mondialisation !

Pour mieux comprendre les problèmes rencontrés par le secteur du bois en France, il nous a semblé intéressant de publier des extraits des explications fournies par la scierie *Foulon*, dans le Pas-de-Calais, suite à sa cessation d'activité en 2021…

"Pour rappel, nous avons la double casquette de producteur et de négociant, c'est-à-dire que nous scions nous-mêmes nos arbres, mais nous achetons aussi du bois 'semi-travaillé', généralement dans des essences bien spécifiques que l'on ne trouve pas localement.

Et l'on attaque par la raison principale du problème : on ne trouve plus de matières premières ! Nous ne sommes certes pas dans une région énormément boisée, mais il y a largement de quoi faire fonctionner des dizaines de scieries comme la nôtre, tout en gardant une gestion durable des ressources. Le hic, c'est que l'immense majorité des bois français s'en vont à l'étranger. USA ou Chine, au choix. La Chine a justement décrété un moratoire sur l'abattage des arbres pendant 99 ans. Pendant quasiment un siècle, les Chinois n'exploiteront pas leurs forêts. Inutile de préciser que cela ne s'applique pas aux forêts des autres pays…

D'autant plus ironique quand on sait que notre scierie, comme la plupart des acteurs de la filière, ont financé pendant des décennies le Fonds forestier national, *une contribution financière destinée au… reboisement et à l'entretien des forêts nationales. En résumé, on nous a taxés pour avoir de belles forêts, qui sont maintenant revendues à l'étranger. Le rôle de l'État est clairement pointé, puisque les scieries de taille 'intermédiaire' sont ignorées. Les seuls lots proposés sont généralement des frênes malades ou des épicéas scolytés. Inutilisables en scierie, destinés au bois de chauffage.*

Nous travaillons essentiellement avec la Scandinavie pour le sapin rouge du Nord, pour ses qualités naturelles et de longévité sans équivalent. Sur cette essence, et comme sur d'autres (mélèze), les prix ont explosé depuis un an. On ne parle pas de petite augmentation, mais bien d'explosion. Pour certaines sections, le coût a quasiment triplé. Le tout avec des délais en forte hausse, et surtout une qualité qui n'a jamais été aussi mauvaise. La demande est tellement forte que le processus de séchage des bois est bâclé ! Les planches restent moins longtemps, et dans des séchoirs à trop haute température. Il en résulte des bois cassants, tordus, nerveux. Du jamais vu ! Il faut acheter en aveugle, sans avoir aucune idée de la date de livraison, et avec des qualités totalement aléatoires.

Il faut une remise en question en cause profonde de la gestion des forêts en France, dans les niveaux les plus hauts de l'État. À l'heure des COP et des grands discours sur le climat, comment expliquer que nos arbres se font travailler à l'autre bout du monde (dans des conditions humaines précaires), avant de refaire le trajet inverse et de se retrouver dans les rayons de grande surface avec une belle étiquette 'Chêne d'origine française' ?"

aleksandarlittlewolf

Lille

Bretelle autoroutière ou eau potable ?

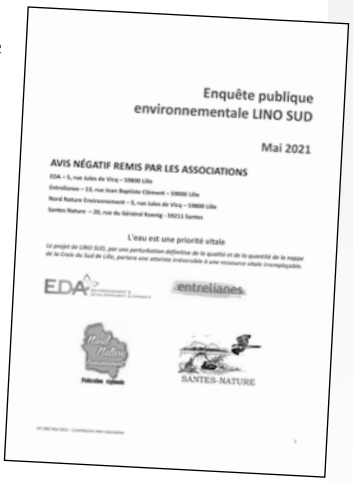
Enquête publique environnementale LINO SUD

Mai 2021

AVIS NÉGATIF REMIS PAR LES ASSOCIATIONS

L'eau est une priorité vitale

EDA

entrelianes

SANTÉS-NATURE

Le projet routier LINO SUD, près de Lille, permettrait un nouvel accès entre le centre *Eurosanté* et l'autoroute A25. Mais sa réalisation impliquerait l'artificialisation de plusieurs hectares de champs captants qui constituent pourtant l'une des principales ressources en eau de la métropole lilloise, encouragerait la circulation et la saturation automobiles, etc. *"L'eau potable est notre bien le plus précieux"*, clament les opposant·es qui appellent à avoir une vision élargie des enjeux liés à l'eau et au changement climatique. L'*ASPI (Association pour la Suppression des Pollutions Industrielles)*, *EcoLoos*, *Entrelianes* et *Nord Nature Environnement* ont déposé en décembre 2021 un recours contre l'autorisation environnementale préfectorale accordée au projet routier. À suivre.

♦ *Entrelianes, 13 rue Jean-Baptiste Clément, 59000 Lille, tél. : 03 20 86 47 76, http://www.entrelianes.org*

Deux-Sèvres

Les haies, patrimoine communal protégé

Annabelle Avril

À Oroux, commune de 93 habitant·es dans les Deux-Sèvres, la majorité des haies sont aujourd'hui protégées. Le maire, sans attache avec l'écologie politique, a observé la destruction de nombreuses haies, pourtant précieuses sur le plan paysager, de la biodiversité ou encore de la lutte contre le ruissellement. Sans plan local d'urbanisme ni carte communale, c'est dans le règlement national d'urbanisme que la municipalité a trouvé le moyen de les protéger. L'article L 111-22 du code de l'urbanisme permet en effet aux petites communes d'*"identifier et localiser un ou plusieurs éléments présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique et définir, si nécessaire, les prescriptions de nature à assurer leur protection"*. Les haies entrant dans ce cadre, la mairie a organisé plusieurs réunions publiques, essentielles pour obtenir le consentement des habitant·es, avant d'ouvrir une enquête publique qui s'est bien déroulée. Les résultats constatés sont positifs. Une idée à faire tourner. (Source : Emmanuel Touron, *La Nouvelle République*).

Des renouvelables à la place des fossiles, pas en plus

Selon l'*Agence internationale de l'énergie, AIE,* 290 GW de capacités nouvelles ont été installées en 2021. Elle prévoit que le total des installations dépassera les 4 800 GW d'ici 2026 (dont un quart rien que pour la Chine), soit 60 % de plus qu'en 2020. À ce moment-là, la production électrique des renouvelables sera équivalente à la production électrique cumulée du nucléaire et des fossiles. Tout cela serait bien si cela signifiait qu'en 2026, on ait remplacé l'électricité d'origine nucléaire et fossile par de l'électricité 100 % renouvelable, mais malheureusement, ce n'est pas le cas. L'essentiel de la production des énergies renouvelables ne viendra qu'augmenter la consommation totale d'énergie, en maintenant une production nucléaire et fossile importante. Dit autrement, cela signifie que l'on augmente la consommation et la production globale, et donc la destruction de la planète.

Zones non interconnectées : du rêve à la réalité

DR

Les zones non interconnectées au réseau national d'électricité (ZNI) sont principalement des îles, ainsi que la Guyane. La plupart de ces territoires dépendent fortement des énergies fossiles pour leur production électrique.

Lors du Grenelle de l'environnement, en 2007, un objectif a été fixé pour ces ZNI : atteindre 50 % d'énergies renouvelables en 2020. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La **Corse** n'est pas connectée au réseau français mais au réseau italien : il y a un câble sous-marin entre l'Italie et la Sardaigne qui passe par l'île française. Si la production par les fossiles est bien d'environ 50 % aujourd'hui, les renouvelables ne produisent qu'environ 28 % de l'électricité (25 % pour l'hydraulique, 3 % pour le solaire, l'éolien et la biomasse). Les 12 % qui manquent sont importés. Le problème de la Corse est l'augmentation de sa consommation, de l'ordre de 3 % par an, principalement du fait de la multiplication des climatiseurs. L'Assemblée de Corse a adopté un plan énergétique qui prévoit d'atteindre les 100 % renouvelables en 2050.

En **Martinique**, la consommation est en baisse (1 400 GWh par an) parce que la population baisse. La consommation par habitant est stable. L'électricité provient encore à 93 % des énergies fossiles, 2 % de l'incinération et seulement 5 % des énergies renouvelables (surtout des photopiles, aucun barrage hydraulique). Malgré tout, l'Assemblée de Martinique annonce vouloir atteindre les 100 % renouvelables en 2030. Dans huit ans ! Il faut croire aux miracles.

La **Guadeloupe** s'en sort un peu mieux : les énergies fossiles représentent 86 % de la production. L'île a misé sur la géothermie (5 %), la biomasse (5 %), l'hydraulique (2 %) et le solaire (2 %). La consommation (1 550 GWH par an) est stable.

À **La Réunion**, les fossiles représentent encore 64 % de la production pour une consommation de 2 700 GWh par an, en hausse de 4 % par an. L'Assemblée a voté le 100 % renouvelable pour 2030 et rêve d'une usine houlomotrice, de climatisation par réseau d'eau de mer… Là aussi, cela relève du miracle.

À **Mayotte**, le solaire commence seulement à se développer et l'île dépend à 94,5 % des énergies fossiles.

En **Guyane**, malgré l'opposition des écologistes, ce sont les barrages en pleine forêt amazonienne qui prennent la relève des énergies fossiles. L'hydraulique couvre aujourd'hui 46 % de la consommation (825 GWh par an), le solaire 6 %. Il reste 48 % pour les fossiles. Là, l'objectif du Grenelle est atteint, au prix du massacre des écosystèmes.

En **Polynésie française,** la consommation est de 655 GWh par an. L'hydraulique couvre un peu moins de 25 %, le solaire 5,2 % et les énergies fossiles passent tout juste en-dessous des 70 %.

En **Nouvelle-Calédonie**, les énergies fossiles assurent 88 % de la production, l'hydraulique 9 % et le solaire, l'éolien et la biomasse, environ 1 % chacun. Particularité de ces îles : 77 % de la consommation totale (3 400 GWh par an) est produite par des mines, auxquels s'ajoutent 8 % pour l'industrie. L'électricité sert donc d'abord à détruire le territoire.

EN BREF !

◆ **Finlande : parc éolien.** La compagnie électrique suédoise *OX2* a passé un contrat avec *Siemens*, en novembre 2024, portant sur la construction d'un parc éolien à Lestijärvi (Finlande). 69 éoliennes de 6,6 MW devraient produire de quoi couvrir environ 2 % de la consommation électrique finlandaise. À noter : les premières éoliennes fonctionneront à partir de 2024 (donc dans 2 ans, à comparer aux délais du réacteur nucléaire EPR : on en est à 15 ans) et les éoliennes sont garanties par *Siemens* pour 35 ans.

◆ ***EDF* achète de l'électricité éolienne.** Le 30 novembre 2021, *EDF* a signé un contrat de 15 ans avec la firme allemande *RWE* pour lui acheter de l'électricité provenant d'éoliennes implantées en mer du Nord, en zone britannique. Le contrat sera effectif en 2025. *EDF* achètera la totalité de la production du parc Sofia, soit 6,5 térawattheures (TWh) par an. Sachant que la consommation électrique en France est stable, cela signifie qu'*EDF* anticipe qu'il faudra remplacer des sources de production en France… ce qui ne peut que vouloir dire qu'elle prévoit l'arrêt de réacteurs nucléaires.

◆ **Portugal : fermeture de la dernière centrale au charbon.** Le 30 novembre 2021, la centrale au charbon de Pego a fermé. Le Portugal n'a donc plus aucune centrale au charbon et n'a jamais eu de centrale nucléaire. Mais la transition énergétique n'est pas finie : si les énergies renouvelables couvrent plus de la moitié des besoins électriques, une partie du reste provient du gaz (33 %) ou d'importation depuis l'Espagne… et le pétrole reste la principale source d'énergie (43 %) dans la consommation totale d'énergie. Bizarrement, le solaire est peu développé (moins de 3 % de l'électricité).

Renouvelables : les limites des projets citoyens

Selon un recensement fait par le ministère de la Transition écologique en novembre 2021, en France, près de 19 000 personnes sont impliquées dans 242 projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale, dont 142 déjà en fonctionnement (15 éoliens, 94 photovoltaïques, 33 autres) pour une puissance installée d'environ 200 MW. Le gouvernement espère voir ce nombre multiplié par 5 d'ici 2028 pour atteindre 1 000 MW.

Première limite : cela ne représentera alors en 2028 que l'équivalent d'un seul réacteur nucléaire (il y en a 56 en fonctionnement). Deuxième limite : les collectes de financement (notamment par *Énergie Partagée*) ne financent pas la totalité du projet : les coopératives ou autres structures passent des accords avec un électricien et avec une banque pour financer la construction, l'électricien reste souvent dans le capital de l'installation (une éolienne coûte plusieurs millions d'euros) et la banque se rembourse par la production. Ce qui laisse ces démarches complètement dans le sens du "capitalisme vert". Troisième limite : éoliennes et photopiles artisanales n'existent pas, on est toujours dans un contexte industriel. Quatrième limite : la plupart de ces projets ne s'accompagnent d'aucun complément en direction d'une maîtrise de l'énergie au niveau local. On est donc toujours dans l'idée de produire plus.

NUCLÉAIRE

Tricastin met l'Europe en sursis radioactif

En juin 2021, l'*Institut Biosphère* en partenariat avec *Greenpeace France*, a rendu publique une modélisation de la contamination qui serait engendrée par un accident nucléaire majeur à la centrale du Tricastin, située dans la Drôme-Vaucluse. Ce travail a été réalisé à partir de plus de 1 000 cartes météorologiques datant de 2017, 2018 et 2020 afin d'évaluer la direction et la dangerosité du nuage radioactif qui serait généré par un accident de type Fukushima. Plus de 13 millions de personnes recevraient en quelques heures une dose de radioactivité supérieure à la limite d'exposition autorisée du public. Selon les conditions météorologiques, le nuage radioactif toucherait de plein fouet, vers le Nord, Montélimar, Valence, la Drôme, Lyon, Grenoble et une partie de la Suisse, de l'Autriche et de l'Allemagne, et même Paris. Vers le sud, ce seraient Avignon, le Vaucluse, Marseille, une bonne partie de l'Italie, le Gard, l'Hérault et jusqu'à Barcelone qui seraient touchés. Vers l'ouest la radioactivité atteindrait Bordeaux, et vers l'est, toute l'Ardèche. Alors qu'*EDF* veut prolonger de 10 ans les réacteurs de Tricastin (qui ont déjà plus de 40 ans), et qu'on a recensé plus de 20 fissures sur la cuve d'un des 4 réacteurs, il est urgent de fermer cette centrale du Tricastin.

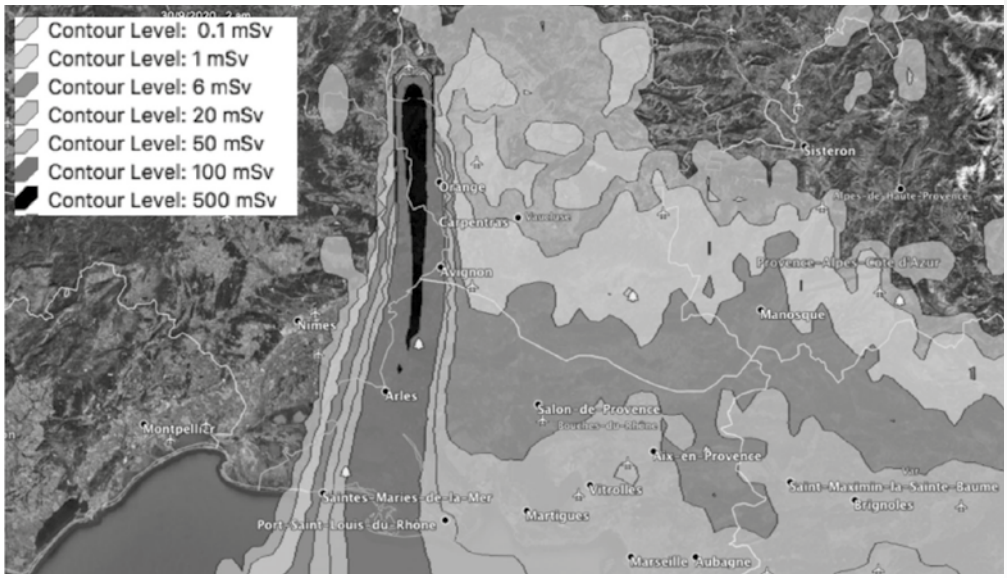

Exemple de dispersion pour le 30 septembre 2020.

Japon

Les eaux radioactives finiront-elles dans le Pacifique ?

Le 13 avril 2021, le gouvernement japonais a annoncé son intention de rejeter dans l'océan l'eau radioactive — 1,25 million de litres d'eau radioactive, auxquels s'ajoutent chaque jour 150 000 litres (environ 150 mètres cubes) — ayant servi au refroidissement des réacteurs de la centrale de Fukushima. Alors que l'eau continue de s'accumuler dans des citernes à côté de la centrale et que les capacités de stockage seront limitées à partir de l'automne 2022, cette décision est vivement contestée au niveau international. Avant d'être rejetée, l'eau contaminée est censée être retraitée par l'entreprise Tepco pour en retirer les éléments radioactifs. Mais ce système ne permet pas de tous les retirer, et le tritium notamment reste présent. Les experts du Haut Commissariat des Nations unies aux droits humains ont déclaré que relarguer cette eau en mer présentait des *"risques environnementaux et humains majeurs"* et était une *"décision inacceptable"*. La Chine et la Corée du Sud ont également exprimé leur opposition à cette décision, tout comme le secteur de la pêche japonais. Le gouvernement changera-t-il d'avis d'ici 2022 ?

L'aveu

"Si, comme c'est le cas aujourd'hui, je fais un financement du nucléaire avec des taux dont la prime de risque est très minime parce que l'État est intervenu massivement - et c'est comme ça que ça se passe dans tous les pays du monde -, le prix du revient du nucléaire est très compétitif (...) Il n'est évidemment pas question que [les nouvelles centrales] soient financées selon des mécanismes privés, ça n'est le cas nulle part dans le monde et ça ne fait pas partie des solutions qu'on étudie avec l'administration de l'État."

Jean-Bernard Lévy, directeur d'*EDF*, devant l'*Association des journalistes économiques et financiers (Ajef)*, le 4 janvier 2022.

En clair : le nucléaire n'est rentable nulle part et ne survit qu'avec des subventions massives.

Bure : résultat d'enquête publique sans surprise

Le 20 décembre 2021, les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable suite à l'enquête publique de *Cigeo*, le projet d'enfouissement des déchets. Comme d'habitude, ces enquêtes ne servent qu'à valider des décisions déjà prises en amont, sans tenir compte aucunement des remarques et réflexions apportées au débat. Si l'*Autorité environnementale* a posé quelques bonnes questions, l'*ANDRA, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs*, a répondu à côté... La coordination *Stop-Cigéo* a relevé les incohérences et les manques dans les documents, mais sans que cela n'ait aucun effet sur la marche en avant administrative. À quand un centre d'enfouissement de la démocratie et des pseudo-enquêtes publiques ?

♦ *Pour en savoir plus : "Enquête publique : un avis favorable sous influence !", 20 décembre 2021, sur http://burestop.free.fr*

EN BREF !

♦ **Japon : 6 % d'électricité nucléaire.** Le gouvernement japonais maintient un objectif de 22 % d'électricité d'origine nucléaire d'ici 2030... mais en 2021, le nucléaire se sera limité à 6 % de la production. En effet, fin 2021, dix ans après l'accident de Fukushima, 7 réacteurs sont toujours en marche.

♦ **Allemagne : les trois derniers réacteurs vont fermer en 2022.** Le plan de sortie du nucléaire adopté en 2011 a été rigoureusement suivi. 3 réacteurs ont été arrêtés en 2021 et les 3 derniers vont être fermés en 2022. L'installation de nouveaux parcs éoliens et solaires permet de compenser le manque de production et même de commencer à fermer les centrales à charbon.

♦ **Belgique : le prix de la sortie du nucléaire ?** L'université de Gent (Belgique) a calculé le prix de la sortie du nucléaire. Plusieurs scénarios ont été envisagés. Résultat : entre 4,2 et 12,6 euros par an pour chaque foyer.

♦ **Gaz à effet de serre.** L'autorité de Sûreté nucléaire a publié un rapport début novembre 2021 qui porte sur les fuites de réfrigérants dans les réacteurs nucléaires. L'hexafluorure de soufre (SF6) utilisé est un gaz qui a un potentiel de réchauffement 23 500 fois supérieur à celui du CO_2 et dont la durée de vie est de 3 200 ans. Or les fuites représentent 1,3 à 2 tonnes par an, soit l'équivalent de 30 à 45 000 tonnes de CO_2 (par comparaison, une personne en France émet en moyenne 10 tonnes de CO_2 par an). Ceci s'ajoute aux autres sources de CO_2 que sont l'extraction, la fabrication du combustible, les transports, le traitement des déchets... Pas si neutre que ça le nucléaire.

L'écho féministe

Verdragon : allier féminisme, antiracisme, lutte des classes et écologie

Les membres du *Front de Mères* et d'*Alternatiba* continuent de bâtir leur maison de l'écologie populaire (présentée dans *Silence* n° 501 p.23). Une Amap, *L'école de Verdragon*, un temps d'écrivain public, des conférences variées, du théâtre d'impro', des ateliers d'écriture, une première résidence d'artiste, un atelier d'autodéfense féministe, de la danse, des ateliers cuisine, un ciné-club, des commémorations historiques, une radio portée par des jeunes formé·es par Antoine Chao de *France Inter* et Sarah Belhadi de *Radio Parleur* : voici un échantillon de toutes les activités qui se sont déroulées dans ce nouveau lieu en à peine quelques mois. Les habitant·es construisent semaine après semaine une écologie populaire en alliant réflexions, pratiques et détermination. Ces écologistes – pour beaucoup des mères – veulent transformer le monde pour les enfants qui y résident, et *"rien ne peut arrêter des personnes qui se battent pour leurs enfants"*.

Transmettre par des temps forts

Le vendredi 12 novembre 2021 s'est déroulée une conférence essentielle, co-organisée avec le média *Reporterre*, intitulée "Social, Climat : Reprendre nos vies en mains". Elle a réuni les organisations historiques qui travaillent à construire des alliances et faire des ponts entre les luttes. L'*Après-M* était venu de Marseille représenté par Kamel Guemari. Salah Amokrane du *TactiKollectif* est venu de Toulouse, Adrien Cornet de la *CGT Total* et membre de *Révolution Permanente*, de Grandpuits (1). Assa Traoré, du *Comité Adama*, se déplace chaque fois qu'il faut donner de la force aux luttes – et cette fois n'y a pas fait exception. Et les deux hôtes, *Alternatiba* et le *Front de Mères*, étaient incarnés par Gabriel Mazzolini et Fatima Ouassak. Les militant·es ont tou·tes souligné combien l'entraide entre les collectifs est déterminante dans le chemin vers une victoire politique pour un monde juste et soutenable pour tou·tes, vraiment tou·tes.

La puissance sur tous les fronts

Malgré une campagne médiatique haineuse menée par l'extrême-droite contre *Verdragon*, accusée d'être une association "indigéniste" et islamiste" anti-République, la lutte ne faiblit pas à la lisière de Montreuil et de Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Au contraire, les militant·es s'organisent, créent du politique, démontrent qu'il est indispensable d'allier féminisme, antiracisme, lutte des classes et écologie, se réapproprient leurs quartiers, reprennent le pouvoir sur leur espace de vie, luttent sans relâche pour l'égalité et le changement de nos façons de faire monde. Et pour sûr, la lutte paye.

Renda Belmallem

Baptiste Soubra / Collectif la Faille

1. *L'Après-M* est un restaurant social et solidaire implanté dans les locaux abandonnés d'un ancien McDonald's dans les quartiers nord de Marseille (http://lapresm.com). L'association *TaktiKollectif*, née dans les quartiers nord de Toulouse en 1997, organise notamment chaque année le festival *Origines contrôlées* (https://tactikollectif.org). *Révolution Permanente* est un média trotskiste en ligne et un parti politique issu d'une scission avec le NPA *(www.revolutionpermanente.fr)*. À Grandpuits, en Seine-et-Marne, la *CGT Total* a été active dans une grève ouvrière contre le licenciement de 200 employé·es de la raffinerie.

Pour aller plus loin :

- **Verdragon,** *Maison de l'Ecologie Populaire, 14 rue de l'Épine Prolongée, 93170 Bagnolet.*
- **Front de Mères :** *www.front2meres.org*
- **Alternatiba :** *https://alternatiba.eu*
- *"L'écologie sans lutte pour l'égalité, c'est du jardinage !"*, Blog Médiapart, Front de Mères, *16 novembre 2021.*

DR

bell hooks : *"lutter de manière révolutionnaire sur tous les fronts"*

La féministe bell hooks, autrice et théoricienne afro-américaine, est décédée le 15 décembre 2021, à l'âge de 69 ans. De son vrai nom Gloria Jean Watkins, bell hooks avait choisi ce pseudonyme, qu'elle écrivait sans majuscules pour ne pas mettre l'accent sur son nom, mais bien "sur la substance du livre", en référence à son arrière-grand-mère, Bell Blair Hooks. Professeure à l'université de Berea (Kentucky), elle avait publié en 1981 *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme,* un livre fondateur qui a ouvert la voie à la pensée intersectionnelle.

POLITIQUE

Kanaky : un référendum non représentatif

Le 12 décembre 2021 avait lieu le troisième référendum prévu par les Accords de Nouméa concernant l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Tout le monde savait des semaines auparavant que la population Kanak avait prévu de ne pas y participer. Résultat : le taux de participation a été de 43,9 % et un résultat de 96,5 % de "Non à l'indépendance" qui n'a pas de sens. L'État français a refusé de prendre en compte la voix de la population kanak qui alertait sur l'impossibilité d'organiser ce référendum à causes des conditions sanitaires, et de la vague de décès récente suite à l'épidémie de Covid-19. Le *Comité stratégique indépendantiste* de non participation dénonce l'attitude du gouvernement : *"L'Etat colonial français a renié sa parole : le Premier ministre E. Philippe s'était engagé sur une organisation vers septembre 2022. [...] L'Etat colonial français soutient les partisans de la Kanaky française qui veulent tirer un trait sur les Accords Matignon-Oudinot et de Nouméa. De fait, il provoque le peuple Kanak et va à l'encontre des processus de paix et de décolonisation qui sont liés".*

♦ *Contact : https://solidaritekanaky.fr*

EN BREF !

♦ **Chili : victoire de la gauche.** Le 19 décembre 2021, Gabriel Boric a été élu, à 35 ans, président du pays sur un programme qui prévoit notamment la socialisation des systèmes de retraite et de santé — qui étaient jusque-là privés — le renforcement des droits des femmes, ainsi qu'un impôt sur le revenu progressif faisant plus payer les riches... tout en veillant quand même à maintenir la croissance économique.

PAIX ET NON-VIOLENCE

Jean-Marie Muller, un penseur engagé dans la non-violence

Jean-Marie Muller est décédé le 18 décembre 2021, à l'âge de 82 ans.

Philosophe et stratège de la non-violence, auteur de plus de 30 ouvrages sur le sujet dont certains font référence, spécialiste de la pensée de Gandhi, il a aussi mené une vie très engagée dans les combats non-violents, contre l'armement nucléaire notamment, avec le *MAN (Mouvement pour une alternative non-violente)* entre autres. Il est intervenu dans le monde entier en soutien aux mouvements de défense des droits humains.

Nous reviendrons prochainement plus en détail sur le parcours et la pensée de ce compagnon de route de *Silence*.

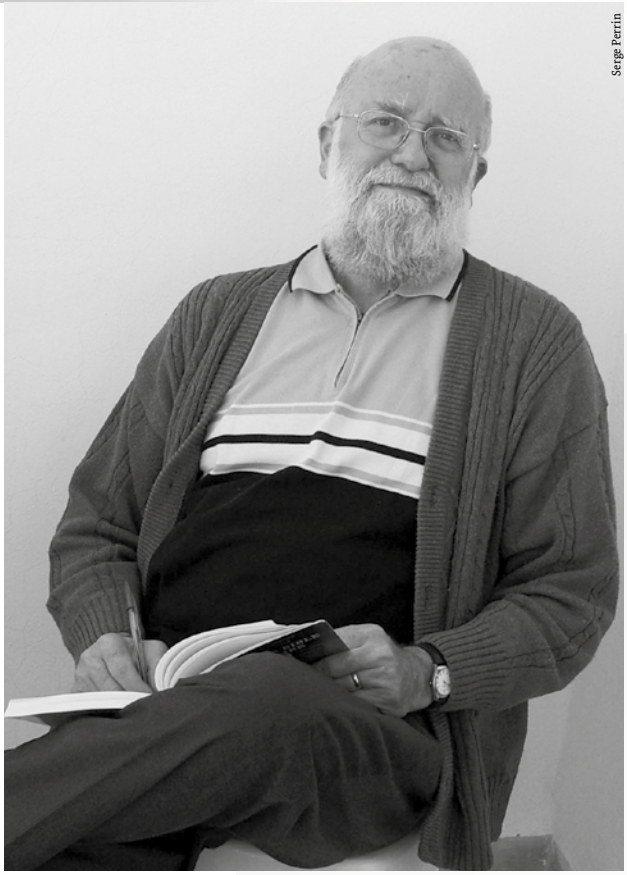
Serge Perrin

Italie

Le *CALP* contre l'industrie de l'armement

À Gênes, le Collectif autonome des travailleurs portuaires, le *CALP (Collettivo Autonomo Lavoratori Portuali)*, lutte depuis 2019 contre l'acheminement maritime des armes vendues par des pays européens notamment aux dictatures du Moyen-Orient. Leurs moyens d'actions : traçage et blocage des navires, grèves et manifestations pour empêcher les chargements, etc. Le collectif a participé à la création de *The Weapon Watch*, un observatoire qui se concentre sur les armes entrant et sortant des ports méditerranéens. Les liens entre dockers de différents ports aident à l'organisation de la résistance. Le *CALP* cherche aujourd'hui à développer ces liens en France, et on espère que la main tendue sera saisie. (Source : *CQFD*, n° 204, décembre 2021)

♦ *Contact : https://calp238599372.wordpress.com*

Investir dans l'immobilier ? Oui, pour lutter contre la spéculation !

Si le but avoué d'une société foncière capitaliste est de tirer un bénéfice monétaire maximal de ses biens immobiliers, ce n'est pas du tout l'objectif de la foncière citoyenne *Habitat et Partage*. Cette coopérative œuvre à la promotion de l'habitat participatif, de la constitution du groupe d'habitant·es et son accompagnement jusqu'à la livraison des logements. Au-delà de formations sur les aspects relationnels ou administratifs des projets collectifs, le rôle de cette foncière sans but lucratif est rien moins que d'acquérir l'ensemble des logements concernés, pour les mettre à la disposition des habitant·es à la fois sociétaires et locataires. Quel est l'intérêt, outre la possibilité de devenir act·rice de sa façon d'habiter ? C'est l'objectif fort de limiter la spéculation immobilière, en constituant un patrimoine de logements sorti de la propriété individuelle. Et pour tout le monde, habitant·e ou non, c'est une voie pour orienter son épargne vers un projet éthique, convivial et écologique : agréée entreprise solidaire d'utilité sociale, *Habitat et Partage* fait appel à des investisseu·ses solidaires attenti·ves à la portée sociale de leur investissement.

♦ *habitatetpartage.fr, 245 rue Duguesclin, 69003 Lyon, tél. 06 03 07 02 41, contact@habitatetpartage.fr*

Pôle Emploi

Radié car il postule par courrier

Fin 2021, un chômeur a été radié pour avoir envoyé des candidatures à des employeurs par courrier postal recommandé. *Pôle emploi* lui reproche de n'avoir pas utilisé les canaux numériques et conclut à un manque de sérieux dans ses démarches. Un mois de privation totale de revenus pour avoir envoyé des candidatures jugées pas assez modernes, c'est-à-dire sous format papier et par *La Poste*, en recommandé simple. Le demandeur d'emploi a saisi le tribunal administratif. (Source : *Médiapart*, 29 décembre 2021)

DR

DR

DR

DR

Prix de la France moche

Paysage de France a demandé à ses adhérent·es de lui envoyer des photos de leur France moche, pour dénoncer l'envahissement publicitaire. Résultats, 4 prix ont été décernés :

♦ **Catégorie "tombé dans le panneau" : Migné-Auxances (Vienne).** Le jury des Villes et Villages fleuris n'a accordé qu'une pauvre fleur à Migné-Auxances. Cette commune près de Poitiers méritait pourtant d'obtenir, pour son fleurissement publicitaire, les cinq fleurs d'un label qui n'en compte que quatre.

♦ **Catégorie "Campagne" publicitaire : Montalieu-Vercieu (Isère).** "À Montalieu, mets ta pub où tu veux !". Dommage cependant d'avoir laissé une face vierge bien tristounette sur l'un des panneaux, pourtant bien placé sur le trottoir.

♦ **Catégorie "Mise en valeur du patrimoine" : Dambach-la-Ville (Bas-Rhin).** Bravo à Dambach-la-Ville qui a compris comment valoriser son patrimoine historique avec son entrée de ville début 21e siècle, style "France moche". Tous nos encouragements, car un effort sera encore nécessaire pour rivaliser avec les entrées de grandes villes.

♦ **Catégorie Publicité sans modération" : Prix attribué conjointement à la commune du Havre (Seine-Maritime) et au publicitaire *JCDecaux*.** Associés aux publicitaires, les lobbys de l'alcool ont fait sauter le bouchon de la loi Evin. Le Havre, patrimoine mondial de l'UNESCO, tenait à s'associer sans modération à cette noble cause qui permet aux médecins, à la police et à la justice de ne pas avoir à craindre le manque de travail.

♦ ***Paysages de France, M.N.E.I.**, 5 place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, tél. : 04 76 03 23 75, https://paysagesdefrance.org*

TRANSPORTS

Vélo-Bus aux Pays-Bas

Les pistes cyclables aux Pays-Bas sont unidirectionnelles et larges, ce qui permet de faire circuler en sécurité des vélos de grande ampleur comme les vélo-bus qui servent au ramassage scolaire. Ces vélo-bus disposent d'un·e conduct·rice adulte pour 9 à 11 enfants (9 qui pédalent + 2 sans pédaliers à l'avant). Ils sont utilisés pour des enfants à partir de l'âge de 6 ans. En France, nous avons encore du chemin à faire (ou plutôt des pistes cyclables sécurisées à construire) !

C'est reparti pour les trains de nuit

Depuis le 12 décembre 2021, la liaison en train de nuit Paris-Tarbes-Lourdes fonctionne à nouveau. Depuis le 13 décembre 2021, on peut également se rendre à Vienne, en Autriche, depuis Paris par le train de nuit.

Aéroport de Lille : extension à contre-sens

Le discours officiel est que l'aéroport de Lille va arriver à saturation. Dans une logique de croissance sans fin du trafic aérien, il ne pourrait accueillir que 2,6 millions de passag·ères par an, alors que l'on en était à 2,2 millions en 2019. Ce discours est le même que pour le projet de Notre-Dame-des-Landes… alors que certains aéroports accueillent beaucoup plus de monde avec une seule piste.

Et puis arrive le Covid-19 et, en 2020, il n'y a plus que 734 000 passag·ères. La reprise en 2021 est peu sensible. Mais rien n'y fait : la machine administrative est en route.

Le 27 novembre 2021, l'*Autorité environnementale* a rendu un rapport qui estime que ce projet est *"un non-sens climatique et économique"*. Elle relève que *"la partie consacrée à l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre présente un excès d'optimisme du fait des hypothèses non réalistes sur lesquelles elle repose"*. Ce qui implique de refaire l'étude.

Les opposant·es, au sein du collectif *Nada, Non à l'aéroport de Lille-Lesquin* rappelle que *"l'avion du futur, c'est le train"*. Selon ce collectif, deux tiers des vols actuels peuvent être remplacés par le train.

♦ *NADA, 68, rue Louis-Braille, 59370 Mons-en-Baroeul, tél : 06 45 35 17 53*

Drôle de ministère de l'Écologie !

Sur le site www.ecologie.gouv.fr, on peut lire au niveau des statistiques pour l'avion :

"Le trafic observé en octobre 2021 correspond à 57,7 % de celui constaté lors du même mois de 2019 : c'est 5,9 points de **mieux** qu'en septembre mais aussi le **meilleur** score mensuel observé depuis le début de la crise sanitaire. (…) Le trafic intérieur s'élève ce mois-ci à 74,2 %, **en progrès** de 2,4 points au regard du mois précédent (…).

C'est sans doute une erreur ! Car sur un site pour l'écologie, on devrait au contraire lire :

"Le trafic observé en octobre 2021 correspond à 57,7 % de celui constaté lors du même mois de 2019 : c'est 5,9 points de **moins bien** qu'en septembre mais aussi le **pire** score mensuel observé depuis le début de la crise sanitaire. (…) Le trafic intérieur s'élève ce mois-ci à 74,2 %, **en aggravation** de 2,4 points au regard du mois précédent (…)".

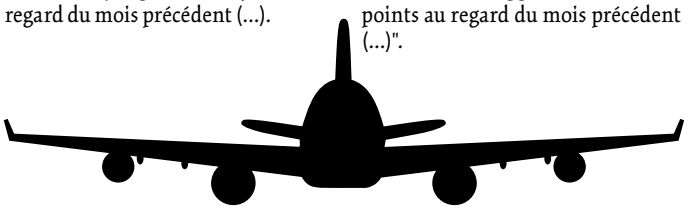

SAN

EN BREF !

◆ **Nanoparticules dans les masques.** Selon *Sciensano*, l'institut de santé belge, des (nano)particules de dioxyde de titane ont été détectées, parfois en quantité très importantes, dans un nombre significatif de masques testés en Belgique. *"Certains masques contiennent tant de dioxyde de titane qu'un risque éventuel n'est pas exclu"*, poursuit l'institut. En effet, le dioxyde de titane est considéré comme un cancérigène probable par inhalation, rappelle l'*Avicenn, Association de veille et d'information civique sur les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies. Avicenn, 2 avenue Cabias, 69004 Lyon, http://avicenn.fr*

◆ **Les cosmétiques cachent les nanoparticules.** En novembre 2021, la *DGCCRF (Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes)* a publié le résultat d'une étude à partir des résultats de 38 analyses sur des produits cosmétiques commercialisés en France. Plus de 80 % d'entre eux n'étaient pas conformes à la réglementation, soit en ne déclarant pas la présence d'ingrédients nanos autorisés sur l'étiquetage, soit en utilisant des produits nanoparticulaires non autorisés.

Haute-Garonne : La roue libre

Le film *La roue libre*, réalisé par Marion Valadier et Sarah Denard et sorti en 2021, raconte un stage entre femmes pour apprendre à faire du vélo, et tous les liens que cela crée.

• le 5 février à 17 h à Roques, projection au festival *La roue tourne*, au Moulin *Centre culturel de Roques. 14 avenue de la Gare.*

• le 6 mars à 16 h à Toulouse, projection au cinéma *Le Cratère*, 95 Grande rue Saint-Michel (05 61 53 50 53). Une promenade à vélo est prévue en amont de la projection avec l'association *2 pieds 2 roues* (détails au 05 34 30 94 18). *2 pieds 2 roues, 88 boulevard de l'embouchure, www.2p2r.org*

• le 8 mars à Toulouse, projection à l'association *Olympe de Gouges, 43 rue Jean de Pins (horaire au 05 62 48 56 66).*

Isère : Formation et expérimentation au vivre ensemble

La *FEVE* est un centre de formation et d'expérimentation dans un esprit écologique et non-violent, lié à la communauté de l'*Arche de Lanza del Vasto*, d'inspiration gandhienne. Elle organise des formations :

• 18-20 février. Rencontres radicales, dialogues critiques sur les oppressions systémiques. Avec Manal Altamimi et Tal Dor. Cette formation s'adresse aux personnes œuvrant dans des milieux professionnels, associatifs, militants et éducatifs, à la recherche d'outils leur permettant d'aborder, d'affronter et de transformer des situations d'oppression systémique qu'elles traversent, exercent ou subissent dans leurs espaces de vivre/travailler ensemble : racisme, impérialisme-colonialisme, hétéro-patriarcat, sexisme, capitalisme, etc.

• 19-20 février. Chic un conflit ! L'art et les manières de s'affirmer sans agresser et accueillir l'autre sans s'oublier. Avec Guillaume Gardette.

• 5-6 mars. Éducation bienveillante. Comprendre notre cerveau pour agir et prendre soin de nos relations. Avec Anne Férot-Vercoutère.

• 18-20 mars. L'action non-violente dans le sillage de Gandhi et Lanza del Vasto. Par la *CANVA (Construire et Alerter par la Non-Violence Active).*

• 1-3 avril. Reconnaître la violence dans mon groupe. Violences du groupe envers la personne, de la personne envers le groupe. Avec Margalida Reus.

› *Informations et inscriptions auprès de la FEVE, Arche de Saint-Antoine, 34 La Basse Cour, 38160 Saint-Antoine l'Abbaye, tél. : 04 76 36 48 25, https://formationfeve.wordpress.com*

Agriculture bio

Tarn :
Initiation à la sylviculture douce
28 février-4 mars

À Anglès. Une formation pour mettre en œuvre une gestion et une récolte douce du bois en forêt.
› *Réseau pour les alternatives forestières, Pôle des services, 30 avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél.: 09 72 47 75 31, www.alternativesforestieres.org, contact@alternativesforestieres.org.*

Éducation

Var :
Semaine d'espéranto en Méditerranée
26 février-5 mars

Aux Issambres, une semaine pour partager l'esperanto au milieu des mimosas, des pins et des amandiers. Cours tous niveaux, activités culturelles, soirées chantées ou conférences.
› *Infos et inscription auprès de Monique Prezioso : prezmoni@hotmail.com*

Énergies

Meuse :
Bure : Mobilisation contre la poubelle nucléaire

Les opposant·s à *Cigéo*, le projet de l'*Andra* de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaire en Meuse, se mobilisent depuis des années sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !
› *www.burebureb ure.info, sauvonslaforet@riseup.net, tél : 03 29 45 41 77.*

Fêtes, foires, salons

Rhône :
Primevère
25-27 février

À Chassieu, Eurexpo, boulevard de l'Europe. 36e édition du salon-rencontres de l'alter-écologie. Le salon, qui dénonce depuis plus de 30 ans la dérive d'une société de surveillance, un délitement pernicieux des services publics, une politique liberticide, loin d'une politique sociale, écologique ou sanitaire… a décidé, après de longs débats, d'ouvrir ses portes et de se soumettre à la législation en vigueur.
550 exposant·es, 150 heures de débats et 15 espaces d'animation. Et retrouvez sur place le stand de *Silence* !
› *Association Primevère, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04, tél. : 04 74 72 89 90, info@salonprimevere.org, http://salonprimevere.org*

Politique & société

France :
Journées sans téléphone mobile
6-8 février

Ce sont les 22e journées mondiales sans téléphone portable & smartphone. À l'occasion de la Saint-Gaston ("y'a l'téléfon qui son"), le site *mobilou.info* propose de faire de ces trois jours des journées sans téléphone mobile et sans smartphone. Pourquoi ne pas en faire des occasions de relever des défis avec vos ami·es ou avec les plus jeunes, par exemple en se donnant rendez-vous dans un lieu peu connu, tout en laissant le téléphone à la maison et en devant s'orienter avec des cartes ou en demandant son chemin à de vraies personnes ?
› *Informations, idées et matériel sur www.mobilou.info*

Silence

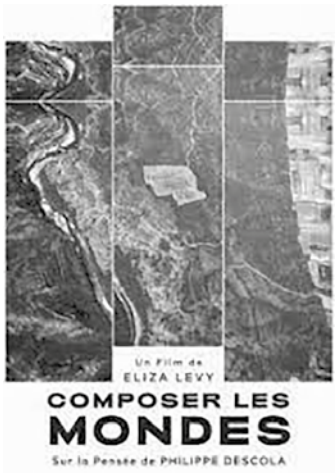

Lyon :
Ciné-club
2 février

Chaque premier mercredi du mois, l'équipe lyonnaise du ciné-club de *Silence*, en partenariat avec l'*Aquarium*, propose un film suivi d'un débat. Projection du film *Composer les mondes* de Eliza Levy à 20 h 30 suivi d'un échange. Ce film emmène Philippe Descola incarner ses idées, en dialogue avec les non-humains tout autour de nous, au cœur d'une expérience sociétale unique au monde, en France, à Notre-Dame-des-Landes. Pass sanitaire obligatoire pour accéder à l'*Aquarium*. Accueil à 19 h 30, possibilité de prendre un verre et petite restauration, début de la séance à 20 h 30.
› *Réservation conseillé par mail aquarium.reservations@gmail.com ou sur le site : https://aquarium-cine-cafe.fr. Ciné café L'Aquarium, 10 rue Dumont, 69004 Lyon, tél. : 09 81 96 94 29, aquarium.cinecafe@gmail.com*

Lyon :
Expédition de *S!lence*
17-18 février

Dans nos locaux. Le jeudi de 9 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h. Dans le respect des gestes barrières.

ANNONCES

Travailler

■ **Manche. Reprise de ferme dans le nord Cotentin.** Plusieurs membres d'un GFA souhaiteraient trouver des repreneu·ses en bio, sur une ferme actuellement en bail précaire. Entre Cherbourg et Valognes, environ 160 ha regroupés, avec le corps de ferme bien centré dans les terres. Prairies essentiellement, un peu de surface labourable, zones humides très riches en biodiversité. Corps de ferme à rénover entièrement, dont grande longère d'habitat en pierre (bonne toiture), une autre grande maison en parpaings nécessitant de gros travaux, une salle de traite avec un grand bâtiment d'élevage, divers hangars et étables, une bergerie en tôle.
Tél. : 06 80 82 58 93 ou 02 33 49 19 98 (Lucie).

■ **Loire-Atlantique.** Potière céramiste depuis plus de 15 ans cherche autre professionnel·le du métier aspirant à s'associer et développer réflexion et actes pour une activité plus vertueuse : collecte d'argile, fours éco-construits, accueil pour stages pédagogiques… Et/ou thérapeute souhaitant lier l'argile à sa pratique et partager un lieu. Atelier actuel au nord de la Loire-Atlantique ou peut être ailleurs car projet habitat collectif en cours.
berenice.tournelaterre@gmail.com

Se loger

■ **Rhône-Alpes.** Homme, 59 ans, en situation de handicap physique, cherche colocation, habitat partagé ou inclusif, etc. De préférence au rez-de-chaussée. Un accès à pied sécurisant serait idéal. Je dispose de la PCH (22 heures d'aide humaine par mois).
Richard, tél. : 07 70 14 62 26.

Construire ensemble

■ **Seine-et-Marne.** À Larchant, une petit groupe a ouvert en novembre 2021 ***La Grange***, un lieu monté en coopérative qui abritera une épicerie, un bar-café, et un espace d'escalade. *La Grange* a ouvert ses portes en novembre. Le groupe cherche une personne qui aurait envie de contribuer à ce projet, au titre d'associé·e. Concrètement, il s'agit de s'occuper du quotidien du lieu (épicerie et bar) mais aussi d'imaginer et créer des évènements. Nous ne savons pas quand il sera possible de nous rémunérer… Ce qui est certain, c'est que dès que l'argent dégagé le permettra, le salaire horaire sera inconditionnellement le même pour tou·tes.
Contact : lagrangelarchant@gmail.com

■ **Gard.** Petite ferme en montagne cévenole avec animations pédagogiques depuis 10 ans (papa solo avec sa fille de 11 ans) cherche personne (avec enfant bienvenu·e) motivée pour entraide au quotidien (ferme + animation). Bénévole au départ avec ensuite partenariat possible si entente. Logement indépendant meublé (gîte). Formation assurée avec partage de connaissances et expérience.
Xavier Fortin, tél. : 06 47 36 04 08, association Ferme écologique, 6 rue de l'Église, 30120 Aulas, http://ferme.ecologique.free.fr

Donner

■ **Lot-et-Garonne.** Donne caravane 4 places, bon état. À transporter sur une remorque ou pneus à changer et éclairage à revoir pour la tracter.
Lino, tél. : 05 53 20 03 84, H. R. répondeur.

Gratuites : Les annonces de *S!lence* sont gratuites pour les abonné·es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. Taille des annonces. Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais. Pour passer une annonce dans le numéro de mars 2022, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 1er février. Pour passer une annonce dans le numéro d'avril 2022, au plus tard le mardi 1er mars, etc.** Adresse réelle : Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. Domiciliées : *S!lence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. Sélection : *S!lence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

› Texte : ***Charlotte Mijeon,***
chargée de communication médias et des relations extérieures au *Réseau Sortir du Nucléaire*.

100 % d'électricité renouvelable : est-ce vraiment plus cher ?

Le 25 octobre 2021, *RTE (Réseau de Transport d'Électricité)* a publié plusieurs scénarios de prospective énergétique à échéance 2050, d'une sortie du nucléaire à un renouvellement du parc. Malgré des biais favorables au nucléaire, la preuve est officiellement apportée : une France 100 % renouvelable est un objectif atteignable. Et si les scénarios de relance du nucléaire sont présentés comme moins coûteux, leurs données méritent d'être questionnées.

DR

Au sud de Londres, Brixton Energy, *issue du groupe de* Brixton en transition, *est une coopérative de production d'énergies renouvelables par le biais de panneaux photovoltaïques, qui implique les jeunes de la ville. En France, de nombreuses centrales villageoises de production d'énergies renouvelables sont nées ces dernières années. On peut retrouver la carte des initiatives citoyennes sur https://energie-partagee.org*

Bien qu'étudié très sérieusement au niveau international (1), l'objectif de 100 % d'électricité renouvelable a longtemps constitué un interdit pour les autorités françaises. En 2015, une étude économique de l'*ADEME* sur le sujet a vu sa parution quasiment étouffée.

100 % renouvelables : du tabou à la prospective officielle

En octobre 2019, *Le Monde* dévoile un courrier des ministères de la Transition Écologique et de l'Économie et des Finances à *EDF*, l'appelant à démontrer sa capacité à construire six nouveaux réacteurs EPR. Gênée aux entournures (les projets de relance du nucléaire ne sont alors pas encore officiels), Elisabeth Borne, ministre de la Transition Écologique et Solidaire, veut donner le change : *"Ce n'est pas* EDF *ni son PDG qui fixe la politique énergétique du pays… Clairement, ça n'est pas tranché […], c'est un scénario parmi d'autres. On a également à l'étude des scénarios 100 % énergie renouvelable"* (2). Les échanges sur de nouveaux réacteurs se poursuivront, mais c'est ainsi que *RTE* se retrouve mandatée par le gouvernement pour étudier "en même temps" des scénarios sans nucléaire. L'annonce suscite des remous. Mais dès janvier 2021, un premier rapport de *RTE* et de l'Agence Internationale de l'Énergie l'atteste : assurer 100 % d'électricité renouvelable sans *black-out* représenterait certes un défi important, mais ne soulèverait pas de problème technique majeur.

Des biais évidents, mais une certitude : le 100 % renouvelable est possible

Le 25 octobre 2021, *RTE* publie six scénarios de prospective sur le mix électrique à l'échéance 2050. L'un atteint 100 % d'électricité renouvelable dès 2050. Deux autres n'atteignent cet objectif qu'en 2060. Les trois autres laissent non seulement fonctionner les centrales existantes jusqu'à plus de 50 ans — voire 60 pour certains réacteurs ! —, mais envisagent la construction de 8 à 14 nouveaux EPR, sans compter des "petits réacteurs modulaires" (SMR) dans le scénario le plus nucléarisé. Tous permettent officiellement d'atteindre la neutralité carbone en 2050, en toute sécurité d'approvisionnement. Mais *RTE* évalue comme plus coûteux ceux tablant sur 100 % d'électricité renouvelable : pallier la variabilité du solaire et de l'éolien (recours à l'hydrogène, batteries...) entraînerait des surcoûts importants. Du pain bénit pour les candidat·es à l'élection présidentielle partisan·es

1. En avril 2021, l'université américaine de Stanford a publié une compilation de 56 études attestant de sa faisabilité sur une diversité de territoires.

2. "Construction de six réacteurs nucléaires ? 'Ça n'est pas EDF qui fixe la politique énergétique du pays', tacle Elisabeth Borne", 21 octobre 2019, www.europe1.fr

d'une relance du nucléaire, mais une conclusion à rebours d'une précédente évaluation de l'*ADEME* (3) qui, en 2018, considérait que *"d'un point de vue économique, le développement d'une filière nucléaire de nouvelle génération ne serait pas compétitif pour le système électrique français."*

Un examen plus détaillé appelle plusieurs remarques sur ce surcoût apparent. Remarquons d'abord que *RTE* s'est focalisée sur une présentation du scénario "tendanciel", qui table sur une consommation d'électricité de 645 TWh en 2050 (contre 480 aujourd'hui). Or une variante "sobriété" a aussi été étudiée, où la consommation n'est que de 555 TWh (4) et le surcoût lié à la compensation de la variabilité des renouvelables considérablement réduit.

D'autres postulats interrogent. Pourquoi, à rebours des tendances actuelles, anticiper une baisse des coûts du nucléaire et retenir des hypothèses pessimistes sur les mécanismes de flexibilité ? Retenir un coût du capital équivalent pour le nucléaire et les énergies renouvelables, alors que dans le monde réel, celui du nucléaire est considérablement plus élevé (appliquer une différence — réaliste — de quelques pourcents suffirait d'ailleurs à inverser l'écart de coût entre scénarios !) ? Parier que le kWh produit par des SMR équivaudrait à celui de nouveaux EPR, alors que selon les estimations actuelles, il serait jusqu'à deux fois plus cher ? Et pire : pourquoi intégrer le coût d'un éventuel accident nucléaire (!) mais ne retenir que les 700 millions d'euros qu'*EDF,* par convention, serait tenue de débourser en compensation et pas le coût supporté par la collectivité ?

Des données trop optimistes pour le nucléaire ?

Surtout, les scénarios de relance du nucléaire reposent sur le postulat que l'industrie assurera la livraison des nouveaux réacteurs sans aléa ni retard. Pari bien ambitieux au regard des 11 ans de retard du chantier de l'EPR de Flamanville et de la perte de compétence généralisée dans la filière...

Or, deux jours après la publication des travaux de RTE, le média spécialisé *Contexte.com* dévoile une version de travail d'un rapport interne de Bercy et de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat qui jette une lumière nettement plus pessimiste sur les scénarii nucléarisés. Le coût de construction de six réacteurs y apparaît bien supérieur à celui avancé par *EDF* et les incertitudes (dont le risque de découverte tardive de défauts sur les chantiers) sont clairement soulignées. Surtout, alors que *RTE* prévoit la mise en service des deux premiers réacteurs en 2035, ce rapport table sur 2040 au plus tôt, voire 2042-43… ou même 2045 dans un scénario fortement dégradé. La longueur de la phase de conception aurait été sous-estimée et les hypothèses de durée du chantier apparaissent beaucoup trop optimistes au regard de celles des EPR les plus récents.

Alors que *RTE* insiste sur la nécessité que les moyens de production "bas-carbone soient disponibles sans retard pour ne compromettre ni l'atteinte de la neutralité carbone, ni la sécurité d'approvisionnement, ces données interrogent sérieusement la crédibilité des scénarii de relance du nucléaire. Quid d'une mise à jour ? ♦

3. "Trajectoires d'évolution du mix électrique 2020-2060. Synthèse de l'étude", https://librairie.ademe.fr
4. À titre de comparaison, le scénario négaWatt 2021 envisage 521 TWh. NégaWatt, www.negawatt.org

La Cour des comptes insiste sur les incertitudes de notre futur énergétique

Le 13 décembre 2021, la Cour des comptes a publié une étude des coûts du système de production électrique. Elle montre que l'on peut calculer de manière très différente le coût du nucléaire ou des autres énergies selon la manière dont on intègre ou non ce qui se passe en amont (recherche et développement) ou en aval d'une production (déchets, démantèlement). Ainsi, le coût de production du MWh nucléaire dans les réacteurs anciens varie de 42 à 65 €. Dans le meilleur des cas, la prolongation de la durée de vie de ces réacteurs pourrait laisser penser que l'on obtiendrait un coût assez bas (mais pas en-dessous de 35 €), mais il y a une foule d'incertitudes (défauts génériques, pannes, réparation, évacuation et gestion des déchets...) qui laissent penser que l'opération n'est pas si intéressante sur le plan financier. Et encore la Cour des comptes n'envisage pas le coût d'un accident grave.

La Cour des comptes est plus critique sur l'avenir. Pour l'EPR en construction à Flamanville, le coût déjà évalué en 2020, reste entre 110 et 120 € du MWh. Pour ce qui serait de la possibilité de faire baisser le prix avec de nouveaux EPR, les estimations restent prudentes : la Cour estime que l'on ne descendra pas en dessous d'une fourchette comprise entre 85 et 110 €. Cela met le nucléaire dans une position pas très performante puisque, selon la Cour des comptes, le coût pour l'éolien à terre est aujourd'hui entre 50 et 70 €, pour l'éolien en mer entre 98 et 117 €, pour le solaire photovoltaïque entre 45 et 250 €, pour l'hydraulique de 33 à 149 €, pour la cogénération gaz entre 57 et 73 €.

Si la Cour ne se prononce pas sur les choix à faire, elle donne quand même des courbes intéressantes : celles du nucléaire sont toutes à la hausse, celles des renouvelables sont toutes à la baisse.

Michel Bernard

➳ Pour information

◆ Cet article est publié simultanément par *Silence* et par la revue trimestrielle *Sortir du nucléaire*, avec leur aimable autorisation.
Sortir du nucléaire, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04, tél. : 04 78 28 29 22, www.sortirdunucleaire.org.

› Propos recueillis par : ***Agnes Ploteny***
Entretien réalisé dans le cadre du cycle Les Effondrées #4, *organisé à Lyon en septembre 2021 par le Théâtre du Bruit.*

La mégamachine se déglingue

La Fin de la Mégamachine, un pavé sur l'histoire du capitalisme, se dévore comme un polar. Sauf que ce n'est pas de la fiction… Pourrons-nous sortir de cette fuite en avant ? Pour y répondre, _Silence_ a rencontré Fabian Scheidler, son auteur.

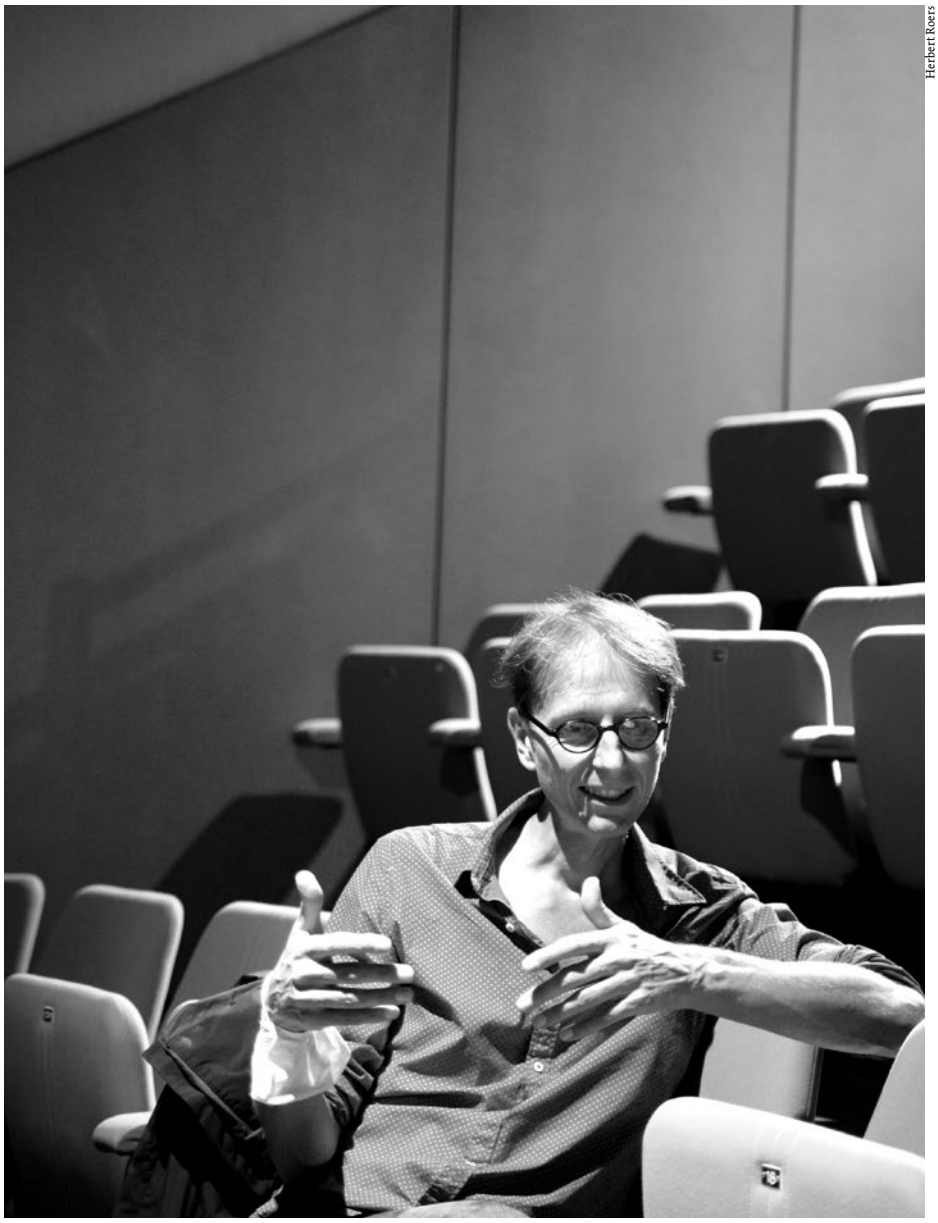
Herbert Roers

D'autres systèmes violents, oppressifs ont existé dans l'histoire humaine, mais la nouveauté, avec la mégamachine, c'est l'accumulation de capital sans fin qui, elle, ne peut exister sans l'État moderne.

Historien, philosophe et auteur dramatique, Fabian Scheidler étudie le théâtre traditionnel en Inde, où il rencontre les effets dévastateurs de la mondialisation, notamment sur la culture. De retour en Allemagne, il travaille pendant dix ans pour *ATTAC*. Mais la critique du néolibéralisme n'est pas suffisante, selon lui : il faut regarder les structures profondes et savoir comment elles ont été instaurées. C'est le sujet de son livre *La Fin de la Mégamachine. Sur les traces d'une civilisation en voie d'effondrement (1).*

***Silence :* Qu'est-ce que vous entendez par la mégamachine ?**

Fabian Scheidler : C'est une métaphore pour le capitalisme global. J'ai emprunté ce terme à l'historien américain Lewis Mumford, pour désigner le système-monde moderne, né il y a cinq siècles. Souvent, quand on parle de capitalisme, on ne pense qu'à l'économie. Mais c'est un système total : idéologique, militaire, politique, qui s'est répandu avec énormément de violence et un dynamisme remarquable sur la planète entière. Aujourd'hui, il nous entraîne dans des crises existentielles jamais connues dans l'histoire de l'humanité.

1. Publié en 2015 (2020 pour la traduction française aux Éditions du Seuil). www.megamachine.fr, www.fabianscheidler.com

Les trois piliers du capitalisme

C'est un système hypercomplexe qui repose sur trois piliers :

- L'accumulation de capital sans fin, dans un cercle infini de profit et de réinvestissement. Ce principe s'est inscrit dans nos institutions économiques et politiques les plus puissantes, mais aussi dans notre imaginaire.
- L'État moderne, qui n'est pas séparé du marché ! Au contraire, ils se sont développés de manière co-évolutive. Le capitalisme n'a jamais été fondé sur des marchés libres, contrairement à une croyance largement partagée.
- Le pouvoir idéologique qui légitime les violences inhérentes à ce système. Ce pouvoir repose particulièrement sur le récit de la supériorité de l'Occident sur la "barbarie" des "autres". De la christianisation forcée jusqu'à l'actuelle politique d'endettement sous condition, il a permis, au fil des siècles, de maintenir ces "autres" en état de pauvreté, pour que nous, on puisse s'enrichir toujours plus et bénéficier de produits bon marché.

Pourquoi peut-on parler de la fin de la mégamachine ?

Ce n'est pas un pronostic ! Mais aujourd'hui on est en train de percuter des limites externes : écologiques, planétaires. Et la logique de la mégamachine se heurte à ses propres limites internes, économiques et sociales : si les riches deviennent toujours plus riches et qu'en face, les salaires baissent, les syndicats sont affaiblis, alors le pouvoir d'achat ne suffit plus pour acheter les biens qu'il faut nécessairement produire pour que la machine puisse continuer à tourner.

Est-ce une bonne nouvelle, que la mégamachine s'arrête ?

Pas forcément. Si un grand système violent se décompose, c'est une phase chaotique qui nous attend. La perspective dystopique se dessine déjà un peu dans la réalité actuelle, par exemple avec la répression comme réponse aux inégalités extrêmes un peu partout dans le monde, et en France avec la violence policière qui augmente, et l'autoritarisme en général, et en contexte de pandémie en particulier. Mais le déclin d'une civilisation ne signifie pas forcément que tout le monde va mourir ! Ça dépend de notre capacité à organiser de la solidarité, à créer quelque chose de nouveau.

DR

Tout le monde peut faire de la désobéissance civile ! Ici, blocage d'une mine de charbon en Allemagne.

Quelle est l'originalité de votre approche par rapport à d'autres ouvrages sur l'effondrement ?

C'est l'approche historique. Depuis au moins 50 ans, on sait tout sur la crise de la biodiversité et du climat, et pourtant on ne change pas de cap. Pour comprendre cette impasse, je pars de la préhistoire de ce système, de la création de l'État il y a 5 000 ans qui était probablement l'événement le plus marquant dans l'histoire de l'humanité : c'est le début de la domination humaine sur d'autres êtres humains et sur le reste de la nature. Puis, il y a cinq siècles, la naissance du capitalisme. On n'apprend rien de tout cela à l'école. Que par exemple les sociétés par actions, instaurées il y a 400 ans, étaient responsables pour une grande partie des génocides et écocides coloniaux et qu'aujourd'hui les 500 plus grandes sociétés contrôlent à peu près 40 % de l'économie globale et les 2/3 du commerce mondial.

Connaître l'histoire pour sortir de l'impuissance

Étudier l'histoire, c'est extrêmement important pour sortir du sentiment d'impuissance. Depuis deux siècles, les révolutions et les mouvements sociaux nous ont apporté d'énormes progrès. Tous nos droits sont issus de luttes. Ce sont des succès énormes, même si la machine est toujours en place. Sous cet angle, on voit vraiment qu'on n'est pas impuissant·es. Le récit de l'impuissance, c'est très bien pour les gens au pouvoir.

Quel est le rôle des médias dans ce système ?

La mégamachine est un système radicalement antidémocratique. Elle repose sur l'oppression des pauvres, des femmes, et bien sûr des peuples colonisés. Mais au cours de luttes et de révolutions, le droit de vote pour toutes et tous a été conquis — en France, seulement en 1944 ! C'est problématique pour la machine : une vraie démocratie, au moins en matière de représentation, risque de menacer ce système qui ne profite qu'à une petite partie de la population. Il faut donc contrôler l'opinion publique, à l'aide de la publicité et des grands groupes médiatiques. Pas forcément par une censure directe ; le plus souvent, c'est une censure économique : par exemple en France ou en Allemagne, la majorité de la presse est détenue par seulement quelques milliardaires. Évidemment, on ne lira jamais dans ces journaux comment exproprier les super-riches…

Quel est votre regard sur la pandémie dans ce contexte de fin de système ?

La pandémie nous a montré ce que ça veut dire quand un effondrement commence. Et aussi comment l'État peut réagir de façon très autoritaire

Christoph Soeder

"Nous ne sommes pas de la nourriture pour requins !", manifestation contre la hausse des loyers à Berlin, en avril 2019. Si une baisse du loyer permet de travailler moins, on a plus de temps pour organiser des alternatives.

et imposer des mesures radicales. Et pourquoi il ne fait pas ça pour le climat, pour la biodiversité ?

Oui, pourquoi ?

Pour sauver le climat et la biodiversité, il ne suffit pas de changer de technique, il faut sortir de la surproduction, de la machine à croissance, de l'accumulation sans fin. Et cela menace le cœur du système. La pandémie a été utilisée pour restructurer et sauver un capitalisme en pleine crise avec des subventions gigantesques — et pour supprimer les mouvements anti-système.

Pourtant, de telles crises pourraient être utilisées aussi par des mouvements sociaux pour intervenir massivement dans le champ politique, à condition d'avoir créé des alliances citoyennes très fortes. Ce n'est pas facile, parce qu'après 30 ans de néolibéralisme, on vit dans une société atomisée. Mais ça peut venir. Les soignant·es par exemple réclament plus d'argent pour leur secteur. Les activistes du climat aussi revendiquent des investissements dans des secteurs durables qui servent le bien commun. Il y a peu d'alliances entre ces deux luttes, mais il y a un vrai potentiel.

Dans le chapitre "Possibilités", vous décrivez des alternatives pour sortir du système existant. Que pouvons-nous faire concrètement ?

Le néolibéralisme nous a conditionné·es à nous concentrer sur la consommation, y compris pour la recherche de solutions, en disant : c'est toi qui es responsable, tu dois consommer différemment ! Il y a du vrai là-dedans, mais on ne change pas les structures ainsi ! Il faut s'organiser au niveau collectif.

Comme nous sommes très proches des points de basculement climatique, il est urgent d'arrêter l'usage du pétrole et du charbon. Il y a plein d'initiatives pour bloquer les mines, les aéroports… il faut de la désobéissance civile ! En France, des activistes ont empêché la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. En Allemagne, des mines de charbon ont été bloquées. Ça devient vraiment intéressant quand on arrive à mettre le gouvernement en difficulté, par exemple en bloquant les grands ports pétroliers, comme c'était le cas en 2016 pendant les grèves contre la loi El Khomri.

Réorienter l'argent

Puis il y a les stratégies de désinvestissement. Très peu de contribuables connaissent la répartition du budget de l'État qu'ils ou elles votent pourtant via leurs député·es. Or, les grands groupes écocidaires dépendent complètement de subventions directes ou indirectes (2). En effet, aucun grand groupe, automobile, d'aviation, agroalimentaire, aucune grande banque ne pourrait exister sans subventions ! C'est l'argent public qui finance le capitalisme et la destruction de la planète ! Une fois qu'on sait cela, on peut créer des alliances qui forcent les gouvernements à transférer les subventions vers des secteurs plus vertueux : l'éducation, la culture, la santé, l'agriculture biologique. 2 % du PIB de la France partent dans les dépenses militaires (3), ce qui est absurde dans notre monde. Nous n'avons pas l'argent pour financer des structures aussi climaticides !

Sortir du capitalisme, une entreprise après l'autre

À plus long terme, l'objectif est de créer des institutions économiques qui sortent de la logique de l'accumulation du capital. Elles existent déjà, notre monde n'est pas capitaliste à 100 % : il y a des coopératives, des entreprises municipales. Il faut les multiplier, même si ce sont des processus longs ! À Berlin il y a un mouvement fort qui demande l'expropriation des grands groupes immobiliers. La constitution allemande le permet, et 59 % des berlinois·es l'ont demandé par référendum. Imaginez : des loyers divisés par deux, donc beaucoup moins de travail pour la même qualité de vie (4). Travailler moins, c'est déjà un changement de paradigme : pendant le temps qui reste, on peut s'organiser !

Sur le plan international, il s'agit de lutter pour les droits des réfugié·es contre l'apartheid global. Au lieu que les États qui se réclament des "valeurs occidentales" mettent des barricades et des militaires partout, nous pouvons toutes et tous nous engager en faveur d'une égalité des droits à l'échelle internationale, y compris pour les réfugié·es du climat.

Quelle est la part de conformisme, de résistance au changement ?

La mégamachine repose sur la conception que la nature, humains inclus, est une machine. Mais les humains résistent à être réduits à des rouages ! L'État a donc créé des institutions disciplinaires — armée, école, prison — pour nous habituer à des situations pas naturelles du tout. Prenons le salariat : il a été imposé par l'État avec

2. Le FMI a calculé que le secteur des énergies fossiles est subventionné par 5900 milliards de dollars par an : Ian Parry et al.: *Still Not Getting Energy Prices Right: A Global and Country Update of Fossil Fuel Subsidies*. IMF Working Papers, 24.11.2021, https://www.imf.org, "Still not getting energy prices right: a global and country update of fossil fuel subsidies".

3. https://donnees.banquemondiale.org

4. www.dwenteignen.de, référendum sur l'expropriation du 26 septembre 2021.

DR

Chaîne humaine contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le 11 mai 2013.
Les seuls outils qui auraient pu nous aider n'ont jamais été prévus pour la mégamachine : un frein et une marche arrière.

une violence extrême ! La *New poor law* en Angleterre (5) avait pour but de terroriser la population, pour qu'elle accepte l'aliénation du travail dans les usines. 150 ans plus tard, nous trouvons ça normal, nous croyons que le marché est voulu par la nature humaine, depuis l'âge de pierre. Mais l'anthropologie a prouvé que ce n'est pas le cas !

Comment s'adresser à des personnes qui adhèrent complètement au système dominant ?

Il faut des offres de participation pour que les personnes qui ont peur de perdre la sécurité, puissent découvrir d'autres sécurités que le salariat : la solidarité. Ça prend du temps. Pour les mouvements ouvriers du 19e siècle, ça a pris des décennies. La culture y a joué un rôle clé : les chorales, ou le sport, des activités partagées, pas forcément politiques, pour créer un sens de la solidarité.

Pourquoi faut-il aller vers la décroissance ?

La croissance verte est clairement une machine de profit pour les grands groupes qui nous dirigent vers le précipice. En même temps, je crois qu'il faut avancer sur les deux voies ! Prenons l'idée d'un *Green New Deal* (6) qui s'inscrit dans la logique du système dominant : on peut et il faut y insérer des idées décroissantes et post-capitalistes. Au lieu d'orienter l'argent des contribuables vers Gaz de France, Total etc., il doit aller dans des initiatives qui travaillent pour le bien commun, pas pour le profit. En Allemagne, une loi a permis la création de coopératives citoyennes pour des énergies renouvelables locales. C'était une réussite importante, une façon d'acquérir un peu plus de territoire dans le capitalisme. Ça donne plus de chances pour bifurquer, dans une prochaine crise. Si on attend une grande révolution anticapitaliste, sans avoir agrandi son territoire, on risque davantage de perdre.

Préparer un futur sans État

L'humanité a vécu la plus grande partie de son histoire sans État. Donc c'est possible. Mais cela ne me semble pas accessible dans un futur proche. Alors nous devons faire avec l'État, le transformer, et en même temps, préparer des structures non étatiques. Parce que l'État, si on ne s'en occupe pas, deviendra encore plus répressif, et nos petits écovillages anarchistes seront écrasés. Il nous faut les deux : la transformation de l'État — au moins la limitation de sa capacité destructrice — et la création de nouvelles structures post-étatiques. ♦

5. Cette loi de 1834 met fin à l'assistance à domicile des plus pauvres, considérée comme trop onéreuse, et institue leur enfermement en *workhouses*, selon le principe de *less eligibility* (les conditions dans le cadre de l'assistance devaient être moins bonnes que celles envisageables dans le cadre d'un emploi salarié).

6. "Nouvelle donne verte", proposé par Yanis Varoufakis et d'autres, *gndforeurope.com*

➳ Pour aller plus loin

- Fabian Scheidler : *La Fin de la Mégamachine. Sur les traces d'une civilisation en voie d'effondrement.* Trad. A. Berlan, Paris, Le Seuil, 2020
- *Silence* n° 473, décembre 2018, "50 000 *"Hambi bleibt"* pour la forêt de Hambach"
- *Silence* n° 504, novembre 2021, "Exproprier les firmes immobilières"
- *Silence* n° 453, février 2017, dossier *Travailler moins*
- *Silence* n° 483, novembre 2019, dossier *Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?*

› Texte : ***Martha Gilson***

Construire son habitat léger

Un des (gros) avantages de l'habitat léger, c'est qu'il peut plus facilement que l'habitat en dur être autoconstruit. La créativité et l'inventivité sont de mise pour fabriquer son habitat à partir de techniques simples, et de ressources locales.

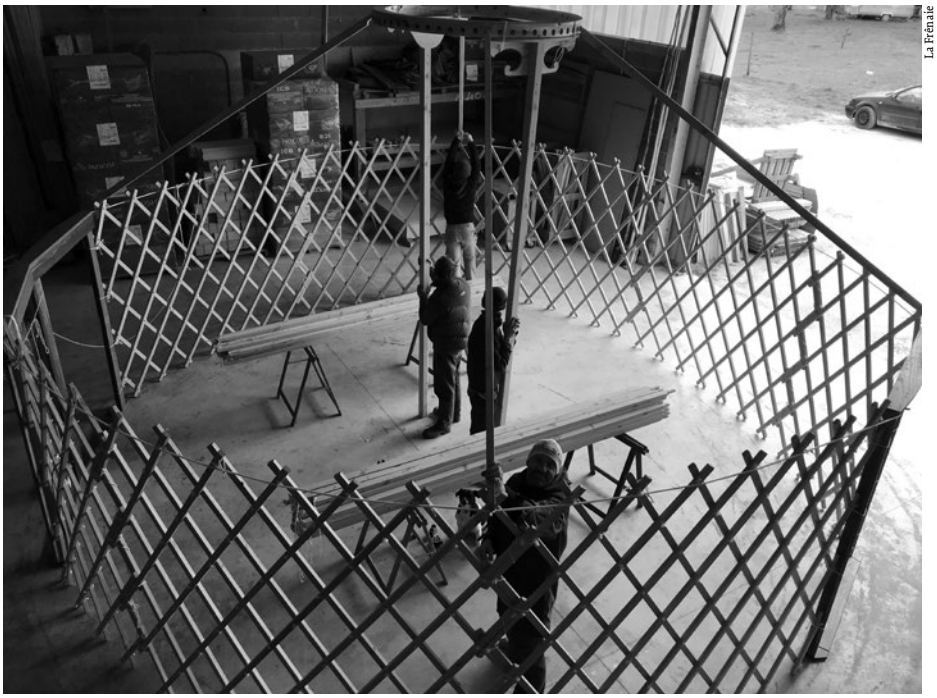

La Frênaie

La coopérative La Frênaie, *accompagnement à l'auto-construction de yourte*

Bien sûr, les caravanes et autres roulottes ne sont pas le fruit de l'auto-construction, bien que leurs aménagements soient souvent le fruit d'une multitude de procédés ingénieux pour contourner l'étroitesse du logement. Mais les techniques évoluent et des logements écologiques et inventifs, aux techniques de construction simples, se multiplient.

Des habitats et des formations

"Avant les yourtes, il y a eu les grandes heures des tipis, se souvient Guillaume, membre de l'association *Habitats libres en Poitou*. *Dans les années 1980, 1990 plusieurs dizaines de personnes vivaient par exemple en tipis dans la vallée de Coumeille"* (Hérault). Ces constructions très simples sont faites de toiles ou de peaux et de bois. Et depuis quelques dizaines d'années, le champs des habitats atypiques ne fait que s'élargir. Venant souvent de formations d'ingénieur (mais pas toujours !), ils et elles sont nombreuses à développer des savoir-faire. Évelyne Adam décide de construire un habitat écologique et monte un habitat avec la terre ou du chanvre, en forme de dôme : c'est la naissance de la kerterre. La kerterre ne possède que quelques mètres carrés et est très basse de "plafond", cependant elle a été conçue pour répondre à un programme d'habitat éclaté où les pièces sont séparées les unes des autres.

Plus proche de la yourte, la construction de dômes géodésiques se multiplie ces dernières années. Inventé au début du 20e siècle et popularisé dans les années 1950, le dôme est une structure sphérique en triange et recouvert d'une toile de coton.

On pourrait aussi citer les cabanes, les maisons en bois / terre / paille, etc., autant de structures qui ne laissent pas ou très peu d'empreinte environnementale.

La construction de ces habitats séduit, en témoigne le très fort développement des stages et formations pour participer à leur construction. Depuis quelques années, les chantiers fleurissent, portés par des associations de construction ou des artisan·es. Il est souvent possible de participer à la création de son propre habitat, à des chantiers participatifs pour d'autres, ou pour les plus téméraires de se lancer seul·es, après avoir glané des conseils !

Des constructeurs partie prenante

Le nombre de structures de constructions d'habitats légers ne fait qu'augmenter. Ses acteurs sont souvent eux-mêmes habitant·es d'habitat léger, et proposent une démarche de transmission des savoirs de construction. Ils et elles sont d'ailleurs nombreu·ses à avoir rejoint à sa création en 2020 la *Fédération de l'habitat réversible,* dans le but de développer ce type d'habitat, mais aussi de revendiquer une démarche écologique et un changement de société.

La Frênaie fait partie des premières à s'être professionnalisées dans la construction de yourte, en 2007. Guillaume, fondateur d'*Habitats libres*

Martha Gilson

La figue est une invention de Guillaume. Du peuplier déroulé, et seulement un mois de chantier !

en Poitou, mais aussi à l'origine avec d'autres de la naissance de *La Frênaie*, rappelle que *"les yourtes sont relativement récentes en France. Le mouvement débute dans les années 2000, et reste confidentiel jusque dans les années 2010. J'ai commencé à être fabriquant en 2005, a un moment où il n'y avait pas grand monde, mais où beaucoup commençaient à bricoler dans leur coin. Quand* La Frênaie *s'est créée en 2007, il existait déjà* Yourteco *à Angers créé par Nicolas Chailloux,* La Maison Voyageuse *fondée par Olivier Dauchet,* Yourtetoiles, *créé par Thierry Hullin, etc. Thierry a fait des choix techniques radicaux dans la simplicité de fabrication et peut proposer des yourtes à partir de 3 000 euros".* Le prix des yourtes varie souvent entre 10 000 et 25 000 euros, *"mais quand elle est construite dans le cadre d'un chantier participatif, tu descends ton prix de 30 %",* précise Guillaume.

La Frênaie est une coopérative qui se revendique de l'écologie pratique : elle a développé depuis 14 ans à la fois un atelier de fabrication et d'accompagnement à l'autoconstruction de yourtes et une structure d'hébergement sous yourtes associée à un pôle d'éducation à l'environnement sur le territoire du Marais poitevin. Fonctionnant en autogestion et de façon horizontale, elle incarne, parmi d'autres, ces structures alternatives qui portent une autre façon d'habiter, mais aussi une autre façon de travailler. Tout comme à *Silence*, les salarié·es de la coopérative disposent d'un salaire égal, d'un temps partiel et participent aux décisions.

Impossible de lister ici toutes les ressources et les structures permettant de se former à la construction en habitat léger, mais leur développement, dans un souci fort de transmission, est enthousiasmant. ♦

➳ Pour aller plus loin

◆ *Silence*, "Les chantiers de l'habitat léger", n° 505, décembre 2021.

➳ Contact

◆ La Frênaie, 34 route de Courçon, 17170 La Grève sur Mignon, Tél. 09 81 67 40 37

Martha Gilson

Le feutre de laine de mouton permet d'isoler une yourte.

› Texte : ***Michel Bernard***
› Photographies : ***Anne-Sophie Clemençon***

Façade du bâtiment principal

Que reste-t-il de *La Colonie* fouriériste dans les Yvelines ?

Une tentative de communauté autonome a été lancée en 1832 dans la forêt de Rambouillet. *La Colonie* existe toujours aujourd'hui, mais avec des ambitions bien plus modestes qu'à l'origine.

Charles Fourier, précurseur du socialisme utopique

Au début du 19e siècle, Charles Fourier (1772-1837), philosophe, s'attache a penser une harmonie universelle. Il développe l'idée de "l'attraction passionnée" qui se déclinerait en douze passions : celles de développer ses cinq sens, l'ambition, l'amitié, l'amour, le sens de la famille, le goût de l'intrigue, le goût du changement, le goût de mêler plusieurs passions. Tout cela pour engendrer l'exaltation. Il se sert de cette approche pour imaginer ce que serait une communauté humaine au sein d'un phalanstère, un ensemble de bâtiments qui permettrait aux personnes de vivre ensemble sous forme d'une libre association. Fourier prêche l'association, le groupement des diverses classes sociales, sans vouloir les uniformiser, l'union entre le capital, le talent et le travail.

Pour lui, la taille idéale de ces communautés, des "phalanstères", serait de 1 600 personnes. Ses écrits vont influencer un courant politique que l'on nommera "socialisme utopique" et qui, par opposition au socialisme marxiste qui vise la conquête du pouvoir, vise à construire la société par le bas, à l'aide d'alternatives concrètes.

En 1832, Victor Considerant (1808-1893, philosophe et économiste), Just Muiron (1787-1881, journaliste), et Clarisse Vigoureux (1789-1865, journaliste et écrivaine) décident de créer un phalanstère selon les principes suivants :

"- le travail peut être plein d'attrait si on l'exerce en toute liberté, selon ses envies, au sein d'une organisation fondée sur l'attraction,
- une société libre et harmonieuse doit être régie par un nouvel ordre amoureux,
- la justice sociale doit être garantie à tous au nom de la solidarité et du respect de la vie humaine".

Premier essai et premier échec

Le 1er juin 1832, ils lancent une revue pour annoncer leur désir de créer une commune libre sur 1 200 à 1 500 hectares. Le deuxième numéro lance un appel de fonds pour commencer à construire une première communauté. À Condé-sur-Vesgre, située dans le département de Seine-et-Oise (aujourd'hui

les Yvelines), à l'ouest de Paris, un agriculteur, Joseph Devay et un médecin-député, Baudet-Dulary (1792-1878), leur proposent des terrains en échange d'actions dans la société nouvellement créée. Le 15 novembre 1832, le projet est lancé sur 460 hectares. 150 familles et leurs enfants, viennent alors d'un peu partout pour se lancer dans l'aventure. Chacune a l'obligation d'acheter au moins deux parts de la société. Le projet reçoit l'aval du gouvernement (dirigé alors par Auguste Thiers).

Le nom de "Colonie sociétaire" est préféré à phalanstère. Des abris provisoires permettent l'hébergement. Le travail d'aménagement commence. Les repas sont communs. 60 personnes vivent sur place le premier hiver dans des conditions difficiles. Dès 1833, le projet est freiné par le manque d'argent : la société ne trouve plus de preneurs de parts. Charles Fourier qui participe à l'initiative, est très critique, estimant que le projet est mal encadré. Il se retire après l'assemblée générale du 22 septembre 1833. À ce moment, 200 hectares de bruyères ont été défrichés, 13 000 arbres plantés. Une briqueterie a été construite qui, à partir de l'argile prélevée sur place, permet de fournir les briques nécessaires aux constructions. Un moulin a été restauré et le bâtiment principal est en construction.

Le gouvernement s'inquiète de l'orientation socialiste du projet. En 1834, le Dr. Baudet-Dulary, qui a mis beaucoup d'argent dans la société, s'installe avec sa femme et ses sept enfants dans le bâtiment encore en chantier.

Le 24 avril 1836, la société est déclarée en faillite. Joseph Devay récupère ses terres, le Dr Baudet-Dulary les siennes sur lesquelles se trouve le phalanstère et rembourse sur ses fonds propres les actionnaires à hauteur de 585 000 francs.

La Colonie des cartonniers

En 1836, un projet d'accueil pour enfants en difficulté, malgré le soutien des fouriéristes parisiens, se solde par un nouvel échec.

Le 15 avril 1840, une nouvelle tentative est faite, toujours soutenue par le Dr Baudet-Dulary. Une société voit le jour et achète la propriété de la Chesnay. Cela ne fonctionne pas mieux et le Dr Baudet-Dulary doit vendre sa propriété en 1842, ne conservant que la nouvelle propriété de la Chesnay où il s'installe. En 1846, avec le soutien financier du duc de Montpensier, il construit le bâtiment principal d'une nouvelle

Les autres expériences fouriéristes

Si en France, seuls quelques projets de phalanstère ont vu le jour (notamment celui de Guise, voir *Silence* n° 419), 40 projets ont démarré aux États-Unis, au Brésil, en Algérie, sans beaucoup de succès puisque leur durée de vie moyenne n'est que de 4 ans.

L'*Association d'Études Fouriéristes* a été créée en 1970 et regroupe aujourd'hui une cinquantaine de personnes, dont certaines venant des États-Unis et du Japon, et bien entendu plusieurs membres de *La Colonie*. Elle étudie la postérité du mouvement suscité par Charles Fourier et ses idées. Ont ainsi été analysés les écrits de Fourier sur l'écologie, la coopération, le féminisme, son influence sur les surréalistes... En 1967 est publié *Le nouveau monde amoureux,* ignoré jusqu'alors, qui participera à l'émancipation sexuelle caractéristique de cette période, avec ses dérives.

Certains des écrits de Fourier, notamment antisémites, restent encore à étudier.

◆ *Association d'études fouriéristes, http://www.charlesfourier.fr*

Immense salle de l'ancienne cartonnerie transformée en réfectoire.

Le lac du domaine de la Colonie.
Dès que l'on entre dans les sous-bois de La Colonie, *il y a des rhododendrons partout. C'est une vieille histoire. En 1889, à l'occasion de l'exposition universelle de Paris, des rhododendrons venus de l'Himalaya ont été présentés. Des personnes de* La Colonie, *membres de sociétés botanistes, avaient l'habitude de planter sur place des arbres et arbustes exotiques... ce qu'ils firent avec ces rhododendrons. Non sans conséquences... Cette plante s'est révélée très envahissante et ses fleurs peuvent donner un miel neurotoxique. Depuis un siècle, elle a tout envahi !*

Monique Duizabo

Olivier Duizabo

Agnès, peintre vivant sur place

colonie. Il crée alors avec d'ancien·nes et nouve·lles associé·es la "Société des cartonniers" visant à développer une activité autour des cartonnages industriels (boîtes archives, fournitures administratives...). La bâtiment actuel est terminé en 1848, au moment où éclate une révolution. Le projet industriel périclite à ce moment-là.

La Colonie du Ménage sociétaire

En 1850, la société des Cartonniers confie le lieu à une association de familles qui en échange de l'achèvement des travaux, peuvent ensuite vivre sur place. Cette association prend le nom de "colonie du Ménage sociétaire". Mais l'entretien des bâtiments laisse à désirer et en 1860, l'ensemble est vendu à une société civile immobilière. Cette SCI permet de faire entrer de nouve·lles sociétaires. Elle met alors à disposition les différents appartements aux sociétaires (une trentaine). À partir de cette date, un certain équilibre financier est trouvé, et le projet devient précurseur de l'habitat participatif.

Un pavillon jaune dit "le chalet" est construit en 1862-1863, un pavillon blanc avec tourelle est construit en 1864-1865. Un jardin anglais est créé devant la première maison, avec pièce d'eau, réservoirs, et potager d'un demi-hectare. S'ajoutent ensuite un pavillon rouge en 1868-1869, un kiosque artistique en 1869, un four à poterie en 1870.

Pendant les différents conflits internationaux, *La Colonie* se retrouve parfois isolée. Elle constitue une zone de repli. Des sociétaires y vivent ensemble grâce au potager, au poulailler, au verger…

Pour financer tout cela, les projets agricoles sont remplacés assez rapidement par une exploitation du bois (et cela se poursuit actuellement). Des plantations de pins ont lieu dès 1888, de chênes dès 1901, de bouleaux entre 1913 à 1938. Il y a également des hêtres, des tilleuls, des épicéas, des sycomores.

En 1930, le chemin qui traversait la propriété est devenu une route (peu fréquentée) qui coupe le terrain en deux. L'ensemble est situé dans la forêt de Rambouillet maintenant classée *Natura 2000*.

En décembre 1999, la tempête qui traverse la France provoque d'énormes dégâts et beaucoup de parcelles sont aujourd'hui boisées avec de jeunes arbres replantés depuis cette date. Des pins de Corse sont plantés pour s'adapter au changement climatique.

La Colonie aujourd'hui

À petite échelle, *La Colonie* a continué à exister jusqu'à aujourd'hui avec un renouvellement progressif des locataires-sociétaires. En 160 ans, ce sont environ 250 personnes qui se sont relayées. Quelques familles actuelles sont issues des fondat·rices de 1860.

L'eau courante n'a été installée qu'en 1968, la première baignoire en… 2021. Il y a aujourd'hui 25 familles sociétaires qui disposent d'un appartement sur place, faisant de *La Colonie* une résidence de week-end. L'entretien des lieux et un service de repas sont assurés par des gardien·nes.

Les personnes qui habitent ou ont habité à *La Colonie* sont très variées : artistes plasticien·nes, peintres, musicien·nes, écrivain·es, médecins, universitaires, artisan·nes, commerçant·es, fonctionnaires, et même renti·ères à une certaine époque. Il y a eu des "colons" célèbres (1).

Aujourd'hui, tou·tes les sociétaires ont leur résidence en région parisienne. Et du fait des coûts de fonctionnement, ce sont des ménages aisés qui sont sociétaires. Il faut prévoir de payer des charges qui s'élèvent à 4 000 € par an ! Pour permettre l'arrivée de jeunes couples, une distinction a été faite entre "colons phalanstèriens" qui disposent d'un appartement et de parts de SCI, et "colons papillons" qui moyennant une participation plus faible, ne disposent pas d'hébergement fixe, et qui sont accueilli·es dans la limite de l'espace disponible. Actuellement quatre jeunes couples font les "papillons".

Les membres de *La Colonie* profitent de grands espaces naturels au milieu des bois. Ils y viennent pour la journée ou de courts séjours, éventuellement avec leurs ami·es qui peuvent loger dans une dizaine de chambres d'invité·es. Ils et elles prennent toujours leurs repas en commun dans la grande galerie, réalisent des tâches ensemble (entretien des bois et des bâtiments, tournois), disposent de nombreuses ressources partagées (bibliothèques, salons, salles de musique, tennis, vélos). Des colloques et des fêtes sont organisés, parfois ouverts au public. Les décisions sont prises, dans la mesure du possible, à l'unanimité.

Il ne faut chercher à *La Colonie* ni luxe, ni décorum, ni confort moderne, mais une vie simple, agréable, dans un cadre naturel magnifique. *La Colonie* est ouverte à de nouvelles candidatures. Le projet actuel ne correspond plus vraiment aux alternatives que la revue *Silence* a l'habitude de promouvoir, mais sa longévité, et les racines fouriéristes qui la soutiennent, nous ont semblé intéressantes à raconter. ♦

1. • Faustin Moigneu (1824-1900), qui fait fortune aux États-Unis dans la confiserie avant de revenir en France où il participe à la création de la *Banque coopérative* qui devient le *Crédit coopératif*. Il aide aussi au lancement de la *Ligue de l'enseignement*.
• Maurice Caullery (1868-1958), biologiste, auteur de *Les étapes de la biologie*, premier livre de la collection *Que sais-je ?*
• Jules Castier (1888-1956), traducteur de livres d'Aldous Huxley, Rudyard Kipling et Oscar Wilde.
• Jeanne Barbillion (1895-1982), pianiste, violoniste et compositrice.

➳ Adresse

♦ **La Colonie,** route de la Chesnay, 78113 Condé-sur-Vesgre, Yvelines, http://www.la-colonie.org

Lettre à mes neveux et à tous les enfants du monde

Je me souviens parfaitement de notre première rencontre, quelques jours après ta naissance, en mai 2020. J'étais masquée lorsque je t'ai pris dans mes bras, pandémie oblige, alors nous sommes restés un long moment à nous regarder dans les yeux, sans un mot. J'ai pensé : "Bienvenue parmi nous, Néji. Je ne suis pas sûre que naître aujourd'hui ait été un bon choix. Mais je te promets de faire mon possible pour que tu grandisses dans un monde vivable".

Depuis que tu es né, tu n'as connu qu'un monde de gestes barrières, de gel hydroalcoolique, de confinements, de restriction des libertés, et surtout, de personnes masquées (d'ailleurs, tu ne supportes pas les masques, et tu nous le fais bien savoir en nous les arrachant dès que possible). Il y a aussi eu les inondations meurtrières en Allemagne et en Belgique, les feux gigantesques en Turquie et en Grèce, l'ouragan Ida à New York, les températures qui atteignent des records, et j'en passe… Est-ce ce monde que nous voulons pour toi et ceux à venir ? La réponse tient en trois lettres : N-O-N.

Nous ne voulons pas d'un monde rempli de catastrophes, où ceux qui ont la chance d'habiter du "bon côté du globe" continuent à consommer à outrance, pendant que les autres crèvent la bouche ouverte. Nous ne voulons pas de dirigeants qui se rendent aux COP en avions privés, pour nous annoncer des mesurettes qu'ils savent inatteignables. Nous ne voulons pas d'un monde où les ressources essentielles à la vie, comme l'eau, sont côtées en bourse et deviennent incessibles pour les plus pauvres (c'est-à-dire la moitié de la population mondiale, qui vit avec moins de 2 dollars par jour).

D'ici quelques mois, en mars 2022, tu vas devenir grand frère. Le mois suivant, votre avenir, notre avenir, sera décidé pour les 5 prochaines années : nous allons élire un nouveau Président. Et il y a urgence : le dernier rapport du Giec, publié le 9 août 2021, est alarmant. (…)

Face à cela, deux possibilités : soit on continue sans rien changer, lancés dans une course aux profits sur le dos du Vivant, qui mènera le monde à sa perte. Soit on change radicalement de système dès 2022, pour vous offrir un monde plus juste, plus respectueux et dans lequel on prendrait soin de la Terre, des humains et de la Vie en général.

Pour moi, la seule possibilité envisageable est la seconde. C'est pourquoi avec plusieurs personnes nous avons lancé le collectif "Changeons de système 2022", porteur du projet de *Sécurité Sociale et Ecologique Universelle*, pour faire rupture avec le système et les logiques qui nous mènent à la destruction, et proposer enfin des solutions concrètes applicables tout de suite ! Nous avons écrit un petit livre qui présente le projet plus en détails, intitulé "2022, l'heure est venue !", qui peut être commandé en ligne et est également accessible gratuitement sur le site au format PDF. Néji, je crois en ces projets car n'avons plus le choix, la "maison" brûle et je ne peux pas me résoudre à regarder sans rien faire…

Sois-en assuré, je continuerai, je me battrai de toutes mes forces, pour toi, pour vous, pour nous. Pour que toutes et tous, nous puissions vivre main dans la main, et bâtir un nouveau monde, celui que nous voulons vraiment et dont nous avons besoin.

Claire Mallet
Loire

Des sous-marins pour quoi faire ?

L'annulation de la commande par l'Australie à la France de 12 sous-marins provoque la colère des autorités françaises. Faut-il déplorer cette défection ? Nous devons savoir que la France est un des cinq plus grands exportateurs du monde d'armes. De plus, ses ventes ne suivent aucune éthique. Par exemple, la France est le premier fournisseur d'armes de l'Arabie saoudite, dont l'armée mène depuis plusieurs années des attaques meurtrières au Yémen. Au moment où l'on réfléchit sur le "monde d'après", cette douche écossaise que vient de subir le gouvernement français n'est-elle pas une occasion pour se poser la question de l'utilité de certaines productions ?

Jean-François Le Dizès
Isère

Les fleurs de Mamie

fleur
couleur
des sentiments
douceur
chair des pétales

il y eut les fleurs artificielles
pour dire juste un peu
plus longtemps
adieu

pas d'arrosage
du plastique
chimique
pratique

on pense quand même à vous

fêtes des mères
des grand-mères
des saints de-ci de-là
inaugurations congratulations

cultures "florales" sur des milliers d'hectares
après tant de poisons déversés de manipulations
y aura-t-il encore une fleur qui saura murmurer je t'aime
ingénieurs chercheurs inventeurs de la rose noire qui ne flétrit pas

retournez tous dans vos labos vos serres coffre-fort
sur votre tombe nous mettrons un avatar-fleur
connecté pour vous rappeler chaque année
que la vie qui nous a été donnée
est comme un pétale fragile
qui s'envolera
malgré vous

Gabriel Meunier
Isère
dédié à Marguerite Capucine Violette Iris Angélique Rose Anémone Daphné Églantine Jacinthe Garance

COURRIER

Silence pro-vaccination ?

Suite à la lecture de la brève "Pour une levée des brevets sur les vaccins" (dans *Silence* n°503 p.24). Être abonné à *Silence* depuis tant d'années et constater que vous faites partie de cette gauche conventionnelle et conformiste quand il s'agit de "Santé publique". (…)
Que des écolos qui se sont battus contre les plantes OGM admettent allègrement s'injecter dans le corps des liquides de thérapie génique non expérimentés dépasse l'entendement. (…)
Depuis très longtemps les "autorités" sanitaires en France et dans le monde affirment que les vaccins sont sûrs, efficaces, sans dangers et indispensables contre les maladies infantiles : peu de personnes osent contester cette pratique médicale. (…)
La vaccination peut être utile dans certaines situations extrêmes (il ne faut pas le nier) mais la vaccination systématique sûrement pas ! Il faut se rendre compte que la France et l'Italie sont les deux seuls pays du monde où 11, je dis bien 11 vaccins sont obligatoires (…) ! Dans les autres pays européens aucun vaccin infantile n'est obligatoire, cherchez l'erreur ! (…)

Gilbert Le Jéloux
Morbihan

Silence : *Depuis la réception de votre courrier,* Silence *a publié dans le numéro de janvier 2022 (n° 506) l'article "Les vaccins anti-Covid, cheval de Troie des nouveaux OGM".*

Décroissance

Je réagis à l'article "La décroissance pour les nuls" paru dans le n° 503 du mois d'octobre 2021. La décroissance est un concept qui devient aussi médiatisé que celui de transition. Nous avions les concepts de développement et de progrès qui sont moins bien vus aujourd'hui. Pourtant ils sont naturels et prouvent que la vie a un sens, vers plus de diversité et de complexité. Ces concepts ont été pervertis par l'économie capitaliste, mais je pense que les alternatives doivent se développer en parallèle de cette économie de marché et montrer que, démocratiquement, elles peuvent rendre les gens heureux. Reste la question de fédérer ces alternatives sans générer de la hiérarchie entre elles. Faire le choix de la lenteur et de communiquer en dehors des réseaux internet rend les liens plus forts et plus durables. Ce n'est pas un retour en arrière, mais un choix d'avenir.

Yannick Robert
Moselle

Intérêt, agacement, réconfort

C'est ma fille aînée qui m'a fait connaître votre revue et je l'en remercie à chaque lecture. Depuis plusieurs années, je parcours vos articles : avec intérêt, curiosité, agacement, enthousiasme et parfois désespoir envers les êtres humains. Mais, toujours avec réconfort face à tout ce qui essaie de bousculer notre horrible système d'hyperconsommation. Votre numéro sur le numérique est très pertinent. Dommage, nous sommes si peu à résister !

Nadine Guion-Juilleron
Ain

Nous avons également reçu…

Essais

■ **Mon année zéro souffrance animale,** *Yolaine de la Bigne, préfaces de Didier Van Cauwelaert et Yann Arthus-Bertrand, éd.Leduc, 2021, 352 p., 18,90 €.* Un réquisitoire sans concession à l'encontre des souffrances inutiles que les humains font subir aux animaux de toutes espèces à travers le monde, chiffres à l'appui, mais aussi un appel à modifier nos comportements individuels, "à éveiller nos consciences… il n'y a pas d'animal exclusivement nuisible." Enfin, un appel à agir collectivement aux niveaux économique, juridique, éthique. Petits ou grands progrès sont consignés dans ce livre, ainsi que 112 associations de défense des animaux !

■ **À la reconquête du travail durable, l'économie sociale et solidaire en pionnière,** *Raynaud Lacan, éd. les petits matins, 2021, 155 p., 14 €.* Groupements d'employeurs, coopératives d'activités, territoires zéro chômeur… À rebours de la tendance actuelle à l'ubérisation, l'auteur avance des pistes mais aussi expose les désillusions auxquelles les salarié·es de ces entreprises sont parfois confronté·es.

■ **Notre cœur bat à Wounded Knee,** *David Treuer, traduction Michel Lederer, éd. Albin Michel, 2021, 576 p., 25 €.* L'histoire de l'Amérique indienne depuis le massacre de Wounded Knee en 1890, racontée par un auteur amérindien.

■ **Naissance d'une contre-culture,** *Theodore Roszak, traduction Julien Besse, éd. La Lenteur, 2021 [1969, 1995], 350 p., 20 €.* En pleine période d'abondance, la jeunesse se révolte contre une démocratie corrompue par la technologie. Ces mouvements divers (hippie, mai 68, rock…) sont à l'origine d'une "nouvelle gauche" et l'amorce du mouvement d'écologie politique. Réédition d'un livre à succès par ce sociologue et romancier qui fut très engagé dans les mouvements pacifistes.

■ **Dans l'œil du crocodile,** *Val Plumwood, traduction Pierre Madelin, éd. Wildproject, 2021, 190 p., 20 €.* Recueil de quatre textes écrits par une philosophe écoféministe australienne. Réflexion sur la place de l'humain dans le règne animal (l'autrice ayant survécu à l'attaque d'un crocodile), sur notre relation avec la viande, sur la vie et la mort des autres animaux, etc. De quoi remettre en cause notre place "centrale" dans le monde vivant.

■ **L'étrange et folle aventure du grille-pain, de la machine à coudre et des gens qui s'en servent,** *Gil Bartholeyns et Manuel Charpy, éd. Premier Parallèle, 2021, 220 p., 9,5 €.* Une exploration foisonnante de l'histoire des techniques dans nos sociétés, ce qu'elles changent à notre rapport au temps, à l'espace, aux autres, aux rapports de classes et coloniaux, comment elles sont souvent détournées de leur usage premier, etc., avec de très parlantes illustrations d'époque.

■ **Éducation nationale, grandeur et déclin,** *Pierre Rich. Éd. Libre et Solidaire, 2021, 192 p., 16 €.* Enseignant d'arts plastiques en collège, l'auteur nous fait part de ses observations critiques et de ses inquiétudes sur l'évolution de la pédagogie de plus en plus inféodée au "tout numérique", à la gestion managériale de l'enseignement obnubilée par les économies d'échelle, par les résultats chiffrés et le recensement des compétences qui réduisent l'enseignement à un quiz. Tous traits accentués par les mesures prises pendant le Covid-19.

B. D.

■ **Le roi des vagabonds,** *Patrick Spät, Bea Davies, traduction de l'allemand Alexandre Pateau, éd. Dargaud/Seuil, 2021, 160 p., 19 €.* Gregor Gog est condamné à un an de détention à la fin de la Première Guerre mondiale pour refus d'obéissance au sein de la marine. À sa libération, il devient vagabond. En 1929, il organise à Stuttgart, une rencontre des chemineaux, théorisant son refus des valeurs bourgeoises et de l'État. L'occasion de découvrir les communautés alternatives de l'époque.

■ **Lucky Luke se recycle,** *Mawil, éd. Dargaud, 2021, 64 p., 16 €.* Quand un amoureux du vélo réalise un Lucky Luke, cela se voit : le héros va devoir traverser le far west sur deux roues, découvrant des possibilités inédites d'utiliser son engin ! L'arrivée des deux roues dans un univers de cow-boy. Hilarant.

■ **Élise et les nouveaux partisans,** *Dominique Grange et Tardi, éd. Delcourt, 2021, 176 p., 25 €.* Autobiographie romancée de Dominique Grange, très engagée dès les années 1960 auprès de la Gauche prolétarienne, des maoïstes, qui a un temps rejoint la clandestinité, avant de renoncer à la lutte violente. Rappel de l'ambiance délétère qui a précédé et suivi Mai 1968 et des violences policières que l'on a retrouvées aujourd'hui autour des luttes dans les ZAD et contre les Gilets jaunes. Le tout mis en image avec bonheur par Tardi.

■ **Le loup m'a dit,** *Jean-Claude Servais, éd. Dupuis, deux tomes, 2020 et 2021, 80 et 88 p., 17,50 €* chacun. Aujourd'hui encore le loup est vu comme un animal dangereux. Et pourtant, cela n'a pas été toujours le cas… puisqu'il a pu être apprivoisé et qu'il a donné naissance à une espèce domestique : le chien ! Dans le premier tome, l'auteur montre l'évolution de notre rapport au loup à travers les époques, en survolant plusieurs milliers d'années. Si le dessin naturaliste est merveilleux, le scénario est pour le moins confus. Le deuxième tome est contemporain, avec les mêmes personnages et le projet d'une multinationale pour implanter un parc éolien. Là, l'histoire permet d'aborder les luttes écologistes d'aujourd'hui et d'ouvrir des débats sur notre rapport à la nature.

Beau livre

■ **Il faut sauver nos campagnes,** *Élisabeth Trotignon, éd. Delachaux & Niestlé, 2021, 196 p., 30 €.* Après un long rappel de l'évolution des campagnes à partir des années 1950, une description des conséquences sur la biodiversité, les paysages… la dernière partie, la plus intéressante, montre tous les avantages que l'on peut tirer de l'actuel retour à la terre de nombreu·ses citadin·es.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par *Silence*. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Essais

La microfinance sociale

Analyse économique et gestionnaire d'une innovation financière solidaire

Pascal Glémain

Contrairement à l'idée reçue, la microfinance ne s'adresse pas qu'aux plus pauvres dans les pays dits en voie de développement. Dans les pays industrialisés, il accompagne à la création, au financement et à l'assurance, des petites entreprises (voire unipersonnelles). D'autre part, il consent des prêts sans agios aux personnes fragiles ou victimes des accidents de la vie et encourage la microépargne solidaire. En France, l'auteur décortique les expériences menées par le Crédit municipal de Nantes et de plusieurs CCAS (centres communaux d'action sociale) dont celui d'Angers et son prêt stabilisé, mais aussi des CAF (caisses d'allocations familiales), et quelques autres coopératives. MD

Éd. Apogée, 2021, 180 p., 15 €

Enquête d'un autre monde

Hélène Petit et Benoit Cassegrain

Vivant dans un camion aménagé depuis 2013, Hélène Petit et Benoit Cassegrain réalisent des reportages sur les alternatives. Sont présentées ici une dizaine d'expériences que l'on peut ensuite retrouver en vidéo sur leur site side-ways.net : un chevrier en banlieue parisienne qui gère des espaces verts, une forêt comestible en Espagne, un boulanger qui anime un lieu de vie, un informaticien qui vit sans argent, une hackeuse berlinoise, Tripalium qui vous aide à construire votre éolienne, le poète ferrailleur qui crée un monde artistique en Bretagne, une épicerie sans salarié, un chantier collectif pour construire une maison en sacs de terre, un viticulteur qui cultive les relations humaines… Bien dans l'esprit des reportages que publie *Silence*. Belles photos, beaux témoignages. FV

Éd. Ulmer, 2021, 196 p., 22 €

Le tour de France de l'habitat participatif

Pierre Lefèvre

Architecte vivant depuis les années 1980 dans un lotissement participatif en région parisienne, l'auteur est actif dans le mouvement actuel de l'habitat participatif. Il a réalisé pendant deux ans une suite d'entretiens aussi bien avec les collectifs, les architectes, les élu·es, les offices HLM…. Il explore la dynamique actuelle (200 réalisations en une dizaine d'années) et les conséquences du cadre juridique mis en place par la loi Alur de 2014. C'est parfois technique et un glossaire aurait été le bienvenu. Mais cela permet de comprendre comment s'articulent les différents acteurs, la place des habitant·es dans le projet, les soucis que l'on rencontre et le pourquoi des échecs multiples en grande partie liés à la durée des démarches administratives. Les entretiens se suivent tout au long du livre et il manque une partie analyse de tout ce qui est dit et mériterait d'être débattu. À lire si vous envisagez de vivre demain (… ou dans quelques années) dans un habitat participatif. MB

Éd. Apogée, 2021, 284 p., 25 €

Architecture et volupté thermique

Lisa Heschong

Dans ce court essai, l'autrice montre que nous avons un sixième sens : celui qui spécifiquement permet de sentir le chaud et le froid. Dans un style très agréable (chaleureux ?), elle montre comment, de tous temps, les animaux puis les humains ont été créatifs pour se protéger des excédents de chaleur ou de froid. Cela débouche évidemment sur notre manière de concevoir notre habitation et sur la critique du chauffage central et de la climatisation qui maintenant nous permettent de vivre dans des pièces tout le temps à la même température, nous éloignant de notre rapport à la nature. Elle compare cela à la maison climatique où les apports solaires et les activités humaines entraînent des variations avec des écarts supportables, sachant que toutes les personnes n'ont pas le même ressenti. C'est plaisant à lire, même s'il nous manque un peu à la fin des pistes plus précises concernant l'architecture écologique de demain. MB

Traduction de Hubert Guillaud, éd. Parenthèses, 2021, 80 p., 12 €

La beauté d'une ville

Sous la direction du Pavillon de l'Arsenal

Une cinquantaine d'auteurs et d'autrices se penchent sur la question de ce qui fait la beauté d'une ville à partir de l'exemple de Paris. Le livre est divisé en trois parties : l'héritage et les critères anciennement pris en compte, les thématiques émergentes aujourd'hui et la prospective, celle-ci intégrant les impératifs écologiques d'aujourd'hui. Même si la réflexion est concentrée sur la capitale, la plupart des textes sont généralisables à l'ensemble des villes. La troisième partie fait la part belle à l'écologie, au féminisme, aux nouvelles mobilités, à la végétalisation… Des réflexions qui permettent de voir la ville avec un nouveau regard. FV

Éd. Wildproject, 2021, 570 p., 39 €

Travailler moins, travailler autrement, ou ne pas travailler du tout

Serge Latouche

Travailler moins, plus agréablement ou plus du tout grâce aux machines, sont des illusions liées la société de croissance et du progrès technique. Face à cela, *"dans l'esprit du projet de la décroissance, on pourrait tabler sur 3 mesures principales : une relocalisation systématique des activités utiles, une reconversion progressive d'activités parasitaires comme la publicité ou nuisibles comme le nucléaire et l'armement, et une réduction programmée et significative du temps de travail"*. Ce sont ces pistes, les débats qu'elles soulèvent, leurs ambiguïtés, leurs conditions de réussite dans un esprit de justice sociale et mondiale, qu'explore Serge Latouche. Politique monétaire, protectionnisme, biorégions, allocation universelle de subsistance, sont mises en débat. *"La véritable écologie n'est punitive que pour le capital et ses représentants, les firmes transnationales, les GAFAM ou les fonds de pension"*. GG

Éd. Payot et Rivages, 2021, 160 p., 16 €

L'école est-elle responsable de la DYSlexie ?

Je'anna Clements

Richard Branson, Steven Spielberg, Cher, Walt Disney, Steve Mc Queen ou Albert Einstein … sont ou étaient dyslexiques, comme 50 % des scientifiques de la NASA ! Dans les écoles "démocratiques" (de type Sudburry) et dans les apprentissages dits "auto-dirigés", on n'identifie pas de dyslexiques. En instituant le "savoir-lire" comme valeur suprême, l'école crée ce problème. Ceux qui ne savent pas cuisiner ou conduire un véhicule (compétences pourtant très utiles dans notre société), ne sont aucunement DYS-qualifiés — l'école n'en faisant pas du tout une valeur discriminante. Nos croyances sont le socle de notre société. En 144 petites pages, une démonstration argumentée et convaincante va à l'encontre de l'une d'elles : c'est bien l'école qui est responsable de la DYSlexie. (D)étonnant ! JPL

Trad. Lomane Lejemtel, éd. Le Hêtre-Myriadis, 2021, 144 p., 15 €

Le livre du mois

Encore des patates !?

Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation

Mathieu Dalmais et Louise Seconda

L'aide alimentaire permet de mettre ses bénéficiaires "à l'abri de la faim", mais dans des conditions souvent indignes et en les condamnant à la malbouffe. Elle permet aussi aux grandes surfaces d'écouler leurs invendus, en bénéficiant de réductions fiscales pour cela, tout en se donnant une image de philanthropes. Un système pervers lie donc deux problèmes distincts : le gaspillage alimentaire d'une part et la grande pauvreté d'autre part.

Pour en sortir, le projet d'une Sécurité Sociale de l'alimentation s'inspire des principes de la Sécu à ses débuts. Elle postule un droit à l'alimentation défini comme la possibilité pour tout le monde de se nourrir soi-même dans la dignité. Concrètement, de même que tout le monde (ou presque) possède une Carte Vitale pour assurer sa santé, tout le monde posséderait une carte d'alimentation ouvrant droit à 150 euros par mois. Les financements proviendraient de cotisations ("chacun selon ses moyens") et seraient gérés par des caisses dirigées démocratiquement par des citoyen·nes. Un projet encore largement utopique mais inspirant, bien présenté, de même que l'histoire de la Sécu, par ce petit livre qui alterne BD et textes classiques. On le lit d'une traite et on le referme avec les idées claires. DG

ISF Agrista, 2021, 72 p., 2 €

Le mythe du recyclage

Mikaëla Le Meur

Anthropologue, l'autrice a passé 6 mois à Minh Kai, un village du nord Vietnam qui reçoit des déchets plastiques du monde entier. C'est dans les années 1990 que des paysan·nes se sont recyclé·es dans cette activité, lucrative pour celles et ceux qui ont créé des chaînes de tri, récupération, nettoyage et investi dans des extrudeuses chargées de fondre le broyat de plastique. Ces machines fumantes laissent échapper des bulles de gaz et des vapeurs toxiques liées à la putréfaction et à la fusion dans une atmosphère déjà chaude, lourde et viciée. La majorité des habitant·es de ce village, consciente des nuisances qu'elles engendrent et victimes de maintes maladies, n'a pas eu d'autre choix que d'accepter ce travail dans un environnement qui ne permet plus la poursuite d'activités agricoles. MD

Éd. Premier Parallèle, 2021, 144 p., 8,50 €

Soleil, eau, vent : vers l'autonomie énergétique

Delphine Bauer, Louise Drulhe

Tout commence en 2007. Une équipe citoyenne, qui promeut la démocratie participative, la gestion publique de l'eau et la production d'énergies renouvelables, est élue au premier tour à 65 % ! C'est dans le Briançonnais, au Puy-Saint-André. Les résultats sont tels qu'en 2014, l'équipe est réélue à 85 %. Une société mixte, la SÈVE, a été créée pour produire de l'énergie renouvelable. Le photovoltaïque, moins coûteux et techniquement accessible, a été privilégié au départ. Un projet de turbine autour d'une source a suivi, un autre est en cours. Histoire de cette expérience, des freins rencontrés, des choix politiques qui surgissent à chaque étape et des leçons qu'on peut en tirer, avec, au centre des débats, la question des échelles de production. Un tout petit manuel qui donne envie d'en savoir plus. MD

Éd. 369, 2021, 70 p., 12 €

Mobilité et citoyenneté

Éric Le Breton

L'auteur (sociologue) étudie le rapport entre le désintérêt grandissant de la population pour l'élection de représentants aux différents échelons politiques et la progression de la mobilité, tant dans les activités professionnelles que dans les loisirs et les services. Curieux sujet à première vue. Il constate que sur les questions des transports en commun, les citoyen·nes n'ont pas voix au chapitre. Sur les embouteillages, accidents, allongement des durées de transports quotidiens, détérioration de l'environnement, augmentation des coûts, non plus. Comment les victimes de la progression imposée de la mobilité peuvent-elles s'exprimer sur son coût, sur les nuisances des routes, avions, flux informatiques ? En parallèle, il répertorie les obstacles au vote. Très stimulant ! MD

Éd. Apogée, 2021, 132 p., 12 €

Pour une écologie du 99 %

Frédéric Legault, Arnaud Theurillat-Cloutier, Alain Savard

Les 1 % les plus riches sont le problème ! Pour se maintenir au sommet de leur richesse, ces riches utilisent le capitalisme et ses différentes formes de domination (domination du capital sur le travail et l'environnement, des hommes sur les femmes, des blanc sur les autres peuples, etc.). Et tout est fait pour nous persuader qu'il n'y a pas d'alternatives à ce capitalisme. Les auteurs (sociologue, politologue et philosophe) démontent ici 20 mythes liés au capitalisme. Ce cours d'autodéfense écologique se complète par des propositions : plus de planification, plus de démocratie (dans les lieux de production, dans la vie quotidienne, dans la vie politique). Le mérite de cette réflexion croisée à trois auteurs est la richesse des pistes ouvertes et la sensation qu'il y a bien des moyens complémentaires à mettre en œuvre pour arriver à une société égalitaire et écologique : mettre en place des alternatives, mener des luttes (y compris le sabotage), investir le domaine électoral. Il n'y a pas de prétention à donner toutes les solutions, mais au moins cela ouvre largement la réflexion sur les possibles. MB

Éd. Ecosociété, 2021, 296 p., 15 €

Apprendre à ralentir

Blaise Leclerc

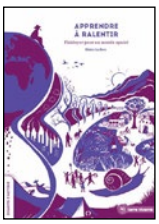

Prendre son temps, c'est souvent possible si on y réfléchit. Et ralentir est un moyen pour moins peser sur la planète. Le livre est agréable à lire car l'auteur donne des exemples, son propre cheminement, montre l'intérêt de la marche, du vélo, du jardinage, du végétarisme… et complète avec les témoignages de quelques ami·es. Certes, tous ces gestes sont utiles, mais cela passe complètement à côté du fait que l'essentiel du pillage de la planète ne relève pas d'une démarche personnelle mais d'engagements collectifs par les États, les entreprises, les collectivités politiques… et qu'il faut donc aussi penser l'action politique. FV

Éd. Terre Vivante, 2021, 96 p., 10 €

Bandes dessinées

Réfugiés climatiques & castagnettes

David Ratte

Les températures s'envolent. L'ensemble du Maghreb s'est réfugié en Europe et la France a réussi à n'accueillir personne. Mais quand vient le tour des Espagnol·es, des Portugais·es et des Italien·nes, elle est obligé d'ouvrir

ses frontières. Le gouvernement réquisitionne alors les chambres disponibles dans les appartements pour y loger le maximum de monde. Dans un immeuble bourgeois du 16e à Paris, ce n'est pas la joie : une famille espagnole est relogée dans trois des appartements. Louis se retrouve à vivre avec Maria del Pilar, une octogénaire espagnole. La BD explore ce que peut être l'ambiance dans l'immeuble et dans Paris. Une bonne idée de scénario qui devrait se poursuivre dans d'autres tomes. MB

Éd. Bamboo, 2021, 56 p., 14,90 €

Les catastrophobes

Didier Tronchet

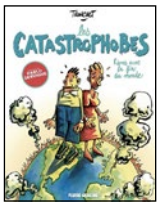

Préfacé par Pablo Servigne, un recueil de blagues autour du thème du déni face à la catastrophe écologique en cours. Didier Tronchet nous régale avec ces personnes qui se plantent dans les petits gestes, ce riche qui consomme 6 planètes et qui essaie de négocier pour pouvoir continuer à en consommer au moins 3 et autres loufoqueries dans l'air du temps écolo. La décroissance risque de ne pas être aussi drôle, mais rire permet aussi d'exorciser ses peurs ! À consommer sans modération. MB

Éd. Fluide Glacial, 2021, 64 p., 13 €

Mon rond-point dans ta gueule

Sandrine Kerion

Le 17 novembre 2018, les Gilets jaunes manifestent de manière dispersée sur de très nombreux ronds-points. C'est le début d'un mouvement social spontané, aux revendications hétérogènes. Des manifestations violentes, surtout à Paris, font vaciller le gouvernement. Et puis la répression va être féroce (plus de blessé·es en un an que pendant les 20 ans de manifs avant). Le mouvement va s'épuiser alors qu'il devenait plus cohérent autour de la revendication du référendum d'initiative citoyenne. Sandrine Kerion est allée à la rencontre de Gilets jaunes des Côtes-d'Armor pour présenter leur vie et leurs motivations. Des portraits qui montrent que le choix de la violence est venu du gouvernement. Beaucoup ne demandent pas des aides, mais la possibilité de vivre simplement de leur travail… FV

Éd. La boîte à bulles, 2021, 160 p., 19 €

La solution pacifique

L'art de la paix en Nouvelle-Calédonie

Makyo, Jean-Edouard Gresy, Luca Casalanguida

Après de nombreux affrontements, culminant avec le massacre de la grotte d'Ouvéa, en mai 1988, pouvait-on empêcher une guerre civile en Nouvelle-Calédonie ? C'est l'objectif que s'est fixée "la mission du dialogue" mise en place par le nouveau Premier ministre Michel Rocard. Des accords prévoient alors des référendums locaux dont le dernier s'est tenu en décembre 2021. La BD suit Christian Kosar, sous-préfet arrivé trois ans plus tôt sur l'île et qui reviendra pour cette mission. Avec le recul, cela a fait baisser la violence et évité la mort de nombreuses personnes, mais la question coloniale n'est aujourd'hui toujours pas résolue. MB

Éd. Futuropolis, 2021, 120 p., 17,50 €

Jeunes

Le loup en slip T6 : Cache-noisettes

Wilfrid Lupano et Mayana Itoïz

Dès 6 ans. Pour Noël, la chouette offre un hibou en bois au loup en slip. Dehors, ce sont les derniers achats de noisettes et tout le monde va chez le grand producteur car il est moins cher. La nuit venue, le Loup en slip est réveillé par son hibou en bois qui l'emmène dans la forêt interdite où il va découvrir pourquoi certaines noisettes sont moins chères… Une critique de la culture intensive, des OGM et de la société de consommation. Une série toujours aussi intelligente. FV

Éd. Dargaud, 2021, 40 p., 10 €

Ma grande sœur est un loup-garou

Anne-Gaëlle Morizur, Florence Dollé

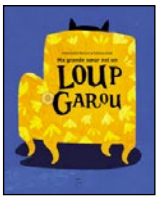

Dès 5 ans. Tous les mois, Bruna, la sœur de Dino est d'une humeur massacrante et s'enferme dans sa chambre. Dino pense que sa sœur se transforme en loup-garou. La découverte d'une culotte tachée de sang lui fait craindre le pire… Une histoire finement racontée pour expliquer aux plus jeunes de la famille ce que sont les règles chez les filles. FV

Éd. Goater, 2021, 48 p., 12 €

Romans

Les larmes du jasmin

Un manuscrit syrien

Denis Fontaine

Mars 2011. Nassim, jeune syrien, s'engage dans la révolution. Il raconte à la première personne les espoirs du soulèvement civil, puis la répression et les exactions, l'arrachement à son aimée et à sa famille, les initiatives pour résister, l'exil à Derayya assiégée et bombardée, l'engagement comme casque blanc à Alep, l'enrôlement forcé au sein de l'État islamique, etc. Bien documenté, captivant, très sensible, le récit (le héros est imaginaire mais tous les faits sont réels) nous fait traverser 7 ans de conflit syrien. Il a le mérite de nous faire comprendre les étapes et les différents acteurs du conflit, en déjouant les idées reçues sur l'Islam, et en imaginant les débats sur l'usage des armes. Un roman qui nous rend la guerre qui se déroule en Syrie plus proche. GG

Éd. L'Harmattan, 2021, 196 p., 19,5 €

Musique

Abeilles road

Le Caribou Volant

Avec ce titre "piqué" aux Beatles, Ninon et Yoan, les auteur·es, nous plongent dans le vif du sujet et interrogent les buts et les objectifs de nos sociétés à la lumière des dégâts constatés. Ne nous y trompons pas, ce sont des chants de lutte, qui portent des messages tels que "maintenant il faut se battre". Et de quelle manière ! Les mots s'entrechoquent, les syllabes se percutent, les sens se télescopent et font jaillir des étincelles d'intelligence. Que ce soit par les thèmes abordés (les pesticides, la pollution, le dérèglement climatique, l'amour, les paradis fiscaux, les migrant·es, les souffrances animales, etc.) ou encore par la qualité de l'instrumentation, tout est réuni pour faire de cet album la bande-son de nos combats à venir ! PM

Autoproduit, 2021, 14 titres, 15 €

Films

La roue libre

Marion Valadier, Sarah Denard

12 femmes, 11 en recherche d'emploi et une retraitée, ont décidé d'apprendre à faire du vélo pour se rendre au travail et faire leurs courses. Elles ont entre 35 et 65 ans. Un stage de 2 semaines leur a été proposé à la *Maison du vélo*, à Toulouse (celui-ci s'est déroulé en novembre 2017). L'intérêt du vélo ? Elles répondent : *"Ne plus avoir peur de se faire agresser le soir ou tôt le matin, ne plus dépendre de quelqu'un pour se déplacer, aller se balader avec les enfants et aussi parce que c'est un moyen de transport économique"* Pour chacune d'entre elles, c'est un défi à relever. Toutes les étapes de l'apprentissage sont filmées : de la recherche de l'équilibre aux premiers tours de roues en passant par l'entretien du vélo et le code de la route. Cerise sur le gâteau, des liens amicaux vont se tisser. Voilà ce que devrait financer Pôle emploi au lieu d'exiger le permis de conduire et l'achat dispendieux d'une voiture pour des déplacements professionnels dans un rayon de 10 km. MD

Durée 60 min. Prod. Fil rouge, assistante de prod. Catherine Lafont, 2021

AFFICHES

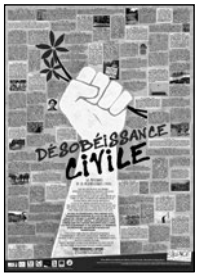

☐ **Désobéissance civile ! -** ***format 60x84cm - 7 €****
Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

☐ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui -** ***format 60x84cm - 7 €****
Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun·e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

LIVRES

☐ **Manuel de transition,** ***212 p. - 20 €****
Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

☐ **L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek,** ***224 p. - 12 €*****
Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante… Féministe, écologiste, antimilitariste… Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arménien·nes que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !

Frais de port ***affiches et livres :***
*** : 2 € de 1 à 3 ex., 4 € de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.**
**** : 5 € de 1 à 2 ex., 9 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.**
***** : 3 € de 1 à 2 ex., 7 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.**

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI…

Venez nous voir les 17 et 18 février !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous avons dû réinventer la manière de vous accueillir lors de cette mise sous pli, pour respecter les gestes barrières. Pour connaître les horaires exacts de l'expédition, et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter ! ***Prochaines expéditions : 17 et 18 mars, 14 et 15 avril, etc.***

Pour passer une info…

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9 h 30** les **mercredis 26 janvier** (pour le numéro de mars), **23 février** (pour le numéro d'avril), **23 mars** (pour le numéro de mai), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction.
Pour envoyer des annonces pour le numéro de mars, vous avez jusqu'au 1er février ; puis jusqu'au 1er mars pour le numéro d'avril, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat…), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné·es… en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : **www.revuesilence.net**
rubrique : **Comment participer**

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouve·lles abonné·es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Rejoignez un relai local

› **Alsace - Strasbourg**. Georges Yoram Federmann, *tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com*

› **Allier**. Jean-Paul Pellet, *jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir)*

› **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, *etienne.mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84*

› **Bretagne**. Alexis Robert, *La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83* ; **Sud-Finistère.** Raymond Cochet, *27 rue de l'Aven Port Manech, 29920 Nevez, monmoncochet@free.fr, tél. : 06 88 05 40 35*

› **Drôme**. Patricia et Michel Aubart, *obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30*

› **Est-Puy-de-Dôme**. Jean-Marc Pineau, *63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr*

› **Gard**. Antonanzas Pascal, *100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42*

› **Gironde**. Groupe Silence 33, *Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org*

› **Haute-Vienne**. Brigitte Laugier, *25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70*

› **Hérault**. Valérie Cabanne, *tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr* ; Elisa Soursac, *elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85*

› **Ile de France (Val de Marne, Hauts de Seine et Essonne)**. Agenda Collaboratif de la Vallée de la Bièvre, *alternatives.valdebievre@gmail.com, https://agendavalleedelabievre.jimdofree.com* ; Céline, *tél. : 06 60 54 76 47*

› **Loire-Atlantique**. Décroissance 44, *tél. : 06 11 78 27 27,* Emmanuel Savouret, *contact@decroissance44.org*

› **Lyon**. Ciné-club écocitoyen, *cineclubsilence69@gmail.com, tél. : 09 54 18 33 94*

› **Mayenne**. Ingrid de Rom, *Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03*

› **Meurthe-et-Moselle**. Gérard Varinot, *54200 Toul, tél. : 03 83 64 47 27*

› **Moselle**. Yann Porte, association *Motris, 49 boulevard d'Alsace, 57070 Metz, yann.porte@laposte.net, tél. : 06 52 92 63 66*

› **Nord-Isère**. Céline Bartette, *tél. : 06 63 13 42 99, celine.bartette.adaliis@bbox.fr*

› **Saône-et-Loire**. Annabelle *à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr*

› **Seine-et-Marne**. Association *Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 Saint-Cyr-sur-Morin, biovivreenbrie@gmail.com*

NUMÉROS À L'UNITÉ

Numéros disponibles *(4,80 € l'ex.)*

- ☐ 472 Nous vieillirons ensemble !
- ☐ 473 La montagne : du calme !
- ☐ 474 Côte-d'Or et Yonne ***(numéro régional)***
- ☐ 475 Retiens la nuit
- ☐ 476 Décroissance, où en est-on ?
- ☐ 477 Explorons les alternatives !
- ☐ 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- ☐ 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- ☐ 482 La planète victime de la mode
- ☐ 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?
- ☐ 484 Vers des villes sans voitures
- ☐ 486 Le temps de la désobéissance civile
- ☐ 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- ☐ 488 Suisse romande ***(numéro régional)***
- ☐ 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?
- ☐ 491 Jai Jagat : Les Gandhi de grand chemin
- ☐ 492 Sortir de l'apiculture intensive
- ☐ 493 Bières artisanales en effervescence
- ☐ 494 Une écologie Arc-en-ciel
- ☐ 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?
- ☐ 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début
- ☐ 498 Le numérique, son monde… et nous
- ☐ 499 L'écologie du livre
- ☐ **500** Écouter, regarder, raconter ***(6,50 € l'ex.)***
- ☐ 501 Décoloniser l'écologie
- ☐ 502 Le bluff de l'économie circulaire
- ☐ 503 Sortir de l'industrie de la fleur
- ☐ 504 Faut-il vraiment planter des arbres ?
- ☐ 505 Les chantiers de l'habitat léger
- ☐ 506 Low tech, du technique au politique
- ☐ 507 Quelle place pour le sauvage ?

Frais de port *numéros*, pour la France comme pour l'étranger : 3 € pour un ex., 5 € pour 2 et 3 ex., 6 € pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 12 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐ ..... € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ ..... € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par *Silence*) :

Débiteur : Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à : Le :
Signature :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à *Silence*.

Autres formules d'abonnement

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1er abonnement, 6 n°	☐ 22 €	☐ 29 €
Particulier 1 an, 11 n°	☐ 48 €	☐ 57 €
Bibliothèque, association… 1 an, 11 n°	☐ 60 €	☐ 68 €
Soutien 1 an, 11 n°	☐ 60 € et +	☐ 60 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	☐ 80 €	☐ 92 €
Petit budget 1 an, 11 n°	☐ 33 €	☐ 40 €
5 abonnements Découverte offerts **+ votre abo. 1 an gratuit** (cf. conditions page précédente)	☐ 110 €	*Nous contacter*
Groupés à la même adresse : *nous contacter* (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Coordonnées

(Merci d'écrire en majuscules)

Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

❍ Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				
Numéro(s) :				
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
		Total :		

Modes de règlement

> **par chèque** (à l'ordre de *Silence*),

> **par virement :** IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX

> **en ligne sur www.revuesilence.net**

> **ou par prélèvement** en remplissant le mandat ci-dessus

Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il vous plaît, à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !

Les enfants de Tchernobyl

Yevgheny BIELKO, *Stodolichi, District de Lelchitsi, Région de Gomel*

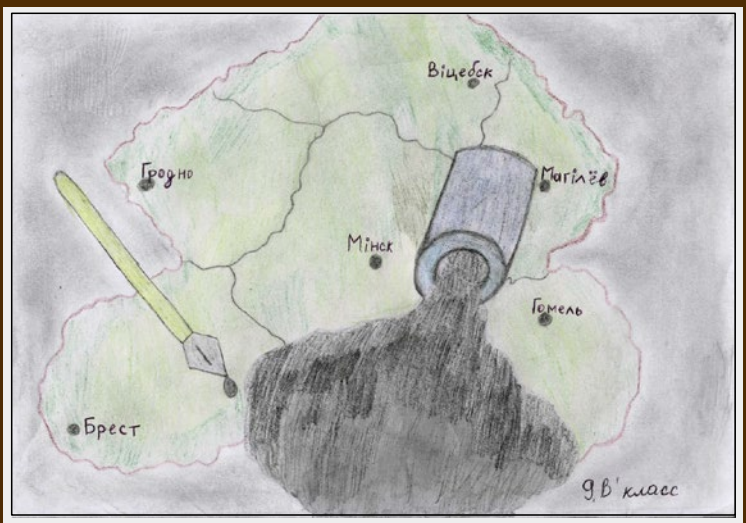

35 ans après l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, le 26 avril 1986, un quart du territoire biélorusse reste très contaminé par les retombées radioactives de l'accident. Les enfants sont 5 fois plus souvent malades qu'avant l'explosion. Ils doivent continuer à faire attention, au quotidien, à contrôler la radioactivité des champignons, des baies, de tout ce qu'on peut trouver de délicieux dans la nature. Ils portent la mémoire du désastre. C'est ce que montrent ces dessins rassemblés dans un recueil publié par *Enfants de Tchernobyl Belarus*. Ses recettes sont reversées à l'*Institut Belrad,* qui mène une activité de formation indépendante à la radioprotection et de contrôle de la radioactivité.

À commander auprès de : *Enfants de Tchernobyl Belarus, c/o Yves Lenoir, 58, rue Bobinot, 75013 Paris, http://enfants-tchernobyl-belarus.org.*